

6689, Bains-Alpes = 1895.

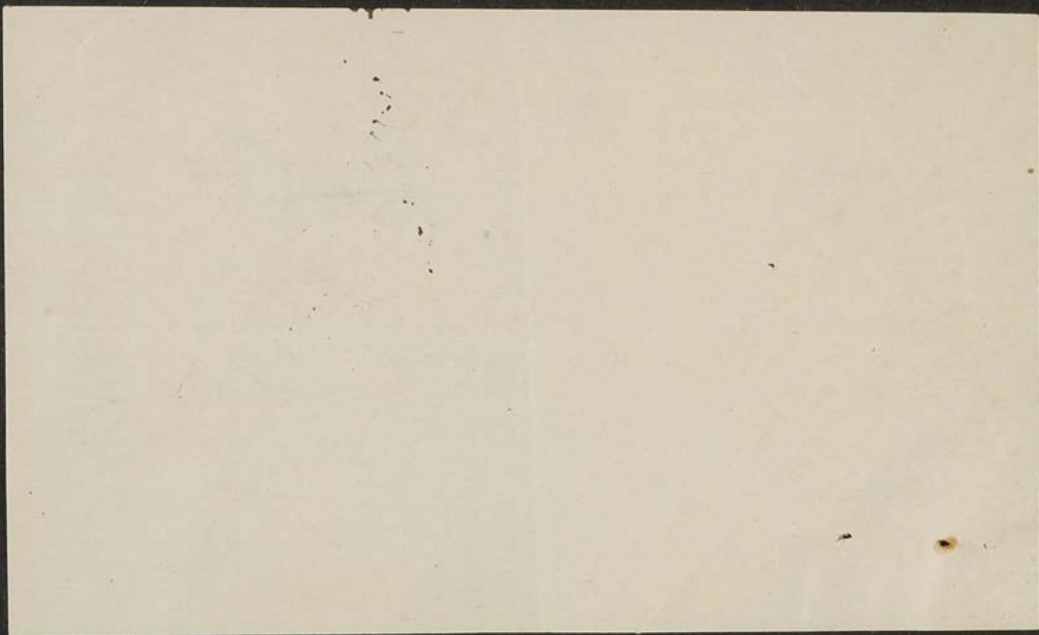
2nd copy

W. S. Burser

President

J. C. Burser

J. C.
Burser



Received

L. C.

T. E.
Am

ELECTION SÉNATORIALE

Scrutin du 18 août 1895

Président

L. H.

Candidat Républicain:

~~LEON HONNORAT~~

Avocat-Avoué, Conseiller général

Élections sénatoriales du 18 Août 1895.

R.
CANDIDAT RÉPUBLICAIN

RAOUL FRUCHIER

AVOCAT

Député des Basses-Alpes

Blanc

Forcatquier, Imp. Albert CREST.

Superintendent

J. C. [unclear]

T. [unclear]
[unclear]

DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES

Élection Sénatoriale du 18 août 1895

CANDIDAT

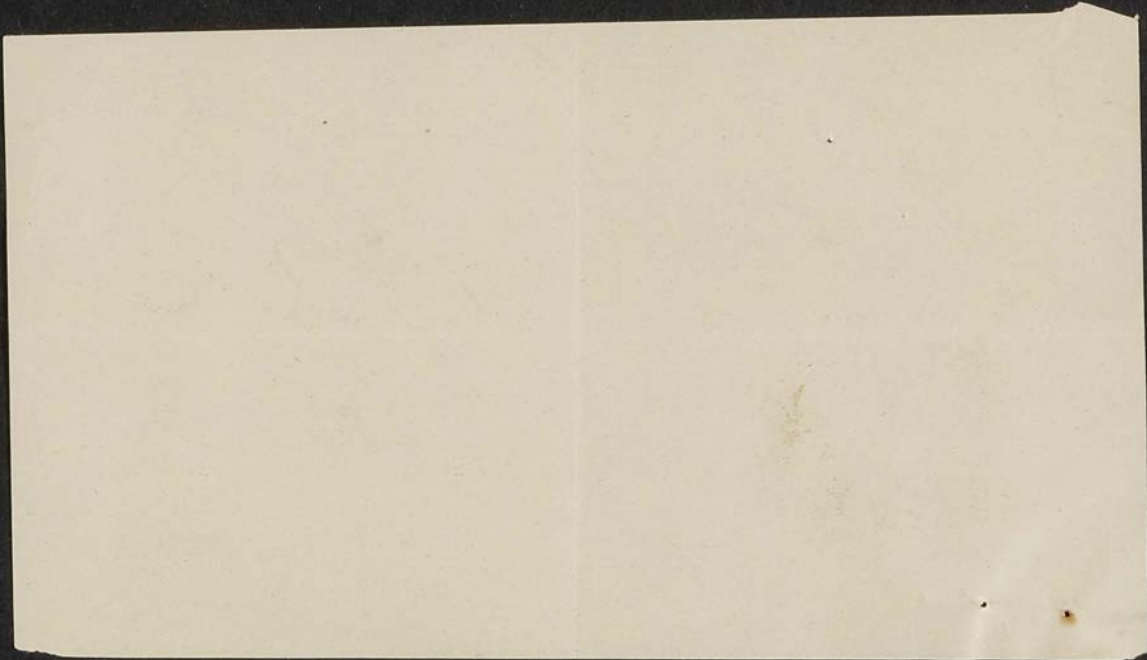
ANDRIEU Pierre

Industriel à Marseille

Marseille — Imp. Economique Doucet, 49, rue de la Providence.

Purdue
J. C. Campbell

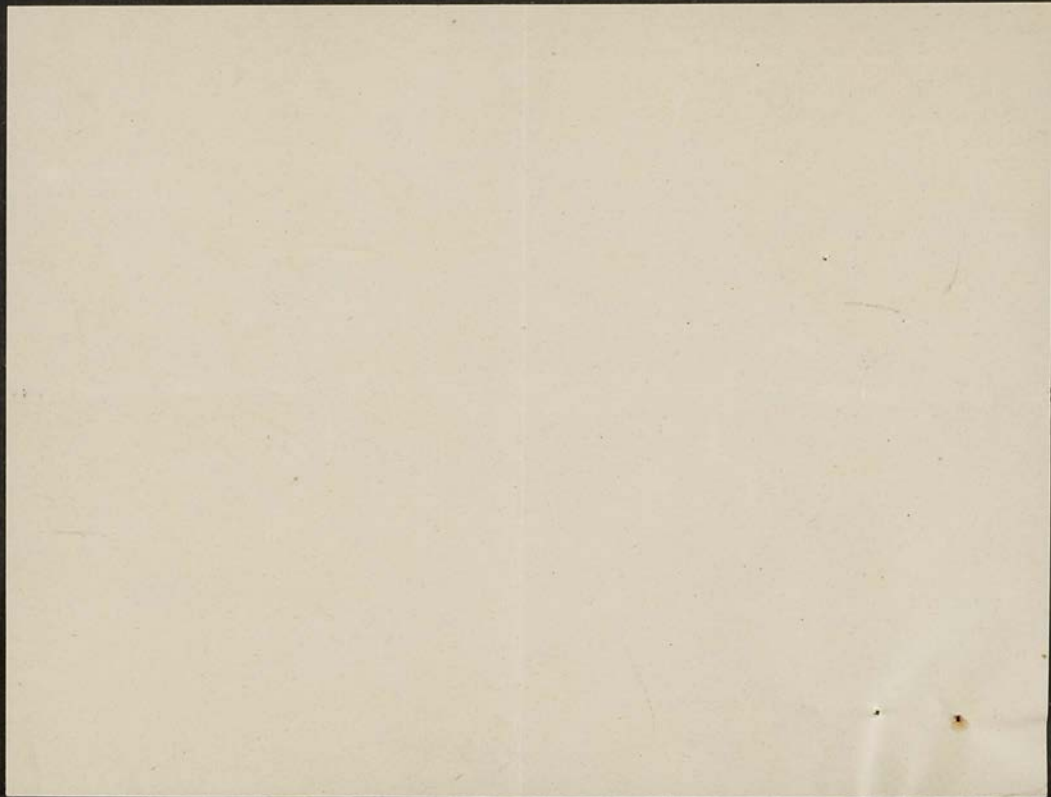
TE
AM



Student

J. C. B.

J. C. B.



Product
J. C. L.

J. C. L.

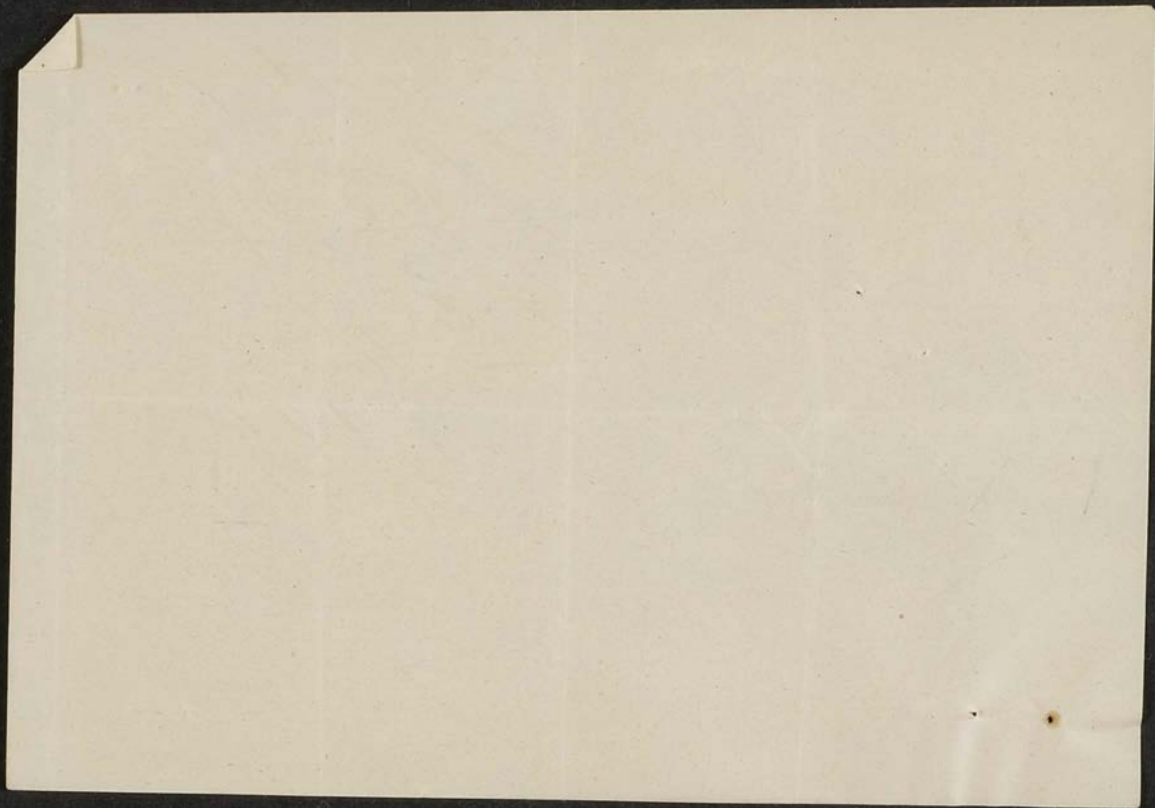


Send out

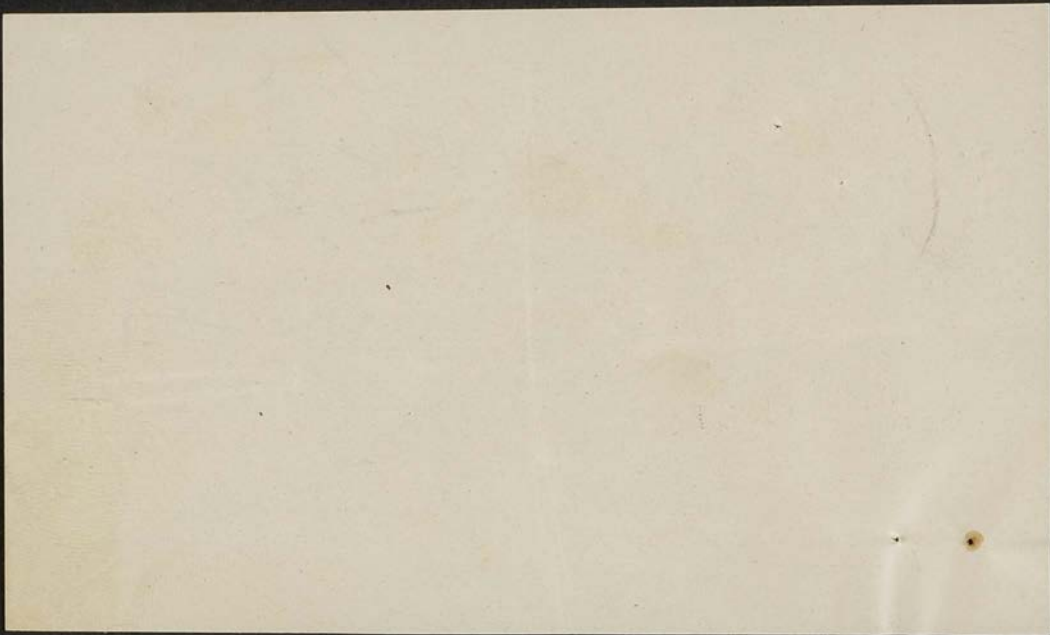
J. E. S.

1/2

Call

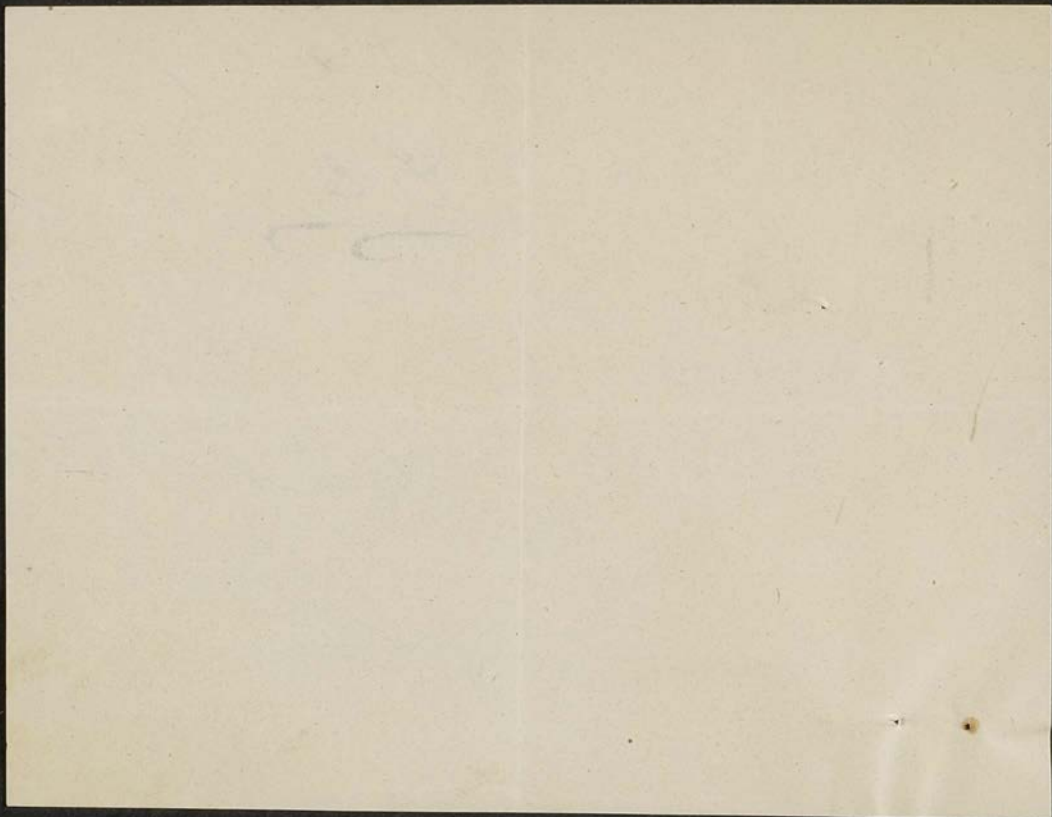


Dr. J. C. [unclear]
[unclear]
[unclear]
[unclear]
[unclear]



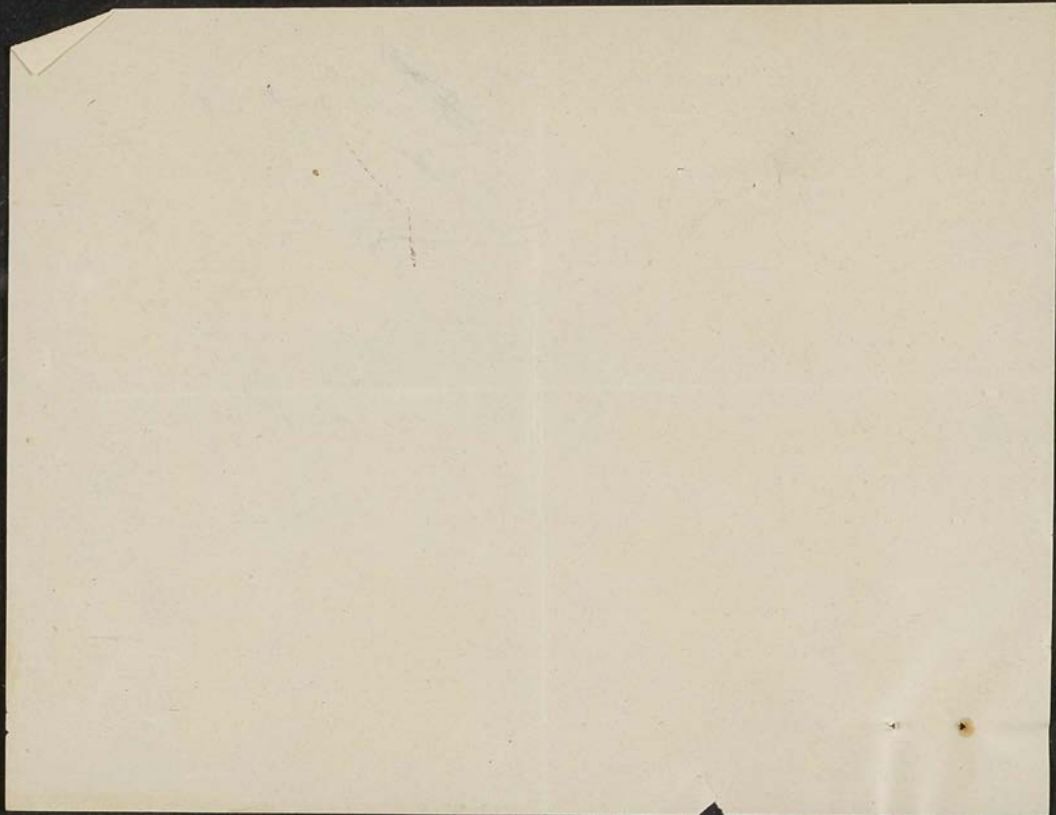
Present
of
L. Crayton

1854



Print
J. E.
J. E.

13
AM

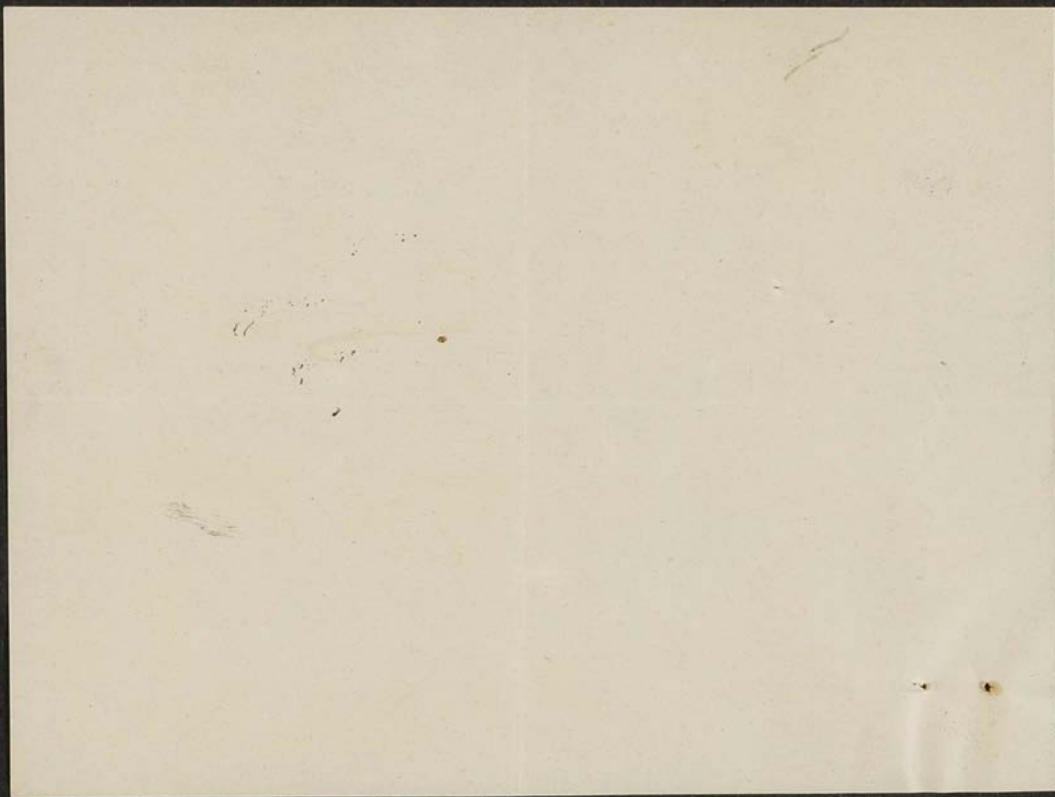


Printed
J. E.

7th
all



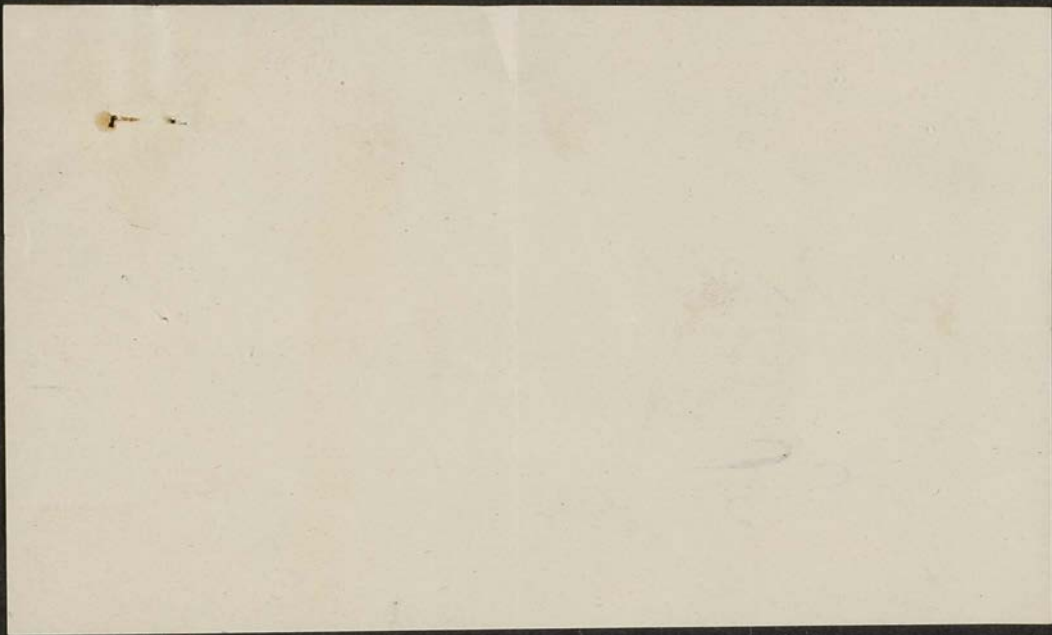
President
of the
United States



President
J. Cuyler

T. E.

3 All



Product
of Dr

13

all

no 7

Département des Basses-Alpes.

ANNEXE
à la circulaire
du 4 décembre 1893.

Election d'un Sénateur.

MODÈLE N° 8 bis.

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 18 août 1893.

(1^{er} tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits	_____
Nombre des votants	_____
Nombre des suffrages exprimés	_____

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Truchier
 Prénoms : Raoul
 Qualification, profession, etc. : Avocat, Député Des Basses-Alpes.
 Date de la naissance : 20 Mars 1831, à Digne (Basses-Alpes)

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu 298

11-65-93.

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Mac Azaras	49
M. C. Allemand	12
M. Honorat	4
M. Andrieux	4
Divers, bulletins nuls ou voix perdues	99
TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne . .	122

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 18 août 1895.
à *Signes*, pour élire *un* sénateur.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent quatre-vingt-~~quatre~~^{quinze}, le *dix huit* du mois d' *août*
nous (1) *Audibert auguste* Président
du tribunal de première instance de *Signes*, nous sommes
rendu dans la salle de *la Cour d'assises* au palais de justice à *Signes*
local désigné pour la réunion du collège électoral du département de
Basses-alpes convoqué en vertu du décret du *23 juin* 1895
à l'effet d'élire *un* sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. *Gayon François* (délégué de *Limoux*), né le *13 Xbre* 1820
M. *Barcellin Augustin* (délégué de *Sauvagny*), né le *14 juillet* 1834
M. *Collomp Louis* (délégué de *Vergons*), né le *28 août* 1837
M. *Bouffier Joseph* (délégué de *Oraison*), né le *18 avril* 1846

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Scand (Auguste) Maire et*
délégué de la Commune d'Oraison, électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs.

2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;

3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

sections

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en de vote, de la manière suivante (1) :

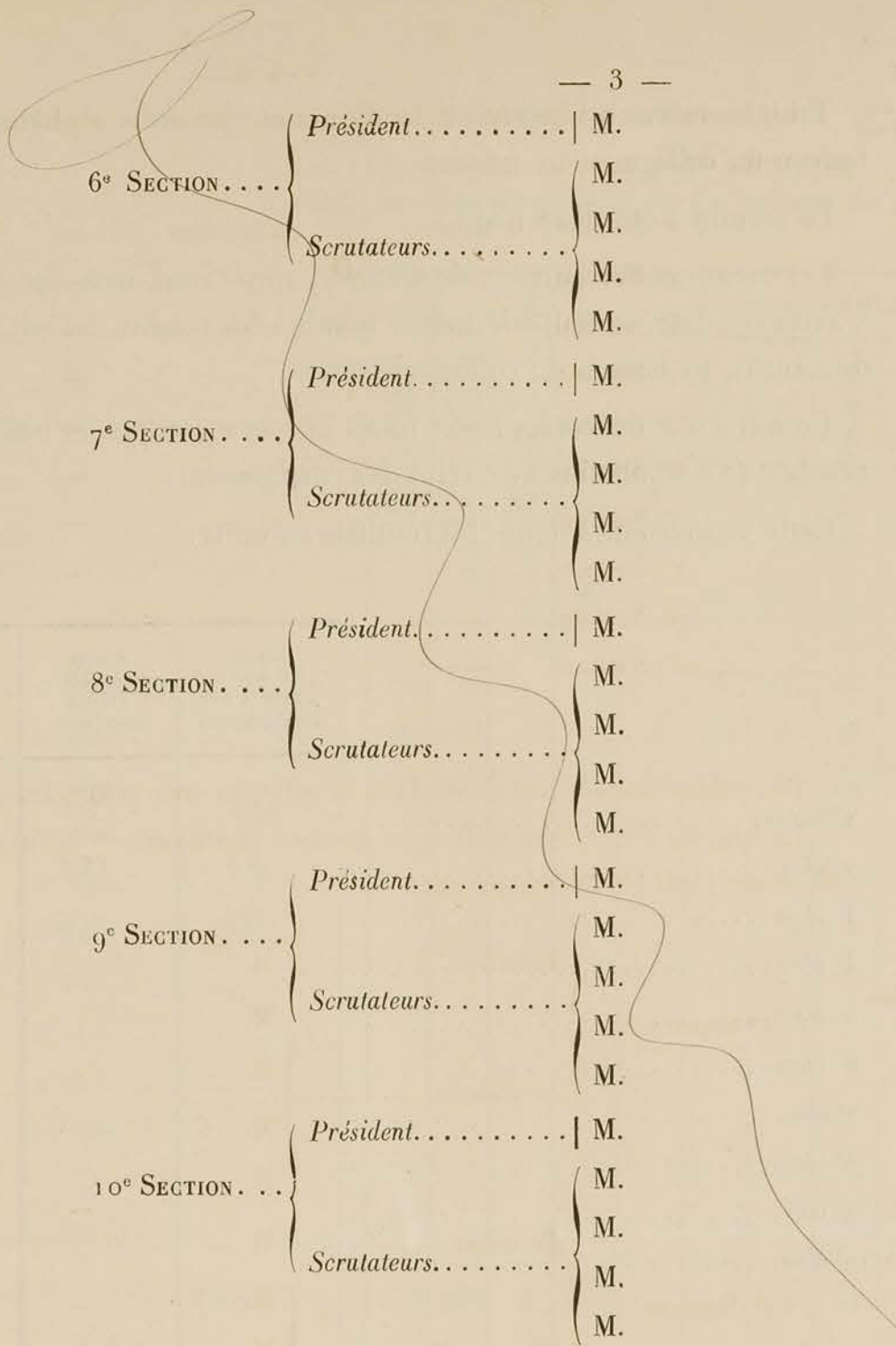
1 ^{re} Section, de la lettre	<i>A</i>	à la lettre	<i>C</i>	—	<i>140</i>	électeurs.
2 ^e Section,	—	<i>D</i>	—	<i>L</i>	—	<i>131</i> —
3 ^e Section,	—	<i>N</i>	—	<i>V</i>	—	<i>156</i> —
4 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
5 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
6 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
7 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
8 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
9 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
10 ^e Section,	—	—	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION	{	Président	M. (2) <i>Wagnan Eugène</i>
		Scrutateurs	M. <i>Veimer Edouard</i>
			M. <i>Reymond Warin</i>
			M. <i>Chabon Joseph</i>
2 ^e SECTION	{	Président	M. <i>Hermelin Lucien Antoine</i>
		Scrutateurs	M. <i>Arroux Marius</i>
			M. <i>Michel Michel</i>
			M. <i>Wardonez J. J. Bte</i>
3 ^e SECTION	{	Président	M. <i>Chaudouy Eugène</i>
		Scrutateurs	M. <i>Bondel Prosper</i>
			M. <i>Louvettes Siméon</i>
			M. <i>Woreux Thomas</i>
4 ^e SECTION	{	Président	M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.
5 ^e SECTION	{	Président	M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.



Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *unp* —————, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section	139	139	"	"
2 ^e idem.....	128	128	"	"
3 ^e idem.....	136	136	"	"
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....	423	423	"	"

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS À							M.	M.	M.
				<i>Fruchier</i>	<i>Honnorat</i>	<i>C. Alknauf</i>	<i>Déjurgel</i>	<i>Wac-abaras</i>	<i>Rochebrun</i>	<i>Divers</i>			
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.			
1 ^{re} Section	139	139	4	26	43	23	17	10	"	"			
2 ^e idem	128	128	"	37	31	30	16	10	4	"			
3 ^e idem	156	156	2	47	31	37	23	14	1	1			
4 ^e idem													
5 ^e idem													
6 ^e idem													
7 ^e idem													
8 ^e idem													
9 ^e idem													
10 ^e idem													
TOTAUX	423	423	2	120	109	100	96	34	9	1			

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits	427
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements	423
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes	423

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants	423
A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾	2
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés..	421
MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾	211

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES
M. Truchies Raoul	cent vingt	120
M. Honorat Léon	cent cinq	105
M. Callenand César	cent	100
M. Defevre Adolphe	cinquante six	56
M. Mac-Adamas	quatre-vingt quatre	34
M. Rochebrun Joseph	cinq	5
M. Rivet	un	1
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2) blancs	deux	2

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.
Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. ⁽³⁾ *Aucun des candidats* n'ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue *il y a été proclamé sénateur* lieu de procéder à un second tour de scrutin.
Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Les deux bulletins blancs remis, dûment paraphés par le Bureau de la 3^{me} Section ont été annexés au présent procès-verbal et déduits pour le calcul de la majorité absolue.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à une heure.

Le Président

[Signature]

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

[Signature]

[Signatures: D. A. M..., Bouffier, G..., Collin]

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des

lections de vote sont restés constitués comme il a été bureau des 1^{re} Section dont trois membres, M. Gouffier (François); Arnault (marin)

cinq heures.

illement ont été effectués de la même manière et

ulletins trouvés dans les urnes.

(1) Si du bureau remplacé ici.

[Large handwritten area with signatures and notes, including '3me bureau', 'Bureau', 'A. Dury', 'Bury', 'Collin']

8° idem.....

9° idem.....

10° idem.....

TOTAUX.....

NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
		en plus.	en moins.
120	120	"	"
127	128	1	"
155	155	"	"
421	422	1	"

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETTINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETTINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETTINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS À									
				<i>Fuchier</i>	<i>Wac-adaras</i>	<i>E. Allmann</i>	<i>Bourras</i>	<i>Andrieux</i>	<i>Delage</i>	<i>Allegry</i>			
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section.....	130	129	14	86	27	3	4	2	2	1			
2 ^e idem.....	128	128	14	82	20	8	2	2	1	1			
3 ^e idem.....	188	188	24	89	32	4	1	3	1	1			
4 ^e idem.....													
5 ^e idem.....													
6 ^e idem.....													
7 ^e idem.....													
8 ^e idem.....													
9 ^e idem.....													
10 ^e idem.....													
TOTAUX.....	422	422	82	288	79	12	7	7	4	3			

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....	427
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....	421
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....	422

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾	421
A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾	82
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....	369
MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾	185

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Fruchies Raoul	Deux cent cinquante huit et dix	258
M. Mac-Adamas	Deux cent cinquante huit	258
M. Allemand César	soixante dix neuf	79
M. Honnorat Léon	deux	2
M. Andrien	sept	7
M. Defarges Adolphe	sept	7
M. Felleguin Elanerie	quatre	4
M.	trois	3
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2) blancs	cinquante deux	52

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu. Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. (3) Fruchies (Raoul), avocat, Député des Basses-Alpes, ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diversés du bureau.

Les 52 bulletins blancs remis, dûment parafés, par les bureaux des trois sections ont été annexés au présent procès-verbal et déduits pour le calcul de la majorité absolue.

En outre, les émargements constatés par la liste du bureau de la 2^{me} section étant de 127 tandis que les bulletins trouvés dans l'urne s'élevaient à 125, le Bureau central a adopté comme chiffre de votants de la dite section 127 et fixé par suite à 257 au lieu de 258 le nombre des suffrages attribués à M. Fruchies.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

[Signature]

Le Secrétaire,

[Signature]

Les Membres du bureau,

[Signatures: J. H. B. ...]

3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus (1).

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ci.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section				
2 ^e idem				
3 ^e idem				
4 ^e idem				
5 ^e idem				
6 ^e idem				
7 ^e idem				
8 ^e idem				
9 ^e idem				
10 ^e idem				
TOTAUX				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETTINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETTINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETTINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
				1 ^{re} Section																
2 ^e idem.....																				
3 ^e idem.....																				
4 ^e idem.....																				
5 ^e idem.....																				
6 ^e idem.....																				
7 ^e idem.....																				
8 ^e idem.....																				
9 ^e idem.....																				
10 ^e idem.....																				
TOTAUX.....																				

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements..
 Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)
 ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à *2^{he}* heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 à 5, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 6 à 11, les feuilles de pointage; (*1^{er} tour et 2^{me} tour*)

Sous les n°s 12 à 68, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs. (<i>2 au 1^{er} tour et 82 aux 2^{me} tour</i>)...	54	}	54
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante...	"		
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.	"		
Bulletins sur papier non blanc.....	"		
Bulletins portant des signes extérieurs.....	"		
Bulletins divers.....	"		

Enfin, sous les n°s " à " , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit: (*néant*)

Approuvant la lecture de six signatures nulles à la dixième page du présent procès-verbal.

Le Président,

[Signature]

Les Membres du bureau.

Le Secrétaire,

[Signature]

[Signatures: D. Marcini, Bouffier, Collomp]

Y S Dr R

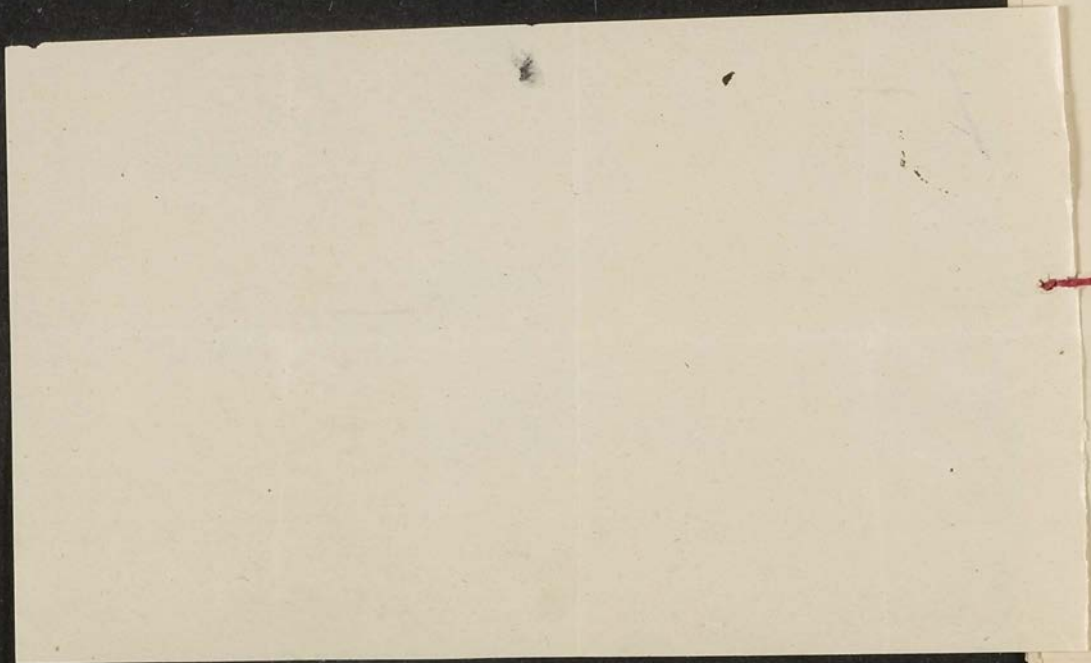
~~2nd Bureau~~

3rd Bureau

Y S Dr R

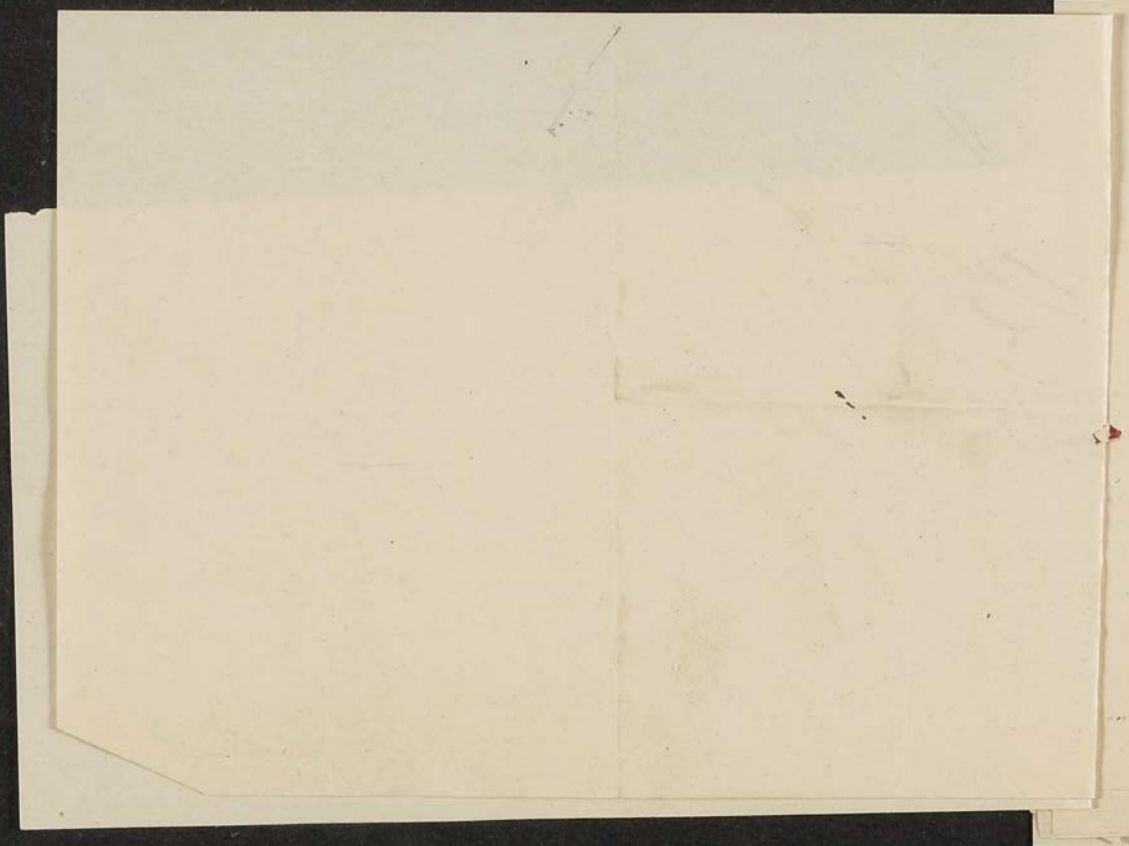
W





Y S By Me

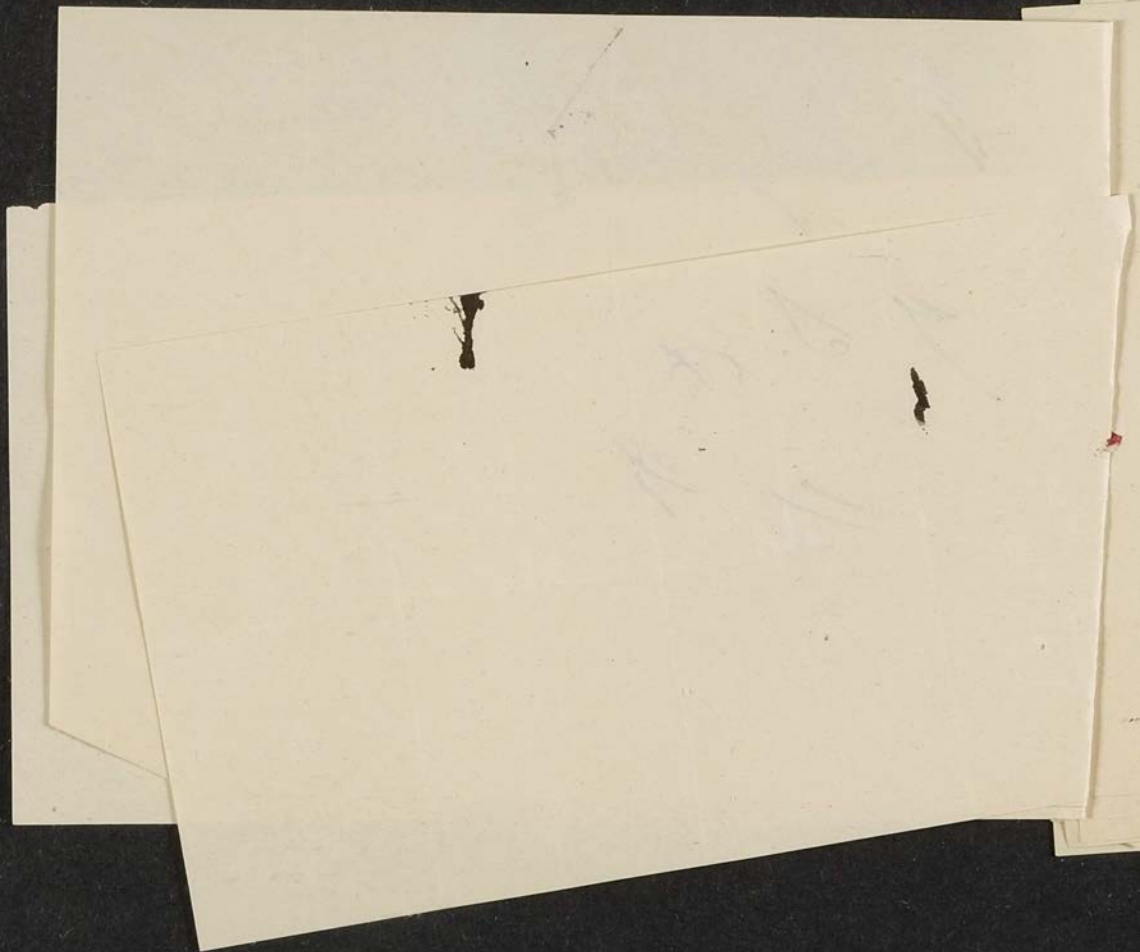
Me



4 S. B. R.

4 S. B.

11 B

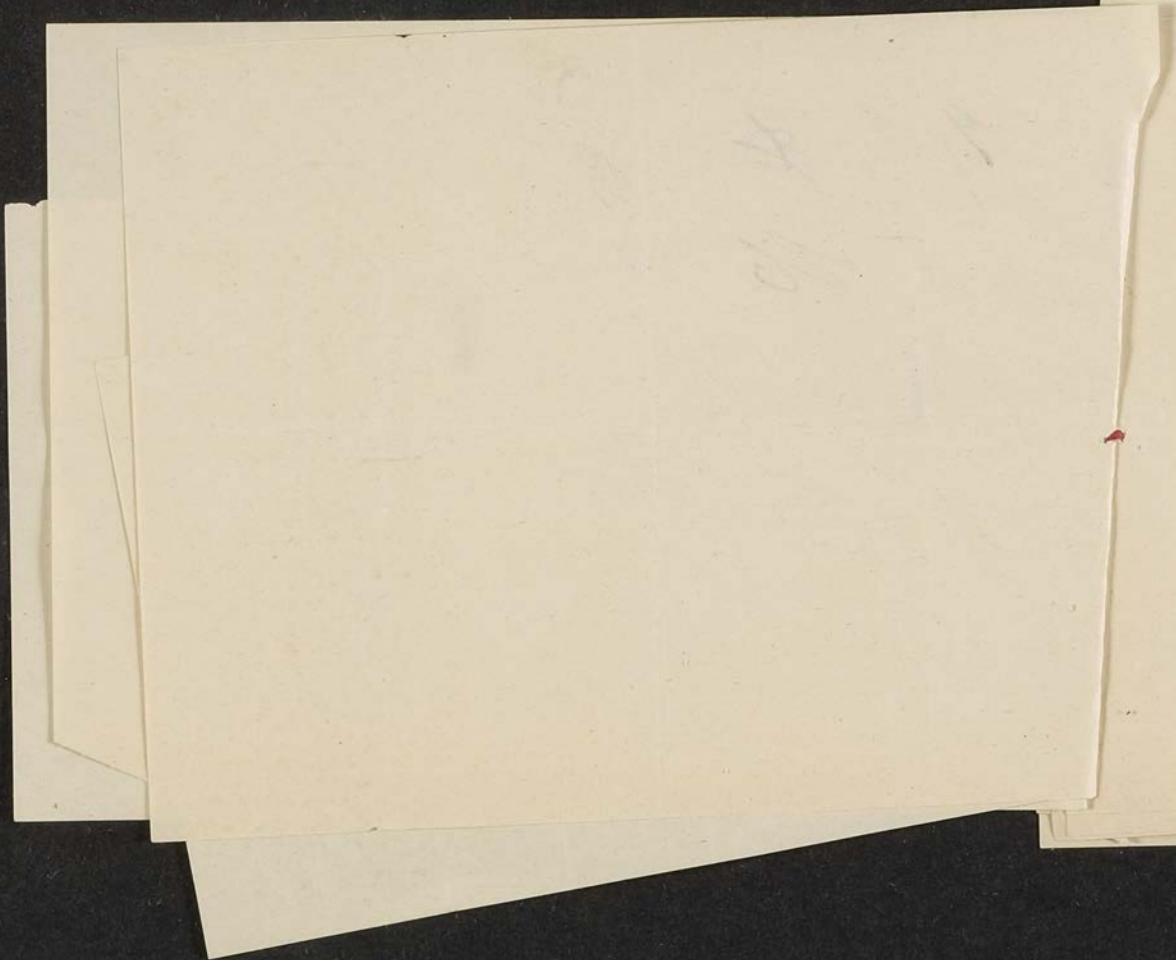


A. S.

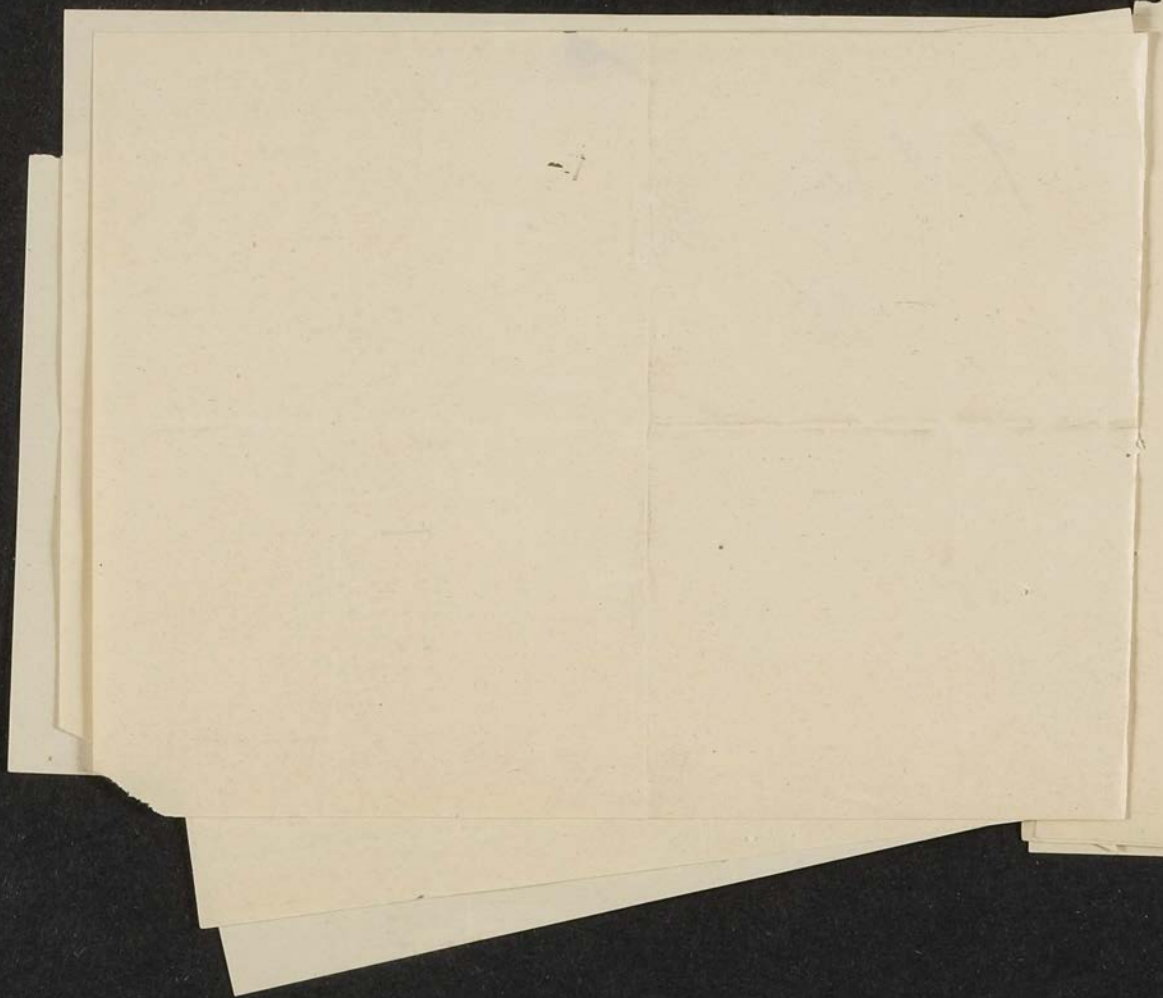
\$

B

M



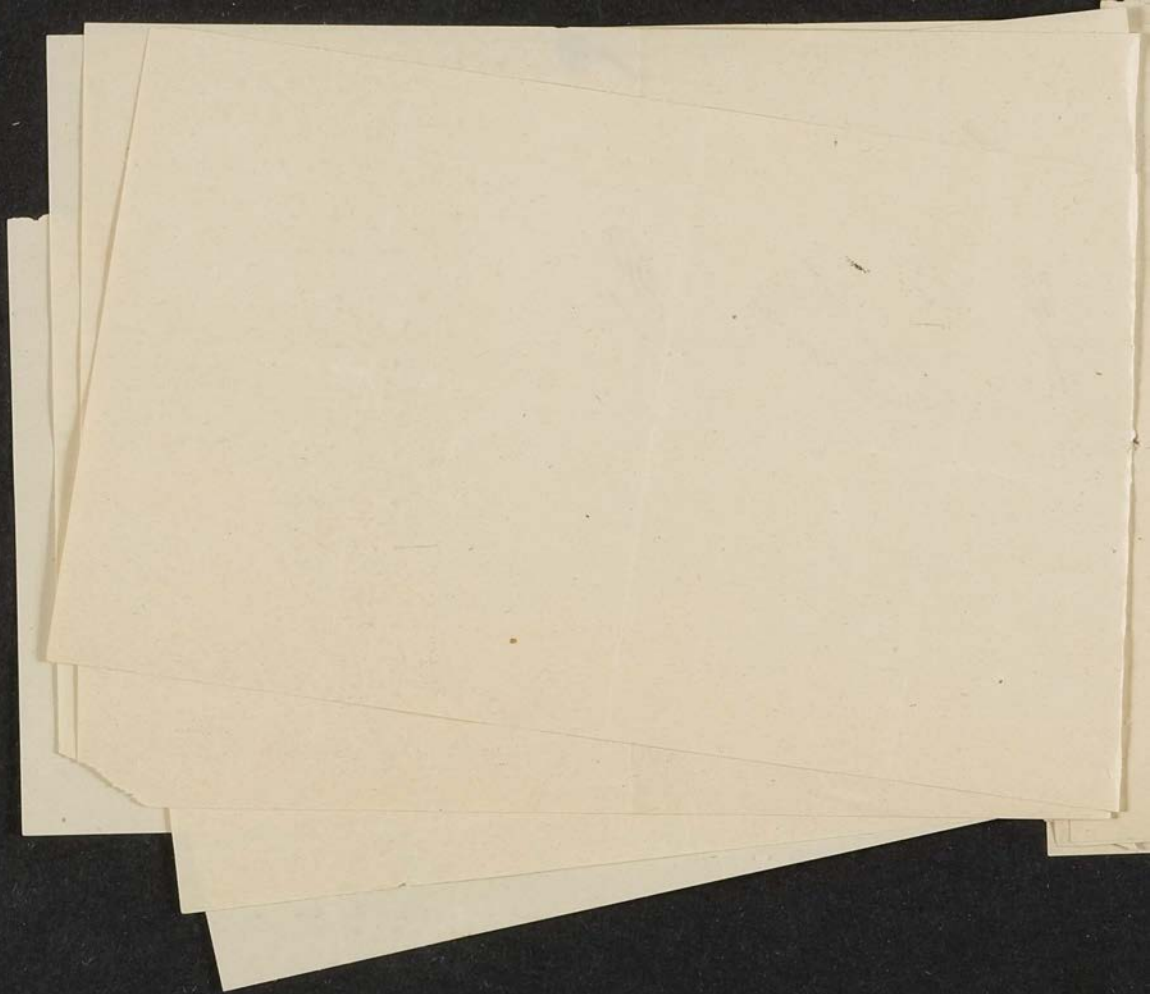
7 S By B.
M



4 A C - -

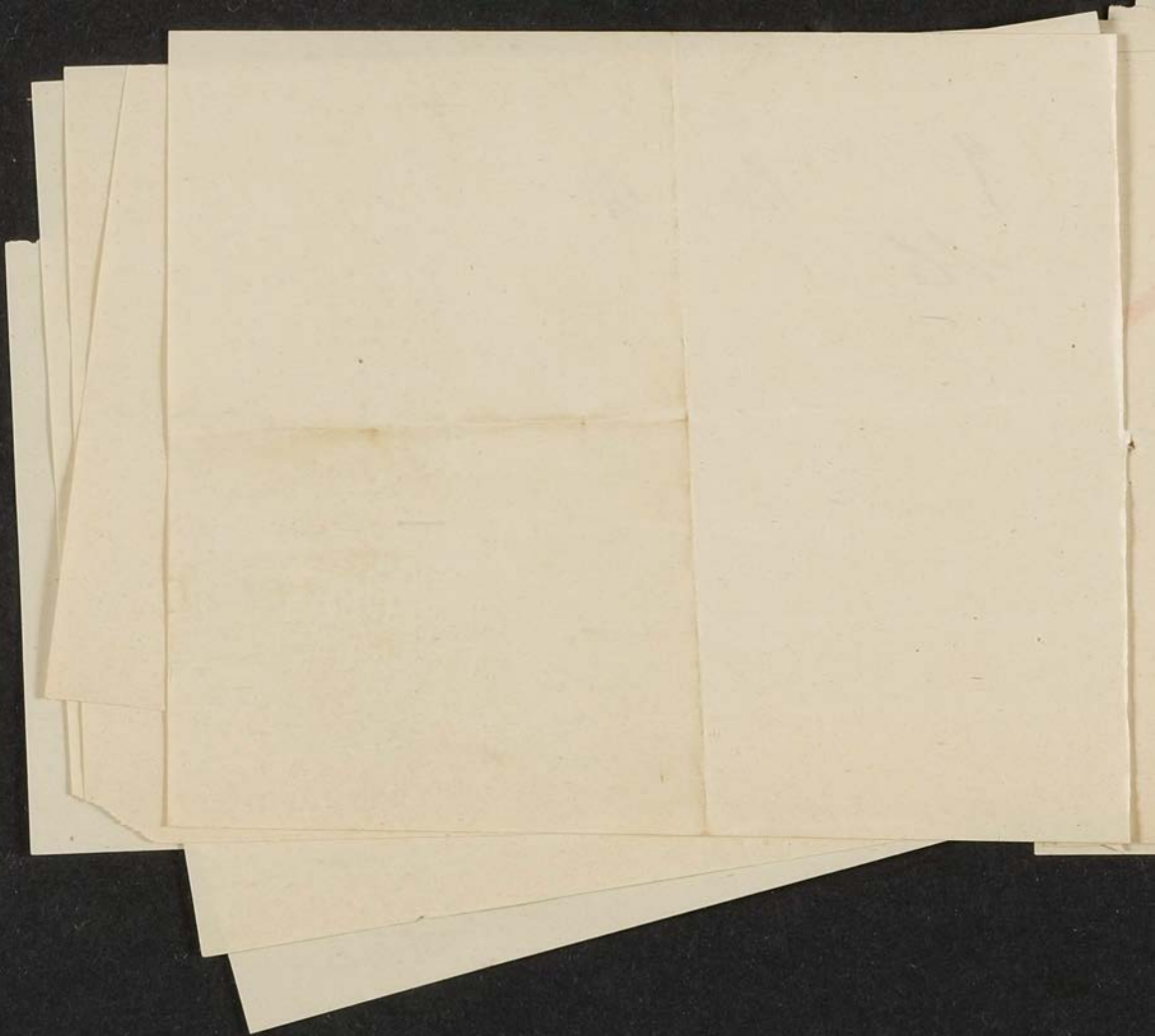
47 A D. B.
113

11

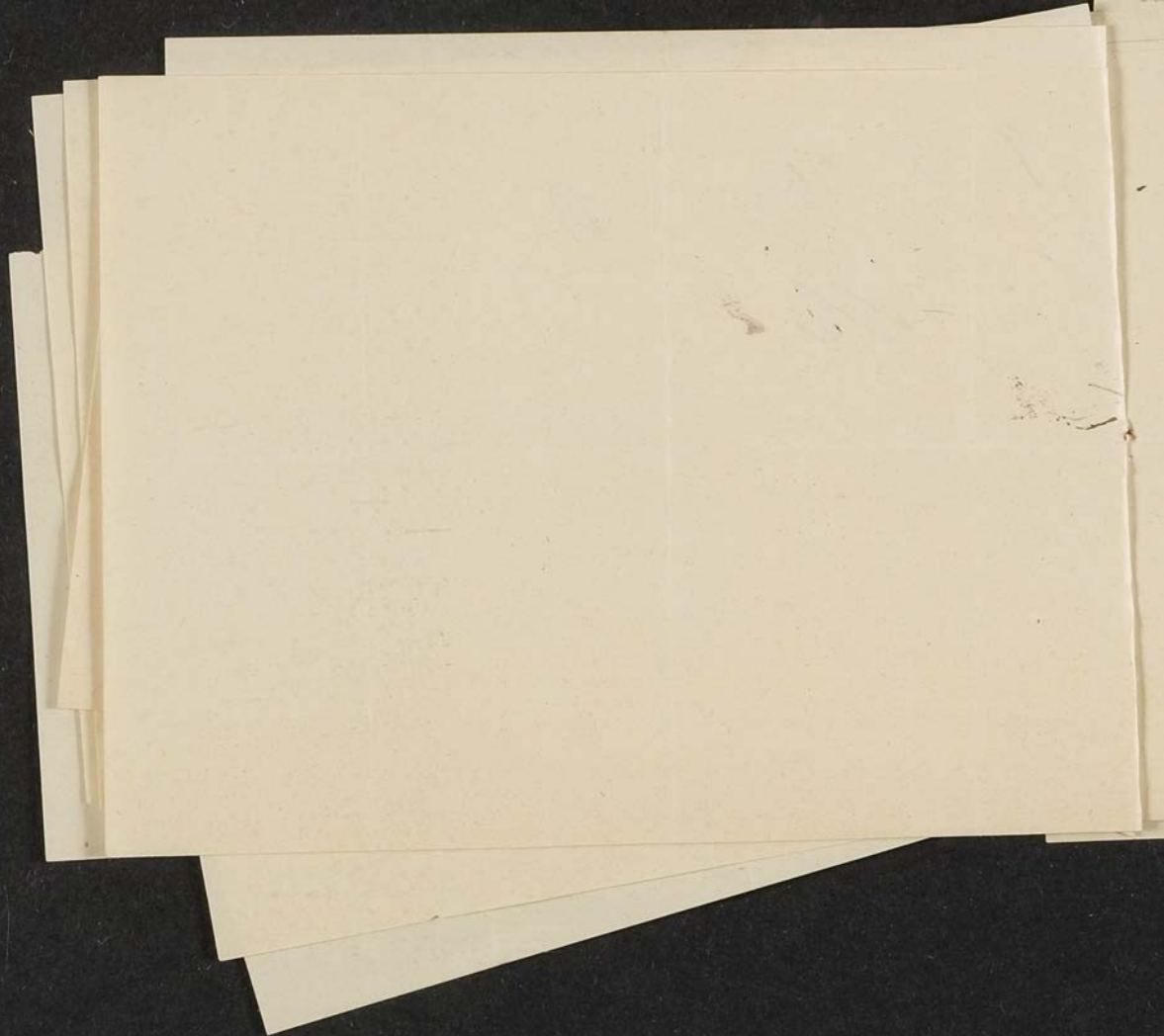


4 5 6 7

8



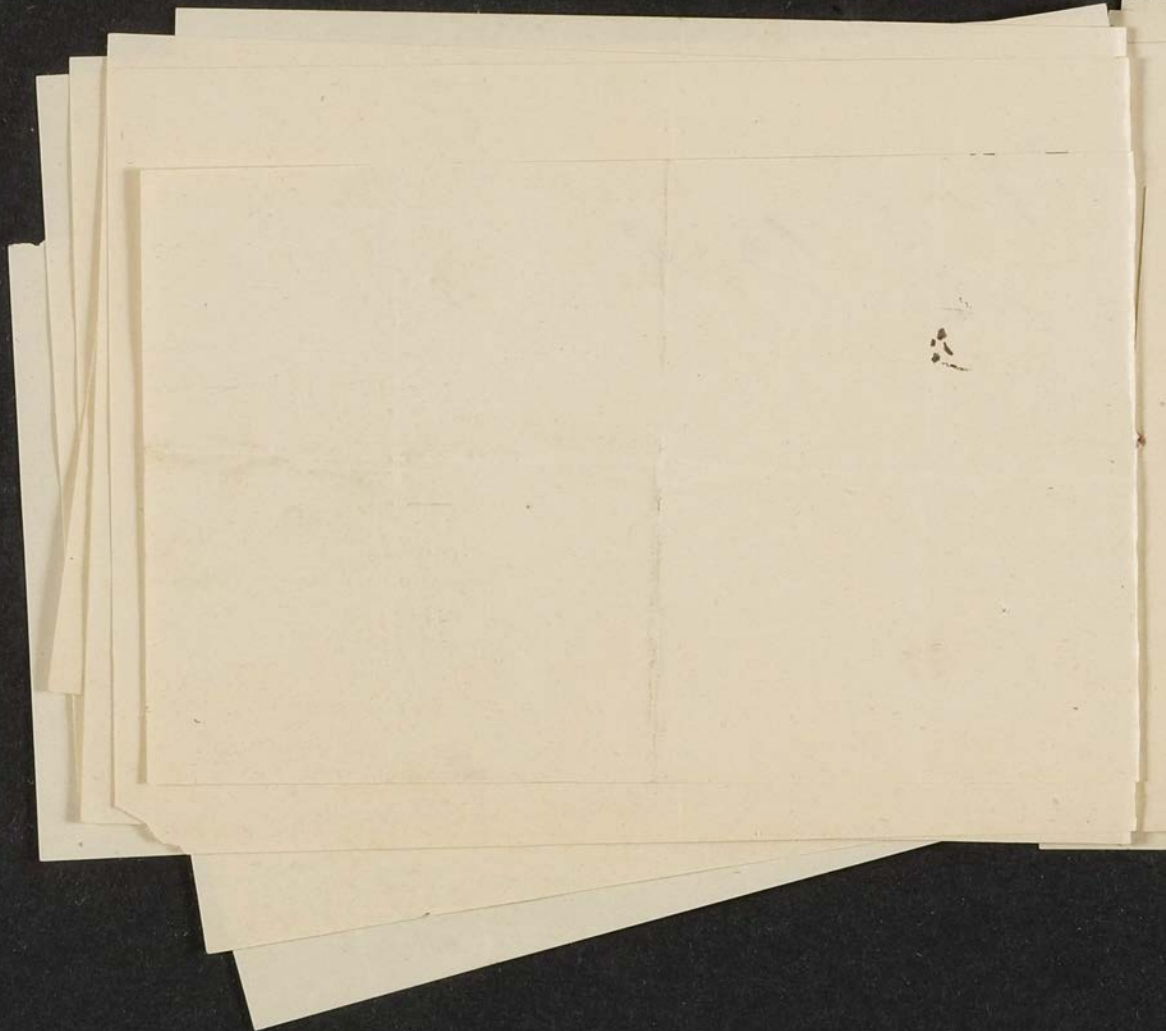
4 S Bz P
M



4 1 B3 9
M



1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100



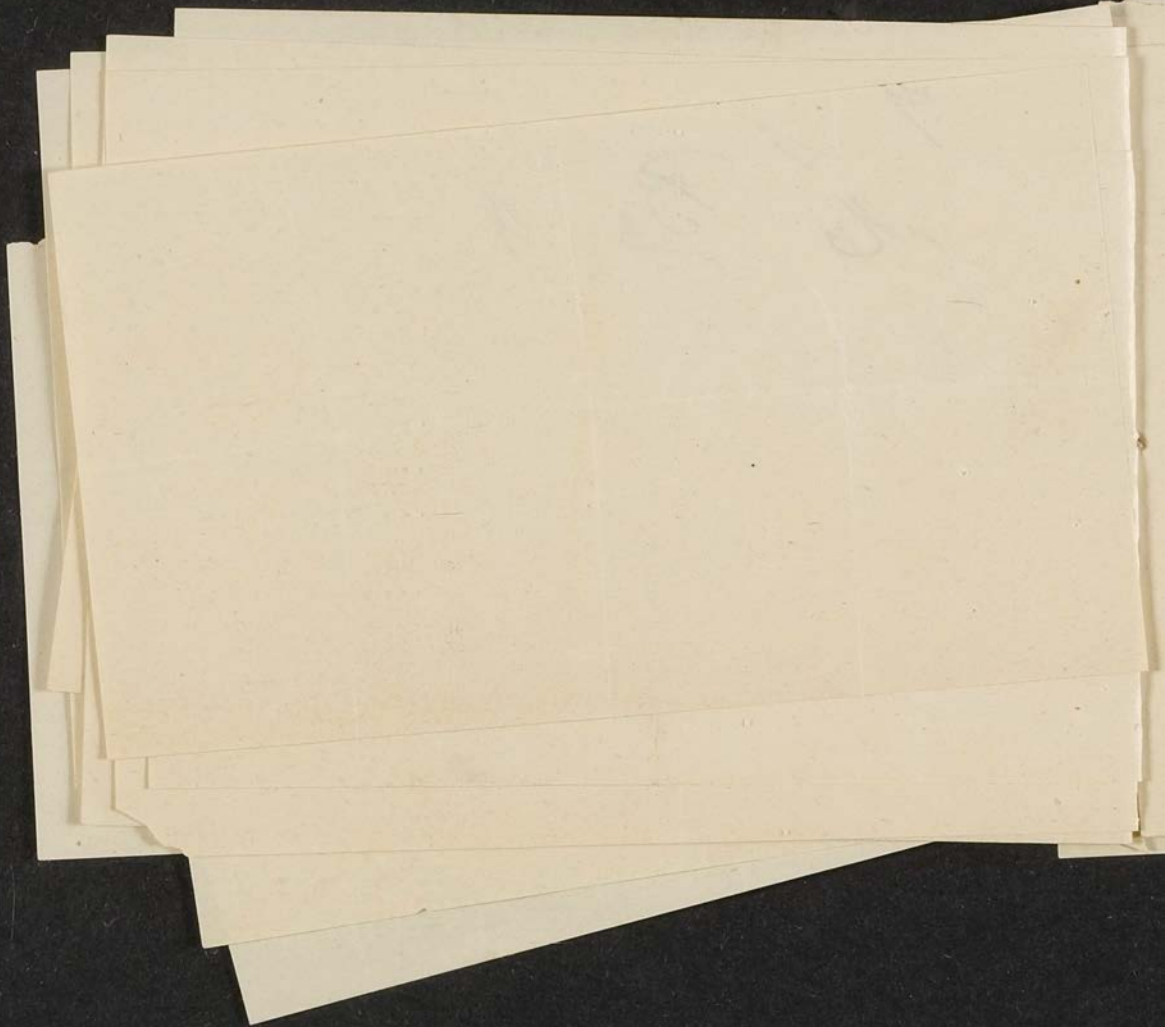
4 1
y 1

R

M

B

P

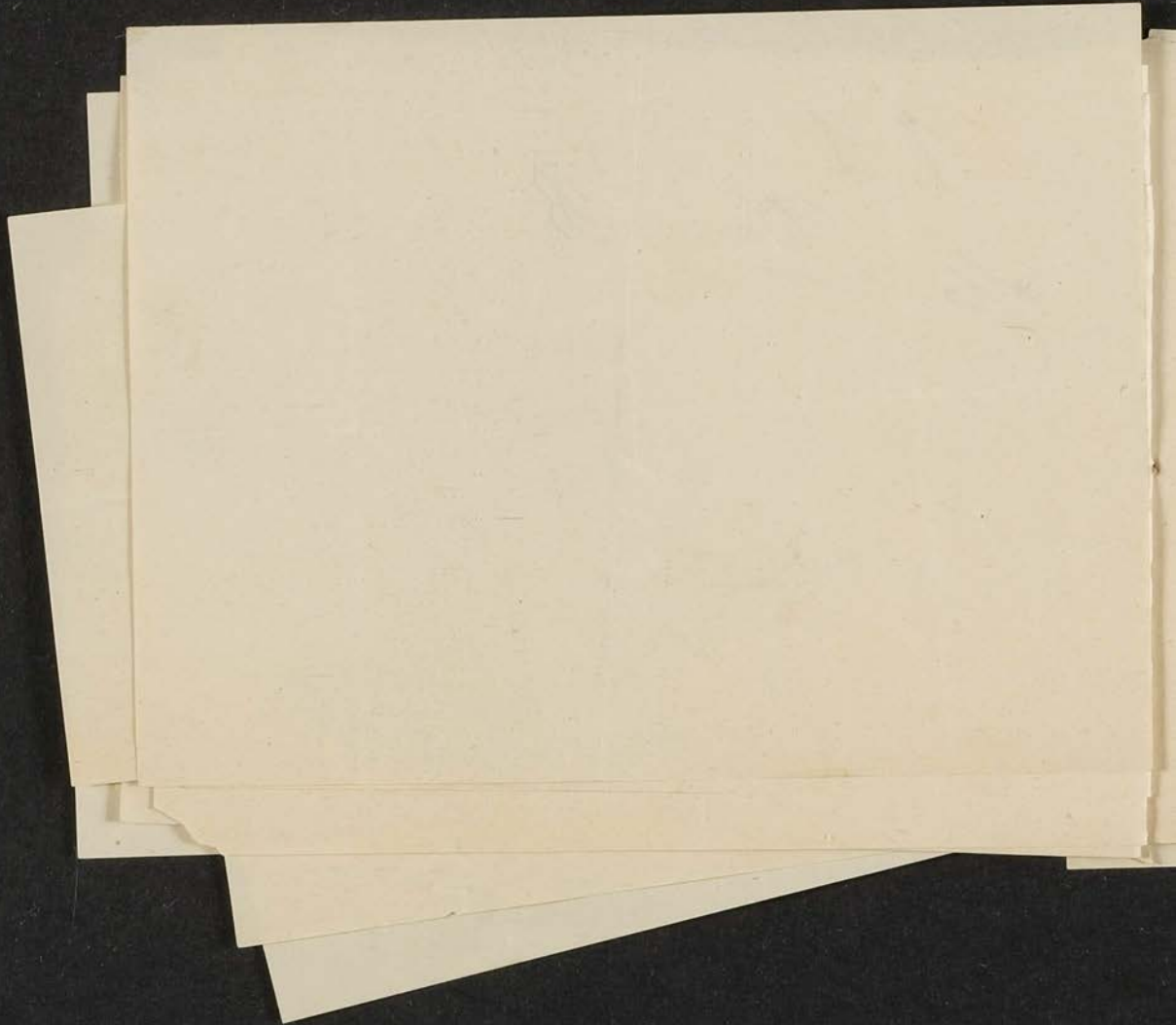


4 5

Be

16

B



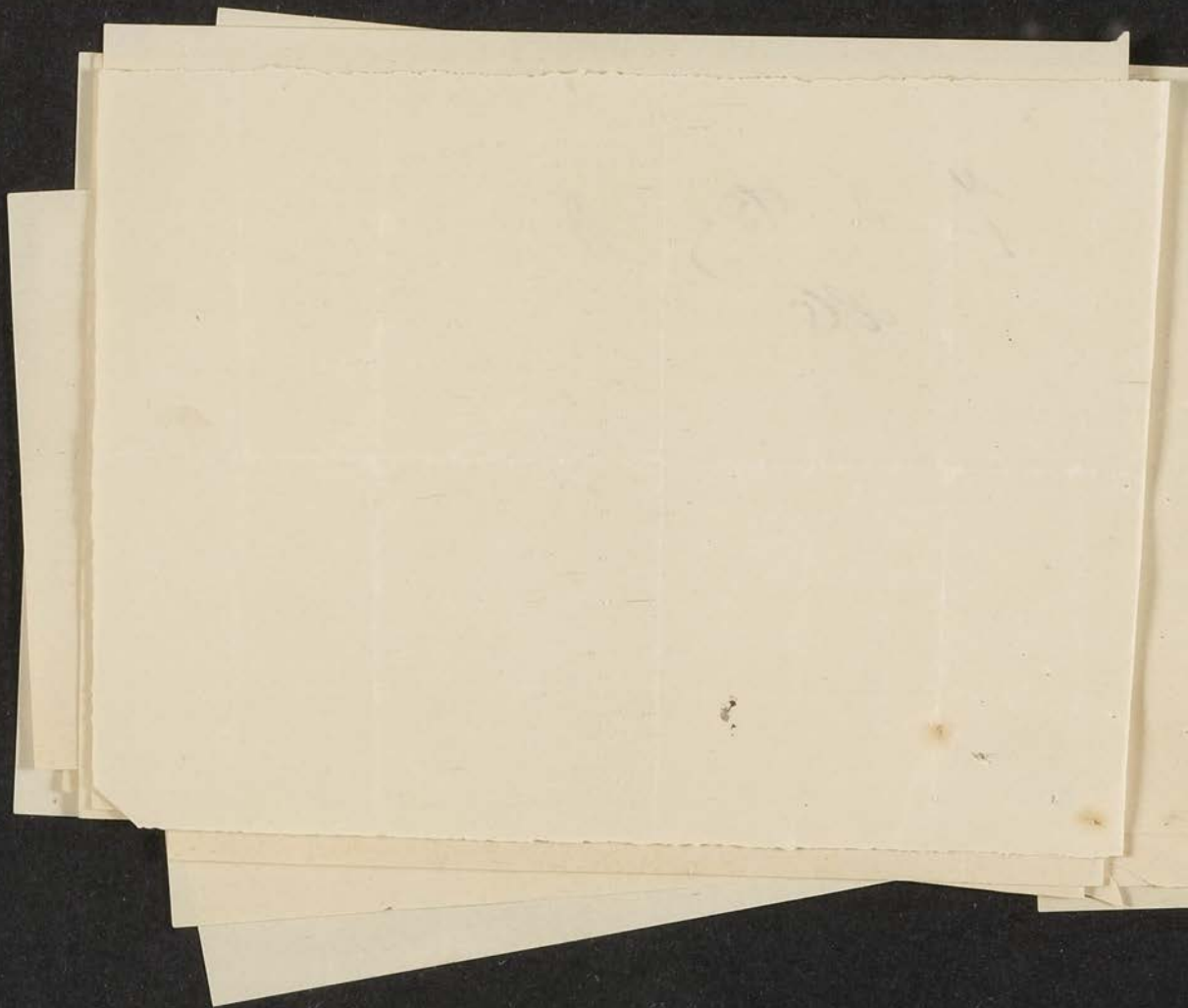
4 5 7 8
M



75 De B
Me



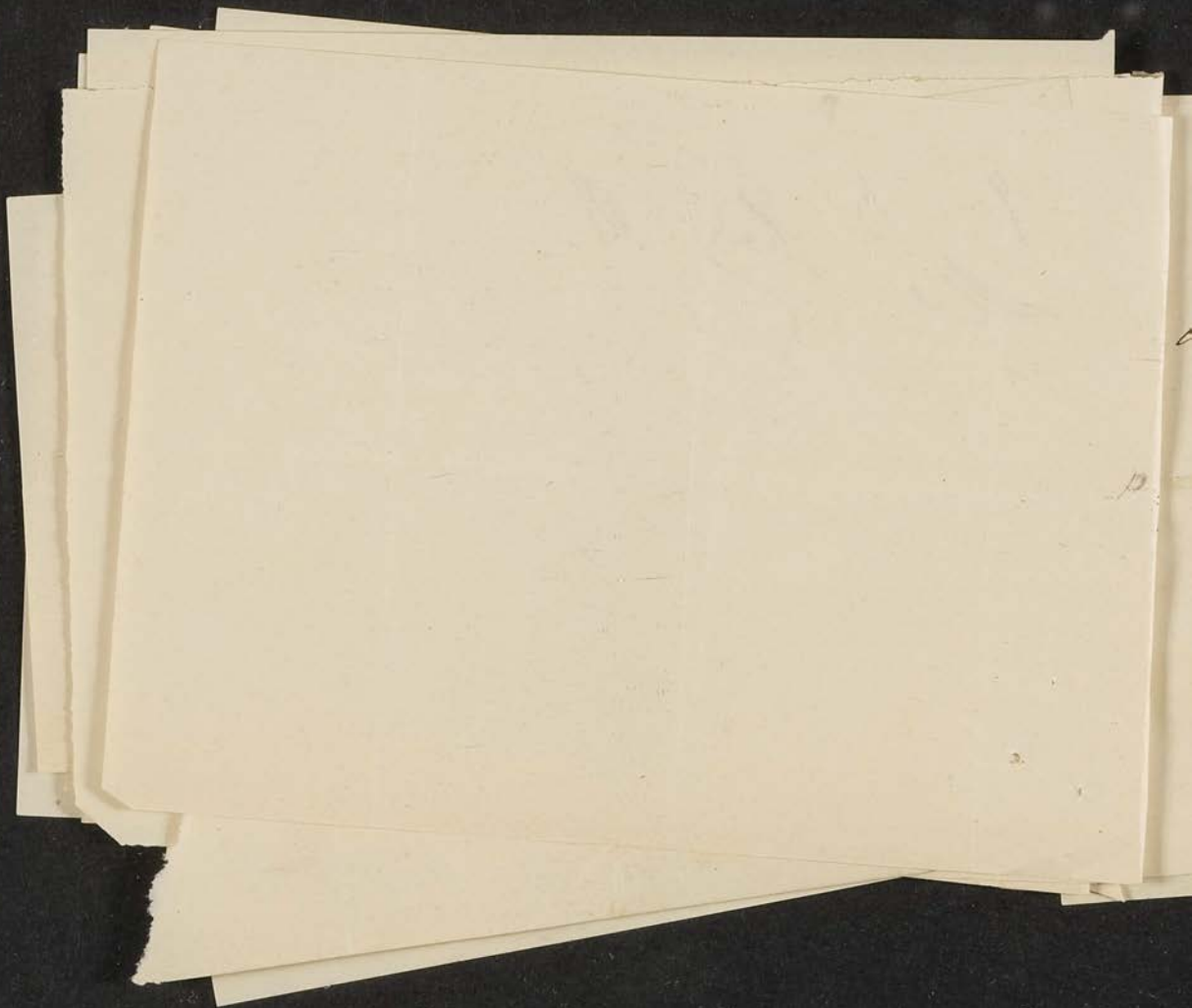
7 5 137 11
16



4. S
Dy B
M



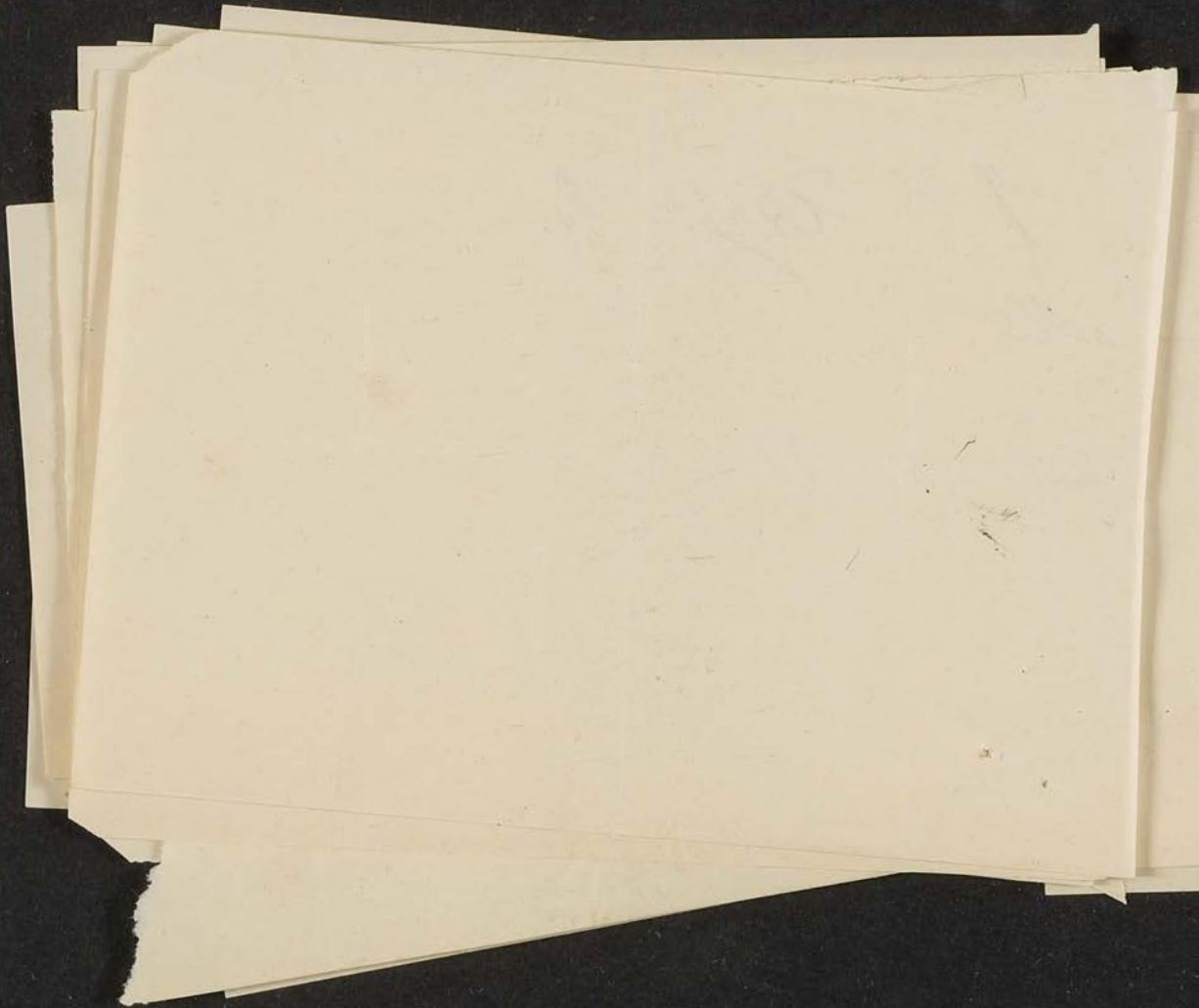
9 B D R
Me



Y S Dg

B

Me



Y S D B
Me

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 18 AOUT 1895

CANDIDAT RÉPUBLICAIN

~~RAOUL FRUCHIER~~

AVOCAT

Député des Basses-Alpes

Digne, impr. Vial.

9 5 Feb 18

M

ELECTION SÉNATORIALE

Scrutin du 18 août 1895

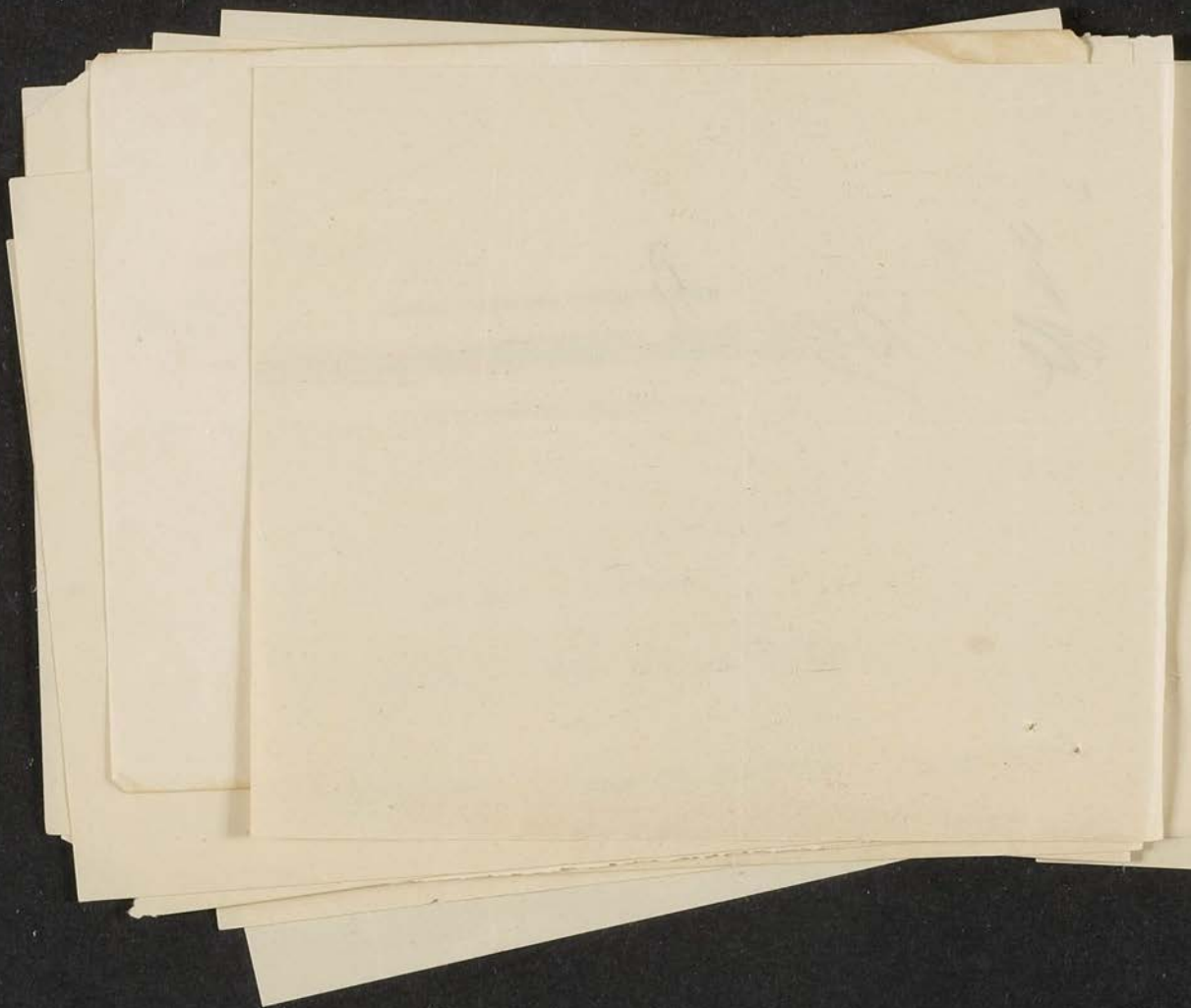
Candidat Républicain:

~~LEON HONNORAT~~

Avocat-Avoué, Conseiller général

Blanc

f.
Y S
Mc Bz P!



4 S D
M

21

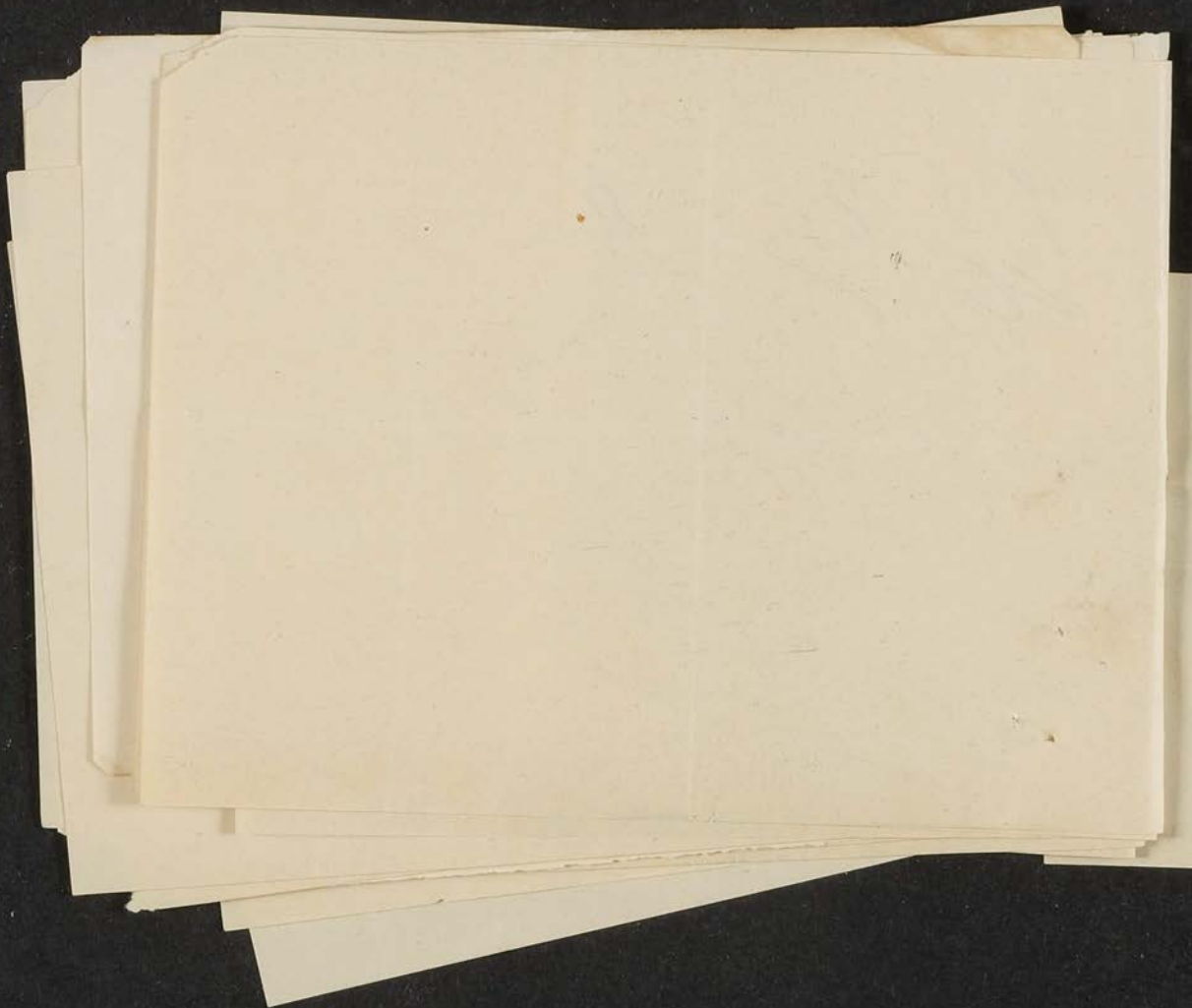


75

16

100

100



1875
M. J. B. S.



MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 1^{er} BUREAU DE VOTE.

De la lettre A à la lettre C.

(N°s 1 à 140 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 10 août et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, en regard du nom du délégué qu'ils remplacent, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

Arresté

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Richard Jean Francois délégué Castellet les Sausses			au.		
2	Aguillon Ferdinand délégué Bellaffaire			au.		
3	Ailhaud Joseph délégué Chorame Basse			au.		
4	Ailhaud Joseph délégué Liseron			au.		
5	Allegro Francois Conseiller d'arrondissement			au.		
6	Allemand Cesar Conseiller Général			au.		
7	Alphand Jean Pierre délégué Ubaye			au.		
8	Ambrois Auguste délégué Aiglun			au.		
9	Amielh Calixte délégué Canaron			au.		
10	Amielh Léon Joseph délégué Barles			au.		
11	André Hubert délégué Beaudument			au.		
12	André Paulin délégué Castellane			au.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	André Fortani délégué Entrepreneurs		<i>[Signature]</i>	all.		
14	Angelvin César délégué Manosque		<i>[Signature]</i>	all.		
15	Arnaud Benoit délégué Bauphin		<i>[Signature]</i>	all.		
16	Arnaud Casimir délégué Reynes		<i>[Signature]</i>	all.		
17	Arnaud Casimir délégué Villars Brandis		<i>[Signature]</i>	all.		
18	Arnaud Hyacinthe délégué Chorame Haute		<i>[Signature]</i>	all.		
19	Arnaud Jean B ^{te} délégué Uvernet		<i>[Signature]</i>	all.		
20	Arnaud Jean B ^{te} délégué Fours		<i>[Signature]</i>	all.		
21	Arnaud Jean Joseph délégué Montpezat		<i>[Signature]</i>	all.		
22	Arnaud Julien délégué Seyne		<i>[Signature]</i>	all.		
23	Arnaud Marius délégué Curbieres		<i>[Signature]</i>	all.		
24	Arnaud Rosin délégué Chorame Haute		<i>[Signature]</i>	all.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Arnoux Louis délégué St-Jeannet		<i>[Signature]</i>	au.		
26	Arnoux Thomas délégué St-Jurson		<i>[Signature]</i>	au.		
27	Aubert Jean Etienne délégué Signe		<i>[Signature]</i>	au.		
28	Audibert Alexandre Victor délégué Carniol		<i>[Signature]</i>	M.		
29	Audibert Firmin délégué Robion		<i>[Signature]</i>	au.		
30	Audibert Joseph délégué Courchons		<i>[Signature]</i>	au.		
31	Audibert Jules délégué Reillanne		<i>[Signature]</i>	Am.		
32	Audibert Pierre délégué Castellet les Saunes	Miquis	<i>[Signature]</i>	M.		
33	Auquier Marcelin Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>	M.		
34	Autran Frédéric délégué Peyroules		<i>[Signature]</i>	au.		
35	Autran Jean B ^{te} délégué Annot		<i>[Signature]</i>	au.		
36	Auzet Vincent délégué Beaujeu		<i>[Signature]</i>	au.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Arond Eugène Conseiller d'arrond.		g	au.		
38	Arond Marius délégué Quinson		f	au.		
39	Arme Jean délégué Wolse		S	au.		
40	Arane Jules délégué Curriers		S	au.		
41	Baille Ludovic délégué St Symphorien		f	au.		
42	Balp Alexandre délégué Meyronnes		f	au.		
43	Balp Jean délégué Peypresq		eg	M.		
44	Banon Joseph délégué Cyréoux		S	M.		
45	Barbe Léon délégué Entrevennes		S	M.		
46	Bardonnêche Joseph délégué Mison		eg	M.		
47	Barrais Eugène délégué Halensole		eg	M.		
48	Barrière Vigile Conseiller d'arrond.		g	au.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Basset Melchior délégué La Brillanne		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
50	Baudouil Florimond délégué Allos		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
51	Baudin Pierre délégué Entrevaux		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
52	Bausset Joseph délégué Valensole		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
53	Bayle Laurent délégué Le Vernet		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
54	Bec Hippolyte délégué Sisteron		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
55	Becard Louis délégué Château Arnoux		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
56	Beraud Benjamin délégué Chaudon		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
57	Bernard Auguste délégué La Palud		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
58	Bernard Baptiste délégué Soleilhas		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
59	Bernard Pierre Eugène délégué St Vincent		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
60	Bremond Coussaint délégué St Gille		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Béroard Eugène délégué Entrevaux		7	au.		
62	Berrin Joseph délégué Demandolx		g	au.		
63	Besancon Saturnin délégué Valensole		ny	au.		
64	Blanc Antoine délégué St. Croix du Verdou	2	g	au.		
65	Blanc Bruno délégué Rougou		B	au.		
66	Blanc Firmin délégué S. Hospitalet		3	au.		
67	Blanc Louis délégué Gisteron		g	au.		
68	Blanc Cheophile délégué Oppédette		g	au.		
69	Bondil Prosper Conseiller d'arrond. Moustiers		g	au.		
70	Bondil Joseph délégué Brevans		3	au.		
71	Bondil Jules délégué Moustiers		g	au.		
72	Bonnefoy Henri délégué Redortiers		g	au.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Bonnet Albis délégué Montfort		<i>g</i>	<i>all.</i>		
74	Bonnet Antoine délégué Colmar		<i>g</i>	<i>all.</i>		
75	Bonnet Denis délégué Bédijun		<i>g</i>	<i>all.</i>		
76	Bonnet Edouard délégué Méailles		<i>g</i>	<i>all.</i>		
77	Bonnet Jean délégué Montsalier		<i>g</i>	<i>all.</i>		
78	Bontoux Félix Conseiller Général		<i>g</i>	<i>all.</i>		
79	Bouffier Joseph délégué Oraison		<i>g</i>	<i>all.</i>		
80	Boyer Adrien Conseiller d'arrond ^t		<i>g</i>	<i>all.</i>		
81	Boyer Lucien délégué Cruis		<i>g</i>	<i>all.</i>		
82	Bremond Achille délégué Moustiers		<i>g</i>	<i>all.</i>		
83	Bremond Augustin délégué Châteauneuf-Mirail		<i>g</i>	<i>all.</i>		
84	Bremond Denis délégué Vachères		<i>g</i>	<i>all.</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Bris Fortuné délégué Seipin		<i>S</i>	au.		
86	Brun Auguste délégué St André		<i>S</i>	au.		
87	Brun Jacques délégué St Benoit		<i>S</i>	all.		
88	Brun Melchior délégué Pierrevue	<i>Magnon M^e</i>	<i>S</i>	au.		
89	Bucelle François Conseiller Général		<i>S</i>	all.		
90	Burle Celestin délégué Le Carre		<i>S</i>	all.		
91	Burle Laurent délégué St Martin de Brômes		<i>S</i>	all.		
92	Cabrier Denis délégué Sigoncel		<i>S</i>	all.		
93	Caire Marc Calixte Conseiller d'arrond. ^t		<i>S</i>	au.		
94	Carretier Ferdinand délégué Revest du Brion		<i>S</i>	all.		
95	Carretier Hippolyte délégué Simiane		<i>S</i>	au.		
96	Carretier Prudent Conseiller d'arrond. ^t		<i>S</i>	au.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Catalan Hyacinthe délégué allos			all.		
98	Chabaud Joseph délégué Estoublon			all.		
99	Chabot Jean B ^{te} délégué Signe			all.		
100	Chabrier Fortuné délégué Peypuis			all.		
101	Chabus Joseph délégué Manc			all.		
102	Chaffaut au Palais Conseiller Général			all.		
103	Champsaur délégué Gigors	Joseph		all.		
104	Charnier Georges Conseiller d'Arrondissement					
105	Charpenel Jean délégué La Condamine			all.		
106	Chaspoul César délégué Champtercier			all.		
107	Chaspoul Paul délégué Clumane	Chaspoul Paul		all.		
108	Chaspoul Paul délégué Majastres			all.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Charstan Maurice délégué Lambert		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
110	Chaudrony Eugène délégué Mejeb		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
111	Chaussegros Bernard délégué La Javie		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
112	Chauvin Antoine délégué Bevons		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
113	Chauvin Celestin délégué Signe		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
114	Clair Jean André délégué St Pierre		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
115	Clare André délégué Pontis		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
116	Clarion Antoine délégué Seque		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
117	Cleopâtre Louis Conseiller d'arrond. ^t		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
118	Cogordan Georges Conseiller Général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
119	Collomp André Conseiller d'arrond. ^t		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
120	Collomp Félicien délégué Castillon		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	Collomp Louis délégué Vergons			all.		
122	Colomb Antoine délégué Digne			all.		
123	Colomb Jacques Conseiller d'arrond. ^t			all.		
124	Colomb Léopold délégué Digne			all.		
125	Combe Camille délégué Le Sauzet	Dou Joseph		all.		
126	Combe Jean Ange Conseiller d'arrond. ^t			all.		
127	Combe Paul délégué Revest St Martin			all.		
128	Comte Auguste délégué Mallemoison			all.		
129	Conchy Aimé délégué Claret			all.		
130	Convers Octave Conseiller Général La Javie			all.		
131	Cossa Joseph Conseiller Général Entrevaux			all.		
132	Coulet Isidore délégué La Garde			all.		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 140 électeurs.

A Digne, le 10 Août 1891.



Le Préfet,

[Signature]

ARRÊTÉ a présente liste au nombre de Cent trente neuf émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

Cent trente neuf votants

_____ le 2^e idem.
_____ le 3^e idem.

Président du bureau vote,

[Signature]

Les Scrutateurs,

[Signatures]
Raymond Marin
Jey Edouard

2. tour.

[Signature]

[Signature]

[Signature]

Nota. La feuille de pointage doit être tenue en double; après le dépouillement elle est arrêtée et signée par le Président et les quatre scrutateurs du bureau de vote.

Election Sénatoriale du 18 août 1895. Collège électoral des Basses-Alpes. 1 Sénateur à élire.
Feuille de pointage du 1^{er} Bureau de vote. (1^{er} tour de scrutin).

FEUILLE N^o

Nombre des votes après la liste d'émargement...
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne

Recensement de vote. — Feuille de dépouillement.

Exemple :

Nom et Prénoms.	Qualification et domicile.	20	40	60
Chev. Louis.	Avocat. Nancy.	1234567890	1234567

Instruction. On écrira les Nom, Prénoms, Profession et Domicile, dans les colonnes désignées à gauche de la feuille; on marquera en chiffres, en commençant par 1 et finissant par 0, ainsi que l'on peut le voir sur le tableau ci-contre, sur les 20 points de chaque case, les votes obtenus, en commençant par la première case 20 et en continuant vers la droite par celles 40, 60, 80, etc.; voyez exemple.

155 - 156 - 157 - 158 - 159 - 160 - 161 - 162 - 163 - 164 - 165 - 166 - 167 - 168 - 169 - 170 - 171 - 172 - 173 - 174 - 175 - 176 - 177 - 178 - 179 - 180 - 181 - 182 - 183 - 184 - 185 - 186 - 187 - 188 - 189 - 190 - 191 - 192 - 193 - 194 - 195 - 196 - 197 - 198 - 199 - 200

N ^o d'ordre.	NOM ET PRÉNOMS.	QUALIFICATION et domicile.	20	40	60	80	100	120	140	160	180	200
1	Mémorat	Avocat	////	////	///	13						
2	Allémand		////	////		33						
3	Bouchier		////	////		36						
4	Dejange		////			17						
5	Maillard		////			10						
6						13						
7												
8												
9												
10												
11												
12												
13												
14												
15												
16												
17												

Nombre de bulletins remis au 1^{er} Bureau
Nombre de bulletins comptés dans le dépouillement
Nombre de bulletins ayant donné lieu à contestation et réservés à la décision du collège

Prévu et arrêté par nous Président et scrutateurs du 1^{er} Bureau de vote

Signé le 18 août 1895.
Le Président
L. Magnan
Des Scrutateurs
L. Meunier
L. Roux
L. H. Roux

Nota - La feuille de pointage doit être tenue en double; après le dépouillement elle est annexée et signée par le Président et les quatre scrutateurs du bureau de vote.

Election sénatoriale du 18 août 1895 - Collège électoral des Basses-Alpes.
Feuille de pointage du 2^{ème} Bureau de vote (1^{er} tour de scrutin).

FEUILLE N^o Nombre des rattachés d'après la liste d'émargements...
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne...

Recensement de vote. — Feuille de dépouillement.

Exemple :

Nom et Prénoms.	Qualification et domicile.	20	40	60
Chev. Louis.	Avocat. Nancy.	1234567890	1234567...
		1234567890

Instruction. On écrira les Nom, Prénoms, Profession et Domicile, dans les colonnes désignées à gauche de la feuille; on marquera en chiffres, en commençant par 1 et finissant par 0, ainsi que l'on peut le voir sur le tableau ci-contre, sur les 20 points de chaque case, les votes obtenus, en commençant par la première case 20 et en continuant vers la droite par celles 40, 60, 80, etc.; voyez exemple.

2^{ème} Bureau - 15 tours
note

N ^o d'ordre.	NOM ET PRÉNOMS.	QUALIFICATION et domicile.	20	40	60	80	100	120	140	160	180	200
1	Allemand César				30							
2	Comorot				31							
3	Fruchier				37							
4	Maillard				10							
5	Defforge				16							
6	Edouard											
7	Pellegrin											
8	Rochebrun	maire malgais			4							
9					128							
10												
11												
12												
13												
14												
15												
16												
17												

Nombre de bulletins remis au 2^{ème} Bureau
Nombre de bulletins comptés sans dépouillement
Nombre de bulletins ayant donné lieu à contestation
et réservés à la décision du collège

Dressé et arrêté par nous, Président, et scrutateurs
du bureau de vote.
Signé, le 18 août 1895.
Le Président
Les scrutateurs

Nota - La feuille de pointage doit être tenue en double; après le dépouillement elle est arrêtée et signée par le Président et les quatre scrutateurs du bureau de vote.

Election sénatoriale du 18 août 1895 - Collège électoral des Basses-Alpes.

Feuille de pointage du 3^{ème} Bureau de vote - (1^{er} tour de scrutin).

FEUILLE N^o Recensement de vote. — Feuille de dépouillement.

Instruction. On écrira les Nom, Prénoms, Profession et Domicile, dans les colonnes désignées à gauche de la feuille; on marquera en chiffres, en commençant par 1 et finissant par 0, ainsi que l'on peut le voir sur le tableau ci-contre, sur les 20 points de chaque case, les votes obtenus, en commençant par la première case 20 et en continuant vers la droite par celles 40, 60, 80, etc.; voyez exemple.

Exemple :

Nom et Prénoms.	Qualification et domicile.	20	40	60
Chev. Louis.	Avocat. Nancy.	1234567890	1234507
		1234567890

3^{ème} Bureau - 1^{er} tour de scrutin

N ^o d'ordre.	NOM ET PRÉNOMS.	QUALIFICATION et domicile.	20	40	60	80	100	120	140	160	180	200
1	Mémeud				47							
2	Andrieu											
3	Fruchès				47							
4	Honorat				31							
5	Desjardes				23							
6	Falleguin											
7	Mulot-Blauc					2						
8	Mar. Avaras				14							
9	Rochebrun				1							
10	Coyordan				1							
11					154	1						
12					156	1						
13												
14												
15												
16												
17												

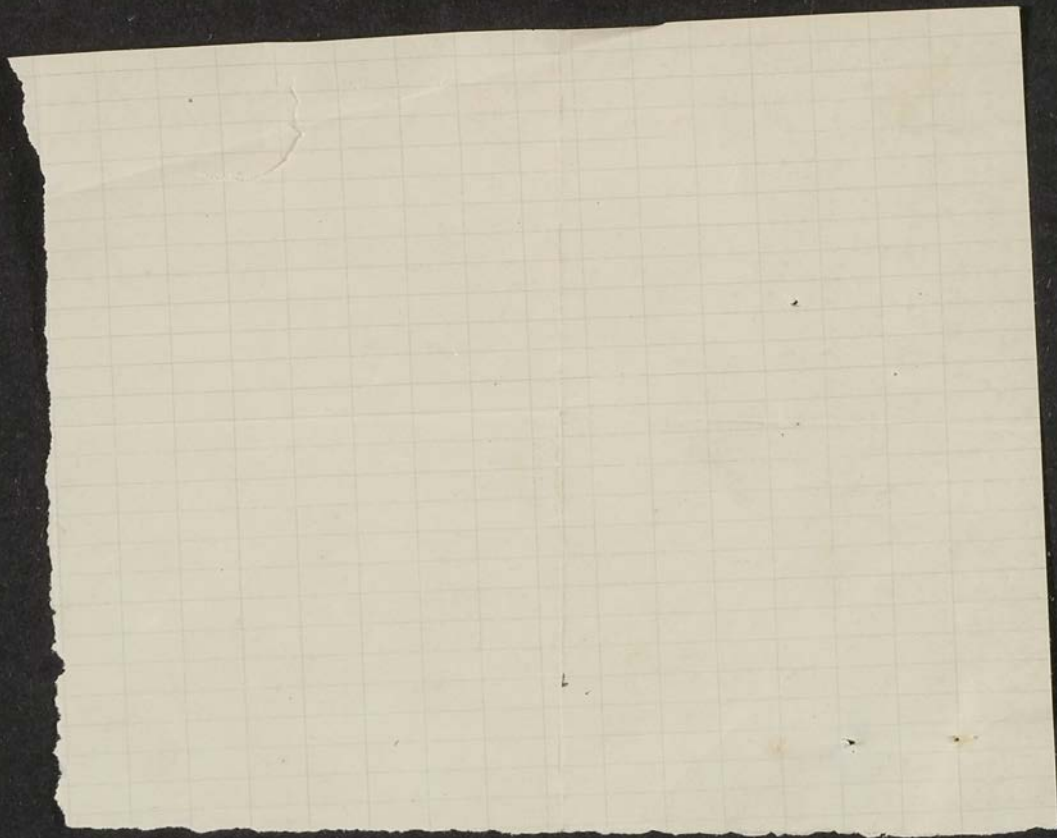
Nombre de bulletins remis au 3^{ème} Bureau
 Nombre de bulletins comptés dans le dépouillement
 Nombre de bulletins ayant donné lieu à des contestations
 et réservés à la décision du collège

Faite et arrêtée par nous, Président et scrutateurs du 3^{ème} bureau de vote.
 Signé le 18 août 1895
 Le Président, *Chéroux*
 Les scrutateurs, *Collomp, Duret, Souris, Brous*

2nd $\frac{1}{2}$ hour

2nd Bureau

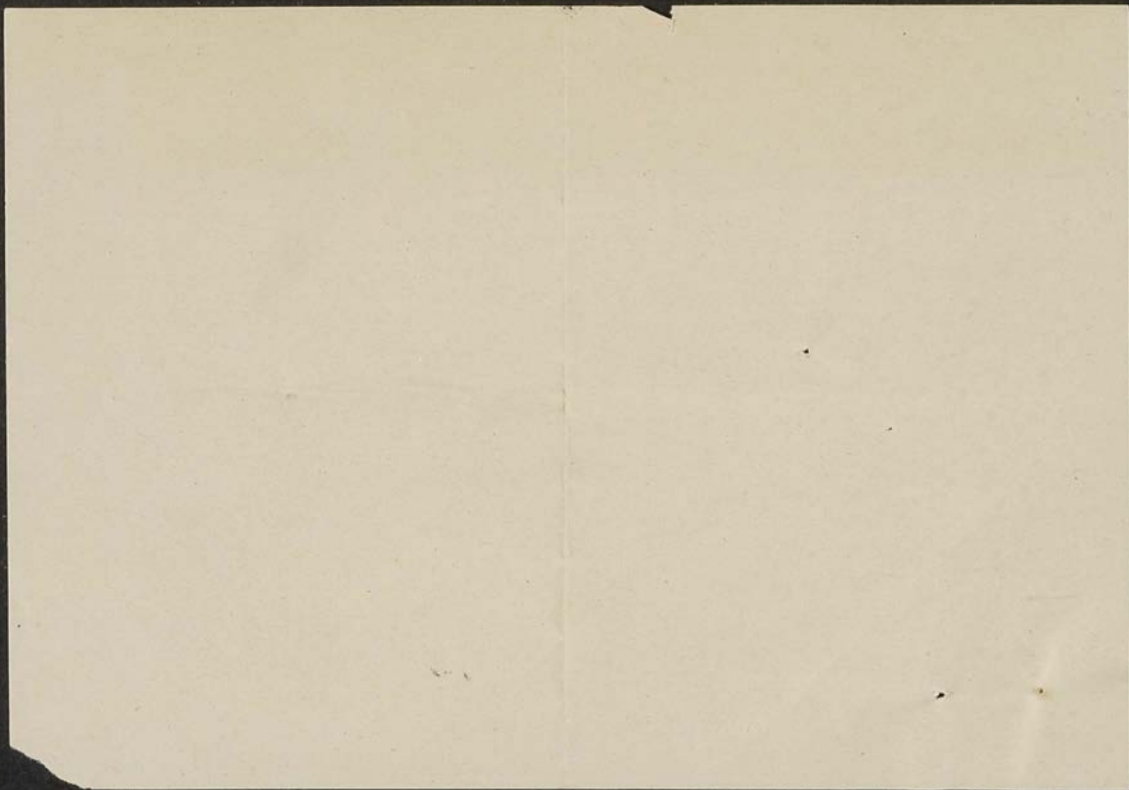
W
S



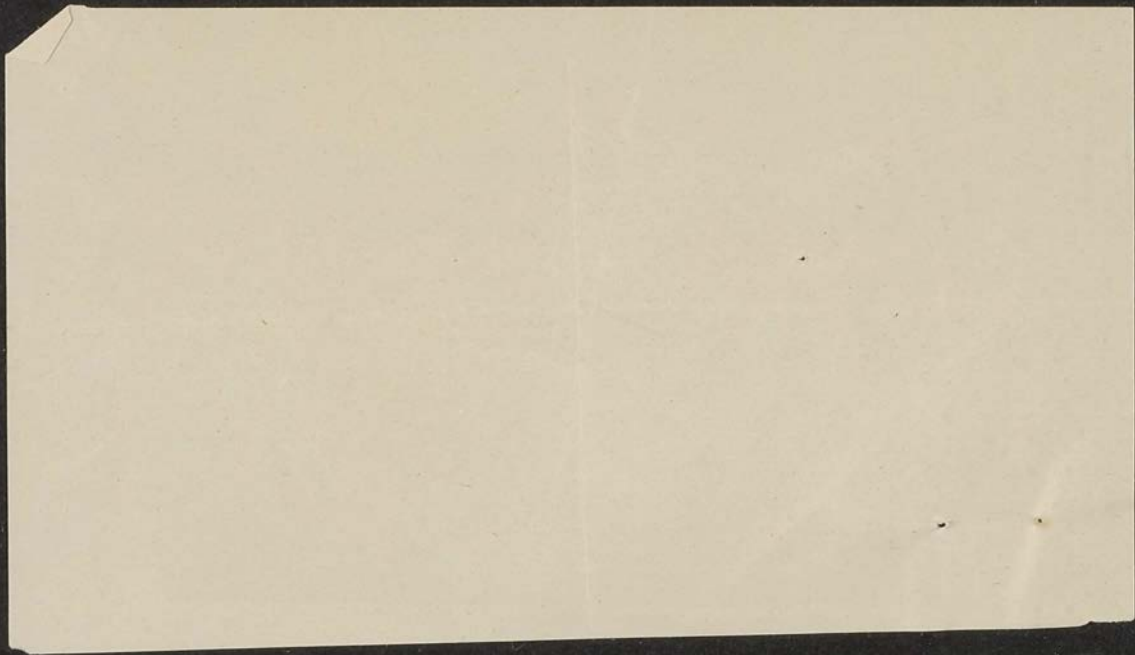
ay

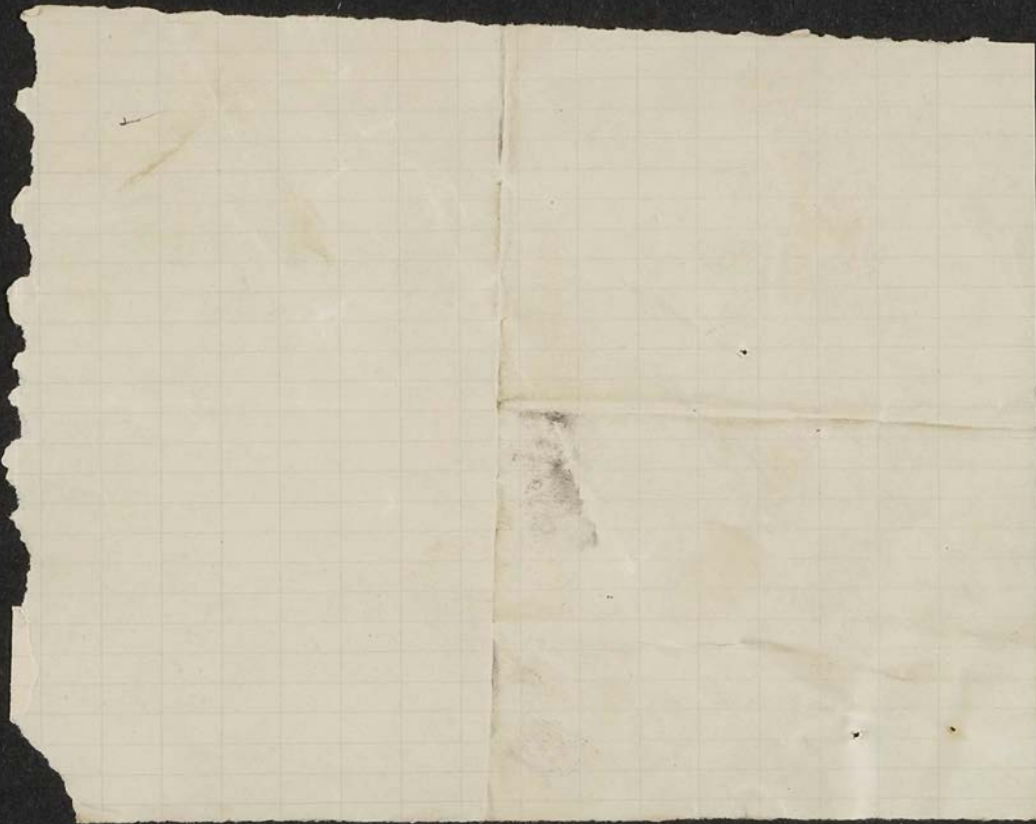
2

P



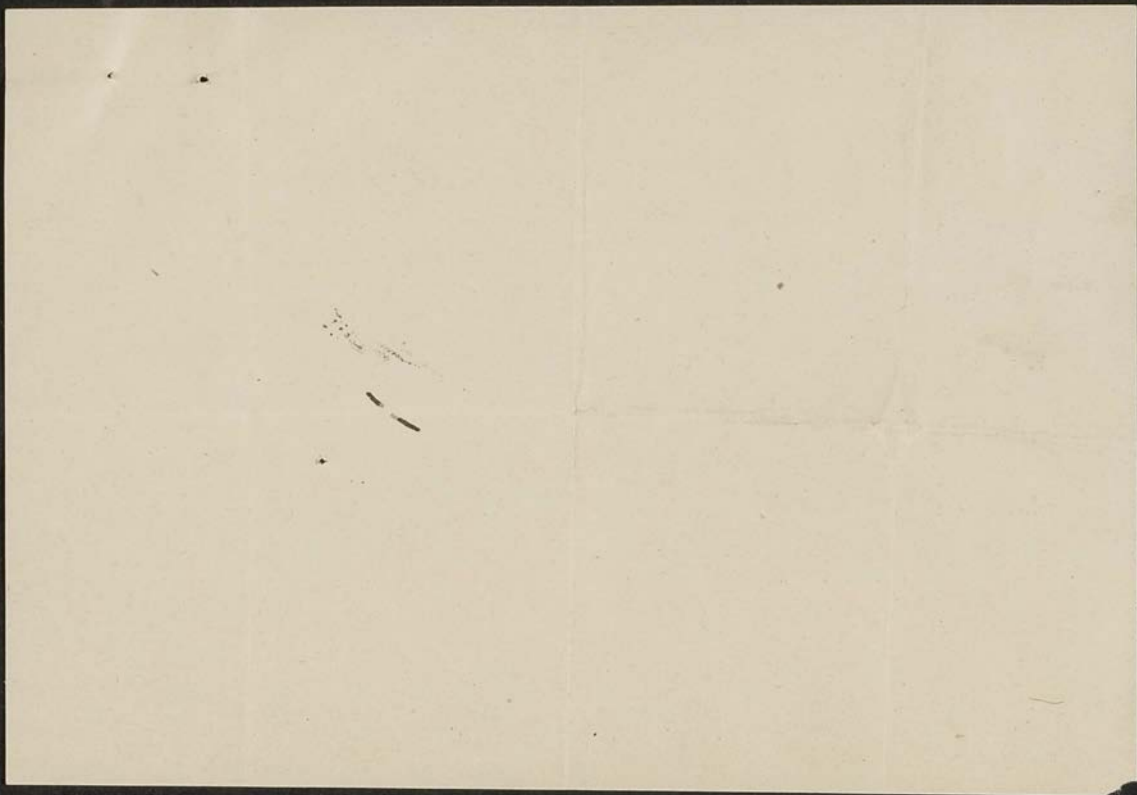
Handwritten signature or initials, possibly "A. J. P.", written in dark ink on a light-colored, aged paper. The signature is written in a cursive style, with a long horizontal stroke extending to the right. Below the main signature, there is a smaller, stylized flourish or mark.





cy 2

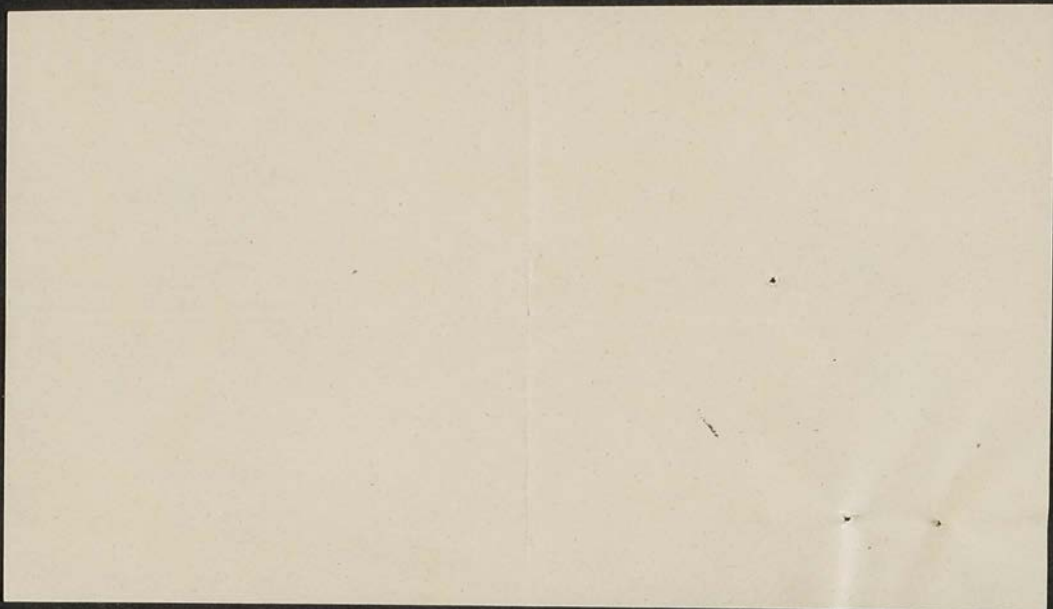
φ



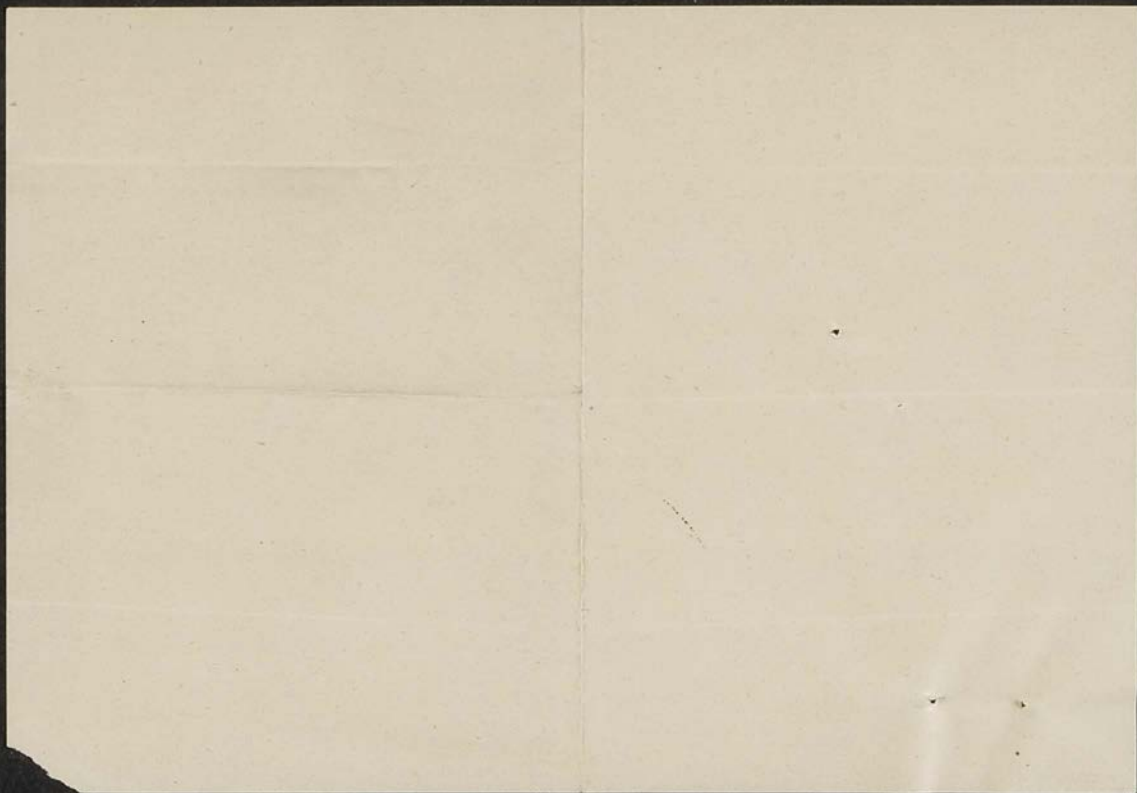
18

18

18

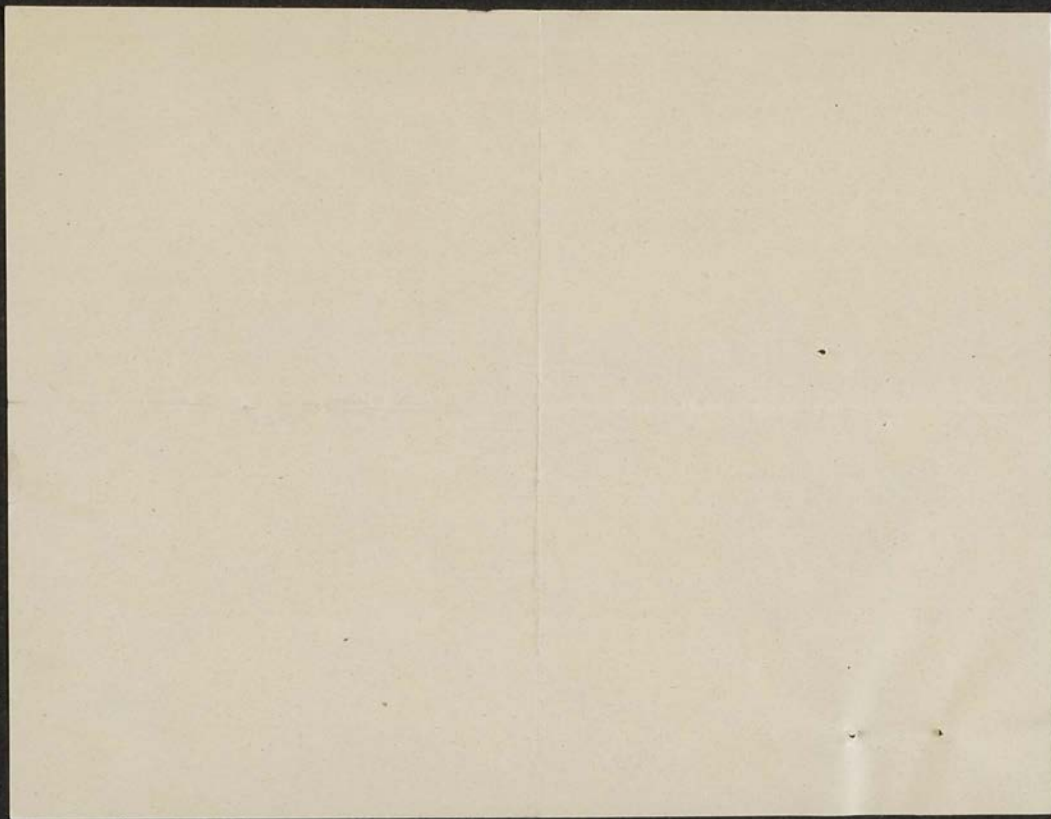


ay J
P

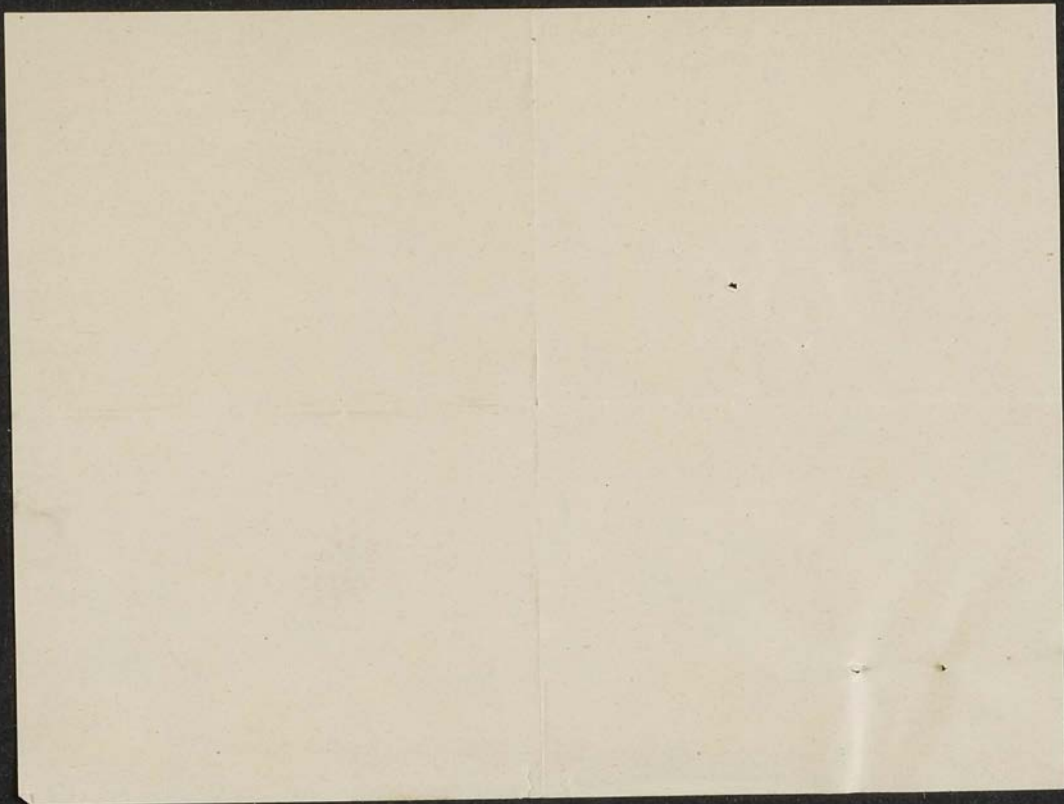


up J

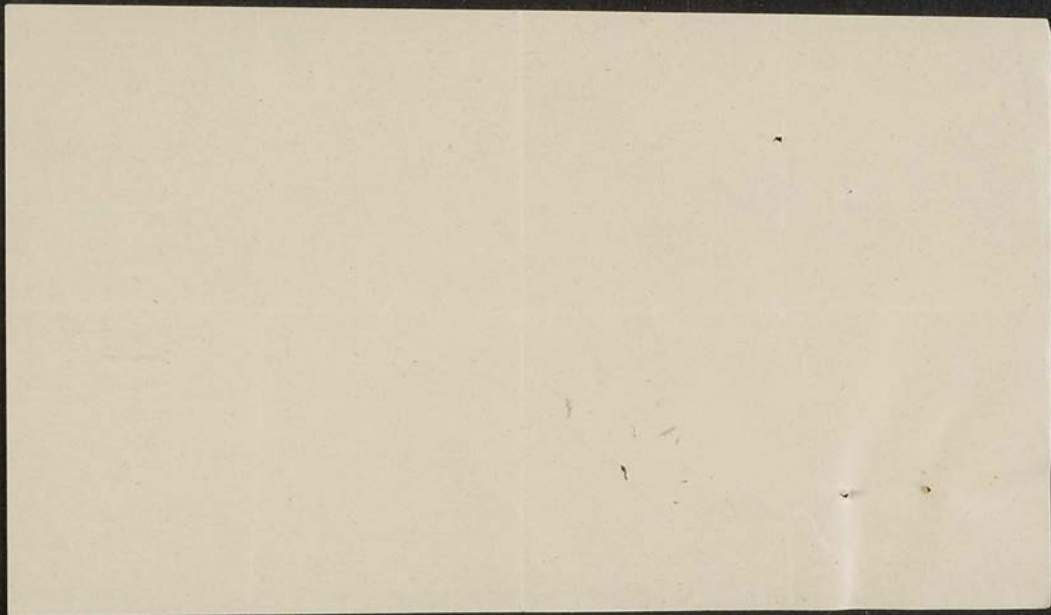
7



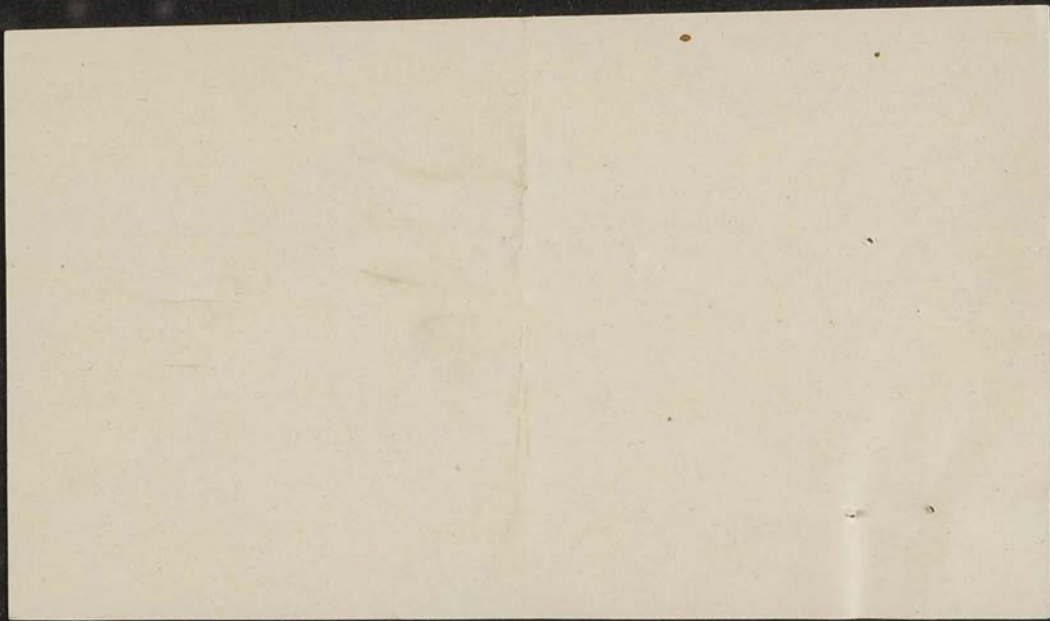
ap 9
9



Handwritten signature or scribble, possibly including the letters "L" and "P".



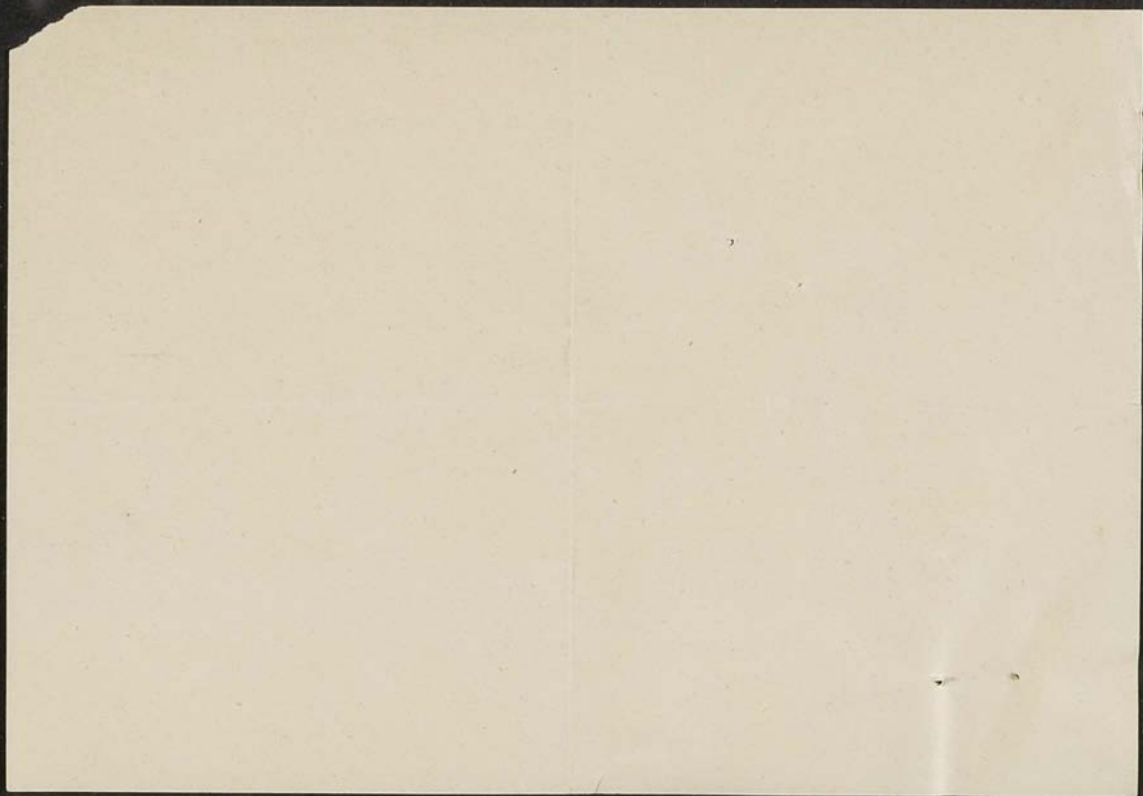
17
C
H



W

—

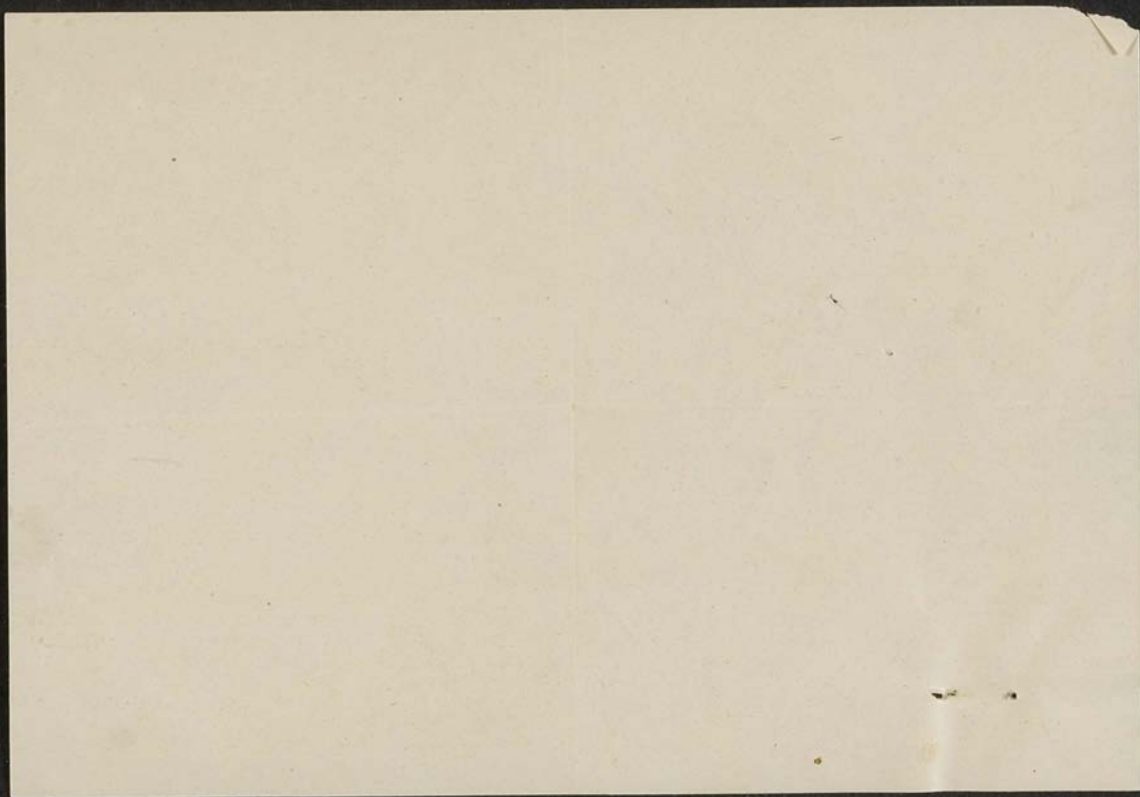
P



2

3

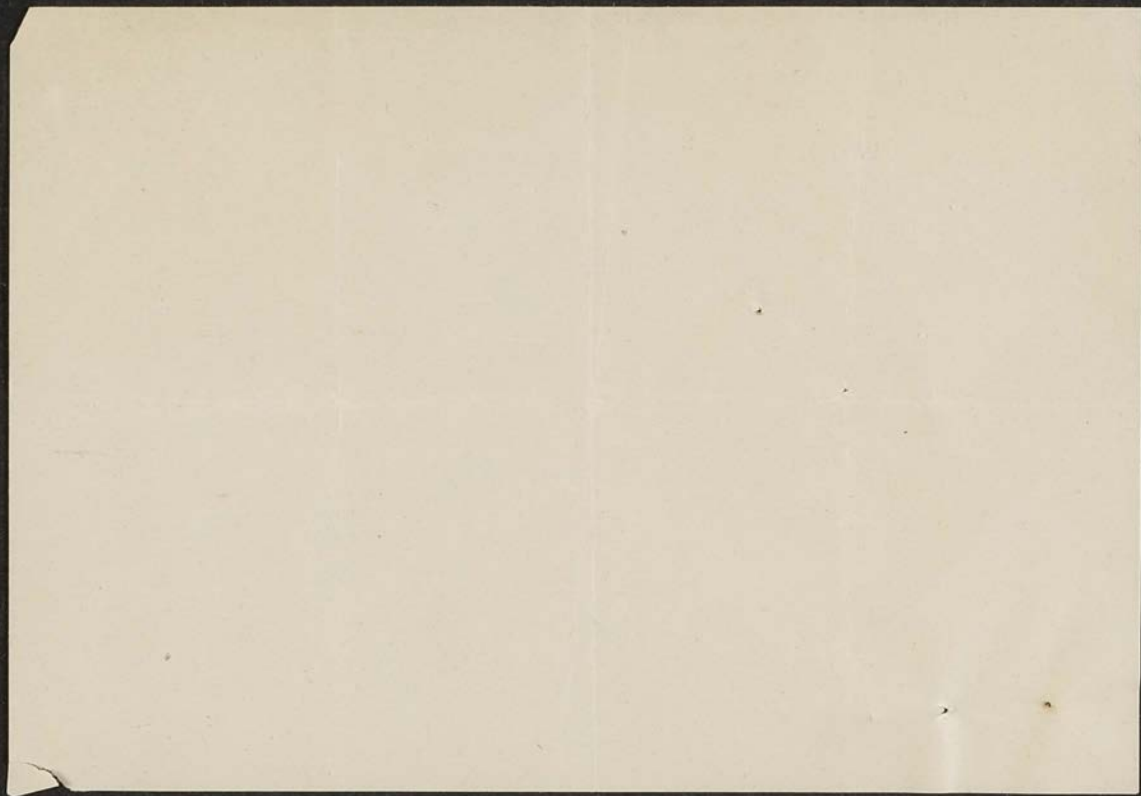
4



2

ay

φ



2

2

2

Nota - La feuille de pointage doit être tenue en double; après le dépouillement elle est arrêtée et signée par le Président et les quatre scrutateurs du bureau de vote.

Election sénatoriale du 18 août 1895 - Collège électoral des Basses-Alpes.

Feuille de pointage du 3^{ème} Bureau de vote - (2^{ème} tour de scrutin).

FEUILLE N^o Recensement de vote. — Feuille de dépouillement.

Instruction. On écrira les Nom, Prénoms, Profession et Domicile, dans les colonnes désignées à gauche de la feuille; on marquera en chiffres, en commençant par 1 et finissant par 0, ainsi que l'on peut le voir sur le tableau ci-contre, sur les 20 points de chaque case, les votes obtenus, en commençant par la première case 20 et en continuant vers la droite par celles 40, 60, 80, etc.; voyez exemple.

Exemple :

Nom et Prénoms.	Qualification et domicile.	20	40	60
Chev. Louis.	Avocat. Nancy.	1234567890	1234567

3^{ème} Bureau - 2^{ème} tour

N ^o d'ordre.	NOM ET PRÉNOMS.	QUALIFICATION et domicile.	20	40	60	80	100	120	140	160	180	200
1	Bracq Truchier						89	89				
2	Mac Aulas							32				
3	Attemand							4				
4	Blancs							24				
5	Defarge							1				
6	Andrieu B.							3				
7	Hommerat							1				
8	Bellegrin							1				
9	Muller Hancy	propriétaire						24				
10								155				
11												
12												
13												
14												
15												
16												
17												

Nombre de bulletins remis au 3^{ème} Bureau
 Nombre de bulletins comptés dans le dépouillement
 Nombre de bulletins ayant donné lieu à des contestations et renvoyés à la décision du collège

Dressé et arrêté par nous Président et scrutateurs
 du 3^{ème} Bureau de vote
 Digne le 18 août 1895.
 Le Président: *E. Marquet*
 Les scrutateurs: *J. Durand, J. Tournebise, P. Bouché*

N^o 108 - Nancy et Paris. Imprimerie Lorrain et Co. - 3. 10.

Nota. La feuille de pointage doit être tenue en double; après le dépouillement elle est arrêtée et signée par le Président et les quatre scrutateurs au bureau de vote.

Election sénatoriale du 18 août 1895. Collège électoral des Basses-Alpes.

Feuille de pointage du 2^{me} Bureau de vote. (2^{me} tour de scrutin).

FEUILLE N^o Recensement de vote. — Feuille de dépouillement.

Instruction. On écrira les Nom, Prénoms, Profession et Domicile, dans les colonnes désignées à gauche de la feuille; on marquera en chiffres, en commençant par 1 et finissant par 0, ainsi que l'on peut le voir sur le tableau ci-contre, sur les 20 points de chaque case, les votes obtenus, en commençant par la première case 20 et en continuant vers la droite par celles 40, 60, 80, etc.; voyez exemple.

Exemple :

Nom et Prénoms.	Qualification et domicile.	20	40	60
Chev. Louis.	Avocat. Nancy.	1234567890	1234567

2^{me} Bureau - 2^{me} tour

954

N ^o d'ordre.	NOM ET PRÉNOMS.	QUALIFICATION et domicile.	20	40	60	80	100	120	140	160	180	200
1	Régault Gérard	Député						63				
2	Andréon Pierre							2				
3	Mme Abaras							20				
4	Jefforge							1				
5	Allmand							3				
6	Hougras							2				
7	Belleguy							1				
8	Delleting Hans							14				
9												
10												
11												
12												
13												
14												
15												
16												
17												

Nombre de bulletins remis au 2^{me} Bureau
 Nombre de bulletins comptés dans le dépouillement
 Nombre de bulletins ayant donné lieu à contestation
 et réservés à la décision du collège

Dressé et arrêté par nous, Président et scrutateurs du
 2^{me} bureau de vote.
 Signé le 18 août 1895.
 Le Président, Les scrutateurs,
[Signatures]

M^{me} 108. — Nancy et Paris. Imprimerie Lorrain et Co. — 3. 10.

Nota. La feuille de pointage doit être tenue en double; après le dépouillement elle est archivée et signée par le Président et les quatre scrutateurs du bureau de vote.

Election sénatoriale du 18 août 1895. Collège électoral des Basses-Alpes
Feuille de pointage du 1^{er} Bureau de vote. (2^{me} tour de scrutin.)

FEUILLE N^o Nombre des votants après la liste d'émargement.
Nombre de bulletins remis dans l'urne.

Recensement de vote. — Feuille de dépouillement.

Instruction. On écrira les Nom, Prénoms, Profession et Domicile, dans les colonnes désignées à gauche de la feuille; on marquera en chiffres, en commençant par 1 et finissant par 0, ainsi que l'on peut le voir sur le tableau ci-contre, sur les 20 points de chaque case, les votes obtenus, en commençant par la première case 20 et en continuant vers la droite par celles 40, 60, 80, etc.; voyez exemple.

Exemple :

Nom et Prénoms.	Qualification et domicile.	20	40	60
Chev. Louis.	Avocat. Nancy.	1234567890	1234567

note pour Bureau - 2^{me} tour

N ^o d'ordre.	NOM ET PRÉNOMS.	QUALIFICATION et domicile.	20	40	60	80	100	120	140	160	180	200
1	Krauch Haut	avocat Espinay	/	/	/	6	86					
2	Mariot Mans	conseiller général	/	/	/	4	27					
3	Hannout Lyon	avocat Châteauneuf	4				4					
4	Allemand Léon	docteur Lyon	3				3					
5	Defay Adolphe	tailleur Mans	2				2					
6	Andrieu Gervais	industriel Mans	2				2					
7	Bellequin Antoine	notaire Mans	1				1					
8	Mus Mans		3				14					
9	Billet Blanc		11				170					
10												
11												
12												
13												
14												
15												
16												
17												

Nombre de bulletins remis au 1^{er} Bureau
Nombre de bulletins comptés dans le dépouillement
Nombre de bulletins ayant donné lieu à contestation et réservés à la décision du collège

Dressé et arrêté par nous Président et scrutateurs
du 1^{er} Bureau de vote
Le 18 août 1895
Le Président
Les scrutateurs

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
Arrondissement de Barcelonnette.					
Canton de Allos.					
Allos	Reynard Victor Antonin 43 ans. Maire. Bardoul Honoré Romig 39 ans. instituteur	A A	Catalan Hyacinthe Denis 60 ans. adjoint.	A	
Canton de Barcelonnette.					
Barcelonnette	Pellotier Charles. C.M. 37 ans Giraud Auguste C.M. 34 ans Jaubert François 48 ans. C.M.	A A A	Ebrard Jean. C.M. 41 ans	A	
Condamine-Chatelard	Desdier Jean André. M. 36 ans Charpenel Jean A. 49 ans	A A	Vallamas Adolphe. C.M. 32 ans	A	
Enchastrayes	Jauffred Jean. M. 38 ans	A	Manuel Paul. C.M. 38 ans	A	
Faucou	Manuel Casimir. M. 67 ans.	A	Maure Jean A. 32 ans	A	
Gours	Arnaud Jean B ^e . M. 49 ans	A	Maurel Julien C.M. 62 ans.	A	
Jausiers	Manuel Antoine M. 32 ans Desdier Calixte C.M. 40 ans.	A A	Bose Jacques C.M. 36 ans	A	
S ^t -Gons	Manuel Louis M. 48 ans	A	Brun Camille A. 44 ans	A	
Stouilles (les)	Doux Jean. propr. 34 ans	A	Ferrier Alfred secret. de mairie 31 ans	A	
Uvernet	Arnaud Jean B ^e . M. 62 ans	A	Ricard Jean Jacques C.M. 62 ans	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton Du Lauzet.					
Briole (la)	<ul style="list-style-type: none"> Burrel Joseph M. 60 ans Reynaud Antoine C.M. 50 ans 	A A	Guibaud Joseph C.M. 30 ans	A	
Lauzet (le)	<ul style="list-style-type: none"> Combe Cassille M. 28 ans Faure Louis Maurice C.M. 34 ans 	A A	Dou. Joseph A. 38 ans.	A	
Néolans	<ul style="list-style-type: none"> Reynaud Casimir M 39 ans Roux Eugène C.M. 53 ans 	A A	Chauvet François C.M. 51 ans.	A	
Sorbis	Clare Antoinette M. 49 ans	A	Durand Justin C.M. 52 ans	A	
Revel	<ul style="list-style-type: none"> Maurin Jean A. 59 ans Brouche Biophilide C.M. 55 ans 	A A	Allesand Frédéric C.M. 57 ans	A	
St Vincent	<ul style="list-style-type: none"> Bernard Pierre Eugène M. 36 ans Mathéron Antoine Biophilide A. 39 ans 	A A	Bouisset Julien Aug st C.M. 28 ans.	A	
Ubaye	Alphand Jean Pierre A 43 ans	A	Boudois Benjamin C.M. 31 ans	A	
Canton de St Paul					
Larche	<ul style="list-style-type: none"> Orez Adrien A. 44 ans Reynaud J^o B^{te} C.M. 66 ans 	A A	Robert Jean C.M. 32 ans	A	
Meyronnes	Bolz Alexandre M. 47 ans	A	Plaisant Antoine A 43 ans	A	
Saint Paul	<ul style="list-style-type: none"> Gaudon Jean Joseph M. 58 ans Leautaud Jean B^{te} C.M. 41 ans 	A A	Maurel Jean B ^{te} A 43 ans.	A	
Arrondissement de Castellane					
Canton S. Arnot.					
Arnot	<ul style="list-style-type: none"> Auhan Jean B^{te} C.M. 61 ans Géraud Antoine A 61 ans 	A A	David Bismotée C.M. 40 ans	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Braux	Grac Justin C.M. 35 ans	A	Grac Alexandre C.M. 46 ans	A	
Eugères (le)	Eyffred Joseph C.M. 36 ans	A	Jauvan Olie. M. 40 ans	A	
Méailles	Bonnet Edouard C.M. 44 ans	A	Germain Emile C.M. 38 ans	A	
Saint-Benoît	Bruy M. 39 ans	A	David Baptiste C.M. 38 ans	A	
Ubraye	Mandine J ^e Jean B ^e M. 30 ans	A	Germain François C.M. 38 ans	A	
Sergons	Collomp Louis C.M. 47 ans	A	Meistrat Joseph M. 46 ans	A	
	Canton		de Castellane		
	Asteros Joseph M. 32 ans	A			
Castellane	André Paulin C.M. 33 ans	A	Rozière Jacques C.M. 30 ans	A	
	Isnard Edouard C.M.	A			
Castillon	Collomp Felicien C.M. 37 ans	A	Collomp Firmin C.M. 34 ans	A	
Castelnau	Demarola Etienne M. 61 ans	A	Collombet Angelis C.M. 34 ans	A	
Demarola	Beris Joseph M. 46 ans	A	Guichard Benoît C.M. 33 ans	A	
Coules	Vergin Lion M. 35 ans	A	Rouvier Angelis C.M.	A	
Garde (la)	Coulet Sidore C.M. 44 ans	A	Collomp Damien M. 60 ans	A	
Seyroules	Aubray Frédéric M. 37 ans	A	Giraud Joseph C.M. 47 ans	A	
Robion	Audibert Firmin M. 43 ans	A	Fausserand Sidore A. 43 ans	A	
Rougos	Blanc Bruno C.M. 33 ans	A	Bernard Antoine M. 49 ans	A	
S ^t Julien	Vincent Joseph A. 30 ans	A	Gibert Joseph M. 43 ans	A	
Soleilhas	Bernard Baptiste M. 41 ans	A	Paulet Joseph C.M. 39 ans	A	
Valoie	Huques Clément M. 46 ans	A	Huques Lucien A. 33 ans	A	
Vaulamre	Huques Ambroise M. 31 ans	A	Flazis Erix C.M. 48 ans	A	
Villars-Brandis	Arnand Casimir. 49 ans instituteur	A	Lakil Jean C.M. 43 ans	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Canton	de	Colmars.		
Beauvezet	Langier Joseph M. 40 ans	A	Fournier Simon A 42 ans	A	
	Arnotas Jean 13 ^{te} CM 73 ans	A			
Colmars	Maurel Leon CM 41 ans	A	Gaspar Albert Jean 13 ^{te} CM 59 ans	A	
	Bonnet Antoine CM 31 ans	A			
Horame-Basse	Ailbaut Joseph M	A	Ailbaut Jean Paul M.	A	
	Reboul Jean Louis A	A			
Horame-Haute	Arnaud Agathe M. 31 ans	A	Labbe Alphonse CM.	A	
	Arnaud Rosin CM 41 ans	A			
Pillars-Colmars	Roux Louis Francois CM 32 ans	A	Roux Andre A 31 ans	A	
	Canton d'Estrevaux				
Aurest	Reynaud Camille M 41 ans	A	Bouffard Louis CM 31 ans	A	
Castellet St-Casien	Audibert Pierre CM 31 ans	A	Guigues Augustin Inst ^{eur} 26	A	
Castellet les Sausses	Achard Jean 13 ^{te} CM 31 ans	A	Langier Felix M. 39 ans	A	
Estrevaux	Beroard Eugene CM 39 ans	A	Dozol Joseph Fortuni 39 ans CM	A	
	Baudis Pierre M 46 ans	A			
Montblanc	Michel Michel M. 33 ans	A	Dommerge J ^{re} 13 ^{te} CM 43 ans	A	
Rockette (la)	Bonardy Casimir Inst ^{eur} 32 ans	A	Augier Edouard CM 49 ans	A	
Saint Pierre	Clair Jean Andre M 46 ans	A	Villeveille Jules inst ^{eur} 46 ans	A	
Sausses	D ^r Marcellin M 61 ans	A	Boukin Joseph A 30 ans	A	
Villeveille	Cyax Xavier CM 38 ans	A	Ferrouil Cyrille CM 41 ans	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de Saint-André.					
Allons	Philippe Joseph M. 30 ans	A	Maurin Alphonse A. 38 ans	A	
Angles	Gibert Philippe A. 210 ans	A	Langier Alexandre M. 21 ans	A	
Argens	Morçe Angelin C.M. 47 ans	A	sol Joseph C.M. 48 ans	A	
Colle St Michel (la)	Marbel Adrien M.	A	Chaillan Ferdinand	A	
Courbons	Audibert Joseph M. 63 ans	A	Brun Fabien A. 40 ans	A	
Moriez	Michel Jean M. 62 ans	A	Bellotier Charles A. 32 ans	A	
Mure (la)	Honorat André C.M. 57 ans	A	Gimbert-Firmin C.M.	A	
Peypersq	Baly Jean M. 60 ans	A	Gouiran Joseph A. 39 ans.	A	
Saint-André	Richard Bismothé 26 ans. M.	A	Mistral Alphonse C.M. 33 ans	A	
	Brun Auguste C.M. 41 ans	A			
Canton de Sennez					
Blicux	Demas Dolé Bismothé M.	A	Collomp Casimir C.M.	A	
	Richard Amélie A	A			
Majastres	Chassoul Paul C.M. 46 ans	A	Pierrissard Hilare A. 31 ans	A	
Boil (le)	Issard Justin M. 38 ans	A	Bernard Emiliens A. 36 ans	A	
Sennez	Issard Felicien Philippe C.M.	A	Boyer Pierre André.	A	
	Grasset Auguste C.M.	A			
Arrondissement de Digne.					
Canton de Barême.					
Barême	Paul Louis C.M. 60 ans	A	Barbaroux Augustin C.M. 67 ans	A	
	Gibert Simon C.M. 37 ans	A			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bédouin	Bonnet Denis M. 30ans	A	Carbif Hippolyte A 64ans	A	
Chaudon	Béraud Benjamin M 32ans	A	Pelestor Henri A 38ans	A	
Clumane	Chaspoul Paul M 69ans	A	Chaspoul Léon restier 28ans.	A	
	Sironnelly Eugène A 41ans	A			
Lambuisse	Holland André Auguste 62ans. M.	A	Fabre Auguste C.M 28ans	A	
Saint-Jacques	Olivier Olivier cult ^{eur} 26ans	A	Dalmas Auguste cult ^{eur} 34ans.	A	
Saint-Lyon	Béraud Joseph Pierre M 69ans	A	Coutton Lucien A 38ans	A	
Carbasse	Paul Jules C.M. 37ans	A	Pelleveille Marius Paulin 37ans M.		
	Canton de		Digne		
Aiglun	Ambrois Auguste M. 28ans	A	Juramy Frédéric A 62ans	A	
Airas	Gaubert Firmin M 31ans	A	Verière Adjoint 39ans	A	
Auribeau	Julien Fabien M. 30ans	A	Gaubert Joseph C.M 30ans	A	
Barras	Thomas François M 69ans	A	Thomas Charles A 46ans	A	
Castellard (le)	Faudon J ^o Honoré M	A	Arnaud Joseph A	A	
Chaffaut Lagrenouse	Gaufrech Adolphe A 38ans	A	Gilly Jules C.M 64ans	A	
Champtercier	Chaspoul César A 70ans	A	Gaubert Mayeul M. 63ans	A	
	Colomb Antoine C.M 69ans	A			
	Mistre Marcel C.M 61ans	A			
	Romieu Charles C.M 46ans	A			
	Gaubert Jean Etienne C.M. 69ans	A			
Digne	Colomb Léopold C.M 47ans	A	Bongarcou Emile C.M 43ans	A	
	Chabat J ^o P ^{te} C.M 51ans	A			
	Chavris Celestin C.M 58	A			
	Roux Etienne Veran C.M 67	A			
	Deroize Jean Félix C.M 49	A			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Dourbes (les)	Quien Joseph M. 43ans	A	Maurel Auguste CM 50ans.	A	
Entraiges	Pelestor Prosper M 41ans	A	Basil Antoine CM 41ans	A	
Lambert	Charstan Maurice M 48ans	A	Magaud Hilarion CM 62ans	A	
Mullemoisson	Combe Auguste M. 41ans	A	Plan Bonnaventure CM 70ans.	A	
Marcoua	Grives Hippolyte CM 40ans	A	Buis Casimir CM 48ans	A	
Mélan	Peyron Joseph M. 39ans	A	Pelestor Barthélemy A 60ans	A	
Péruze (la)	Péraud Joseph Julien A 43	A	Julien Joseph CM. 36ans	A	
Robine (la)	Péraud Joseph CM 30ans	A	Auzet Lazare CM. 30ans	A	
Saint-Estève	Marbel Raphaël M 41ans	A	Richard Joseph CM 30ans	A	
Choard	Péraud Marius M. 60ans	A	Bournaire Benoit CM 61ans	A	
	Delaye, A. P. 41ans	A			
Canton de la Javie					
Archaël	Rous Jean J ^h M. 67ans	A	Segond Pierre A 43ans	A	
Beaujeu	Richard Etienne M. 30ans	A	Auzet Vincent A 48ans	A	
Blegiers	Richard Mathieu M 70ans	A	Landelme J ^h Noël CM 68ans	A	
Brusquet (le)	Sauve Joseph M. 31ans	A	Péraud Prosper CM 37ans.	A	
Brais	Maurel Casimir CM 66ans.	A	Pelestor Hippolyte CM 49ans	A	
Escalangon	Segond Paul M. 48ans	A	Aubert François A 47ans	A	
Javie (la)	Caussegras Bernard M	A	Brusquet Charles CM.	A	
Mariaud	Giraud Pierre A 41ans	A	Giraud Célestin M 44ans.	A	
Gras	Segond Auguste M. 39ans	A	Brismond Frédéric CM 36ans	A	
Canaron	Assieth Calixte M 40ans	A	Sivans Denis A 62ans	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Canton	des	Mées		
Castellet (le)	Signoret Léon M. 49 ans	A	Née Louisaint A 33 ans	A	
Chenérailles	Isnard Joseph M. 67 ans	A	Castel Justin C.M. 48 ans	A	
Eschvessmes	Barbe Léon M. 32 ans	A	Francoul Clément 50 ans C.M.	A	
Malijai	Rochebrun Joseph M.	A	Huques Desiré C.M.	A	
Les Mées	Jugy Pierre Paul M. 46 ans	A			
	Manuel Eugène C.M. 47 ans	A	Béroard Charles C.M. 51 ans	A	
Mirabeau	Richard François Louis 32 ans C.M.	A			
	Gons Félicien C.M. 37 ans	A	Granier Martin C.M. 60 ans	A	
Oraison	Siard Auguste M. 48 ans	A			
	Nègre Achille C.M. 48 ans	A	Bouisson C.M. 39 ans	A	
	Bouffier Joseph C.M. 49 ans	A			
Quimichel	Comiel Hippolyte C.M. 51 ans	A	Bec Jean B ^e C.M. 37 ans	A	
	Canton	de	Mézid		
Beynes	Arnaut Casimir M. 47 ans	A	Thumin Paul C.M. 38 ans	A	
Bras d'Asse	Jugy Paul M.	A	Chabaud Gaspard A	A	
Châteauredon	Féraud Desiré M.	A	Maurin Joseph C.M. 48 ans	A	
Creissel	Gilly Ferdinand M.	A	Nanard Louis A	A	
Espinouse	Estublier Firmin M. 39 ans	A	Borus Léon A. 30 ans	A	
Estoublon	Chabaud Joseph M. 50 ans	A	Boubion Jules C.M. 40 ans	A	
Mézid	Prison Joseph C.M. 48 ans	A			
	Chaudony Eugène C.M. 47 ans	A	Bessellis J ^e B ^e C.M. 62 ans	A	
Saint-Jeannet	Arnoua Desiré C.M. 32 ans	A	Isnard Auguste C.M. 38 ans	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Saint Julien d'Assé Saint Jurs Brievans	Laurens Léon M. 31ans Arnoua Thomas CM 45ans Bonvil Joseph M 31ans Canton de Moustiers	A A A	Cardieu Cyrille CM 31ans Garcin Joseph A 63ans Audibert Joseph A 32ans	A A A	
Châteauneuf-les-Moustiers Levens Moustiers La Palud Saint Jurs	Maynard Joseph Esprit M 41ans Guichard Victor M. 41ans Bonvil Jules CM Brimont Achille M Bernard Auguste CM Maurel Joseph CM. Garron Hippolyte M 41ans Canton de Riez	A A A A A A A	Albert Ferdinand A. 46ans Guichard Antoine A 35ans Rouvier Augustin CM Aicard Jean B ^{te} CM 41ans Bonvil Jules A 31ans	A A A A A	
Albise Allemagne Esparron de Pertuis Montagnac Montpezat Guinnoisson Quinson	Lauribes. M. 33ans Desrars. M. 69ans Maurras Jean Louis M. 37ans Escudier Abrien CM 41ans Guieu Baptiste CM 41ans Arnaud Jean J ^{ts} inst. 41ans Currie Léopold M. 43ans Olivier Victor A 41ans Arond Eugène Marie M. 41ans Arond Marius A. 35ans	A A A A A A A A A	Gayas Lazare A 41ans Gouin César CM 39ans Amiel Bessonin CM 41ans Aillaud J ^{ts} Antoine CM 36ans Galluy J ^{ts} Maurice CM 40ans Cotte Adolphe CM 39ans Durand Adolphe CM 41ans	A A A A A A A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Riez	Gasquet Antoine C.M. Guieu Paul C.M. Morenon Thomas C.M.	A A A	Boule Marie Antoine Jules C.M.	A	
Roumoules	Coulomb Louis Auguste C.M. 66ans	A	Cerrasson Hippolyte André	A	
Sainte-Croix	Blanc Antoine M. 58ans	A	Rigibaud Joseph C.M. 43ans	A	
Saint-Laurent	Fortoul Louis M. 79ans	A	Coudier Léon A. 36ans	A	
Canton		de	Seyne		
Auzet	Board Jean Joseph C.M.	A	Goubert Joseph Honoré C.M.	A	
Barles	Amielh Léon Joseph M.	A	Nicolas Henry C.M.	A	
Montclar	Hermitte Eugène M. 81ans	A	Silve Pierre C.M.	A	
Saint-Martin-le-Seyne	Magnan Justin C.M. 46ans 46ans	A	Pascal Joseph C.M. 46ans	A	
Selommet	Currel Eugène M. 41ans	A	Roux Joachim C.M. 33ans	A	
	Clarion Antoine C.M. 59ans	A			
Seyne	Reybaud Jean A. 41ans	A	Silve Jean J ^{ls} C.M. 69ans	A	
	Arnaud Julien C.M. 68ans	A			
Verdaches	Roux J ^{ls} Paul M. 50ans	A	Lombard Louis Joachim 48ans	A	
Vernet (le)	Bayle Laurent M. 41ans	A	Blanchu Jean C.M. 61ans	A	
Canton		de	Talesnoie		
Brunet	Camiol François M. 41ans	A	Amielh Léon A. 48ans	A	
	Nègre Sigismond C.M. 33ans	A			
Grioux	Baron Joseph C.M.	A	Allard Joseph C.M.	A	
St-Martin-de-Briomes	Boule Laurent M. 43ans	A	Reybaud Honoré A. 53ans	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lalensolle	Barras Eugène C.M. 49 ans	A			
	Perrissard Maxime C.M. 33 ans	A			
	Bausset Joseph C.M. 44 ans	A	Banon Marius C.M. 47 ans	A	
	Besançon Saturnin C.M. 34 ans	A	Jean Honoré C.M. 60 ans	A	
	Bellotier Charles C.M. 35 ans	A			
	Cotte Hypolite C.M. 35 ans	A			
Arrondissement		de	Bonnalquier.		
Canton		de	Banon.		
Banon	De Courtois Gaston C.M. 32 ans	A	Brissonid Maurice C.M. 33 ans	A	
	Grignon Casimir C.M. 46 ans	A			
Carniol	Berris François Henri M. 35 ans	A	Audibert Alexandre Victor H. 32 ans	A	
Hospitalet (l')	Blanc Firmin C.M. 32 ans	A	Curis Camille C.M. 32 ans	A	
Montsalier	Bonnnet Jean M. 63 ans	A	Bonnefoy Alphonse A. 41 ans	A	
Redortiers	Bonnefoy Henri A. 33 ans	A	Bonnnet Marcelin M. 33 ans	A	
Revest Du Bion	Moussier Eugène C.M. 43 ans	A	Lafare Henri C.M. 36 ans	A	
	Carrelier Ferdinand C.M. 46 ans	A			
Revest des Brousses	Granger Justin Inst. 44 ans	A	Bonnnet Jean C.M. 35 ans	A	
Rocheqiron (la)	Girard Louis M. 35 ans	A	Pial Ernest C.M. 34 ans	A	
Saussane	Julien Martin C.M. 46 ans	A	Maurel Hippolyte C.M. 64 ans	A	
Sismiane	Lamotte Frédéric M. 44 ans	A			
	Bordoux Louis A. 35 ans	A	Carrelier Hippolyte C.M. 70 ans	A	
Palsaintes	Gaillanne Mathieu M. 64 ans	A	Pascal Frédéric A. 35 ans	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Canton	de	Borcalquier.		
Baufassin	Arnaud Benoit M. 66ans	A	Gondran Honoré C. M.	A	
	Mollet Désiré A. 48ans	A			
	Magnan Eugène C. M. 48ans	A			
Borcalquier	Leissier Édouard C. M. 33ans	A			
	Daumas Louis C. M. 58ans	A	Bestanière Honoré C. M. 38ans	A	
	Giraud Fernand Docteur 40ans	A	Debout Alphonse C. M. 36ans	A	
	Larrotte Auguste rentier 50ans	A			
	Gaillard Félix C. M.	A			
	Limans	Gayon François A. 63ans	A	Giraud Joseph C. M. 61ans	A
Masre	Michel Alphonse M. 48ans	A			
	Chabert Joseph C. M. 38ans	A	Wilson Antoine C. M. 61ans	A	
Niozelles	Derbez Joseph M. 68ans	A	Ameyes Assable C. M. 58ans	A	
	Hérisson Virgile C. M. 50ans	A			
Pierrevue	Brun Melchior C. M. 41ans	A	Magnan Baptistin	A	
	Hollard Fortuire M. 52ans	A	Berlenque Pacide A 51ans	A	
Saint-Michel	Faure Daniel M. 64ans	A			
	Julien Léonard A. 58ans	A	Escoffier René C. M. 58ans	A	
Sigone	Cabrier Denis M. 56ans	A	Arnaud Eugène C. M. 58ans	A	
Villeneuve	Secory Louis C. M. 48ans	A			
	Malin Théophile C. M.	A	Sube Joseph C. M. 48ans	A	
	Canton	de	Mansque.		
Corbières	Arnaud Marius M. 38ans	A	Blanc Léon C. M. 32ans	A	
	Bassemard Victor A. 53ans	A			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Manonque	Grubéme François C.M. 62ans	A			
	Rey Edouard C.M. 47ans	A			
	Angelvin César C.M. 57ans	A			
	Esclapart Hilarion C.M. 69ans	A	Chauvin Pierre C.M. 62ans	A	
	Moul François C.M. 72ans	A			
	Escaffier Edouard C.M. 50ans	A	Honoraty Jules C.M. 40ans	A	
	Heiricy Urbain C.M. 39ans	A			
Montfuron	Moubagnier Joseph C.M. 47ans	A			
	Keyraud Marius C.M. 42ans	A			
Pierrevet	Pillemus J ^r Frédéric C.M.	A	Laforest Joseph Esprit	A	
	Grasner Ernest M. 47ans	A	Ferevous Fortune C.M. 48ans	A	
Sainte-Soulle	Leard Frédéric A 47ans	A			
	Comieu Alphonse M. 36ans	A	Quésade Jacques C.M. 47ans	A	
Vola	Bernard Coussaint A 50ans	A			
	Guigou Charles M. 61ans	A	Aubert Celestin C.M. 31ans	A	
	Ayze Jean C.M. 47ans	A			
	Carthon	De	Peypuis.		
Argès	Gastinel Napoléon M. 68ans	A	Gaubert Jacques C.M. 57ans	A	
Brillanne (la)	Basset Melchior A. 36ans	A	Basset César C.M. 44ans	A	
Canagobie	Garnier Joseph M. 60ans	A	Coursaire Félix C.M. 62ans	A	
Lurs	Richard Vincent C.M. 40ans	A			
	Poniere Léon C.M. 47ans	A	Arnaud Louis C.M. 37ans	A	
Peypuis	Chabrier Fortune M. 35ans	A			
	Sicard Paulin C.M. 50ans	A	Arnaud Jean Bruno C.M. 51ans	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de Reillanne					
Aubenas	Lougier Lorge M. 27ans	A	Reynier Felix C.M. 37ans	A	
Céreste	Cyprie Amédée C.M. 47ans	A	Sautel Joseph C.M. 47ans	A	
	Sardoz Joseph C.M. 47ans	A			
Lincel	Escoffier Jules M. 36ans	A	Acbari Philogène A. 43ans	A	
Montjustin	Noat Joseph M. 67ans	A	Légier Louis C.M. 38ans	A	
Oppède	Blanc Phiosphide C.M. 37ans	A	Adrian Gabriel C.M. 37ans	A	
Reillanne	Audibert Jules C.M. 37ans	A	Girard Pierre C.M. 67ans	A	
	Marin Casimir C.M. 33ans	A			
Sainte Croix à Lauze	Mathieu Auguste M. 73ans	A	Gastis Jules C.M. 37ans	A	
S ^t -Martin des Baux	Nalis Joseph M. 37ans	A	Orroux Eugène A. 39ans	A	
Sachères	Brisson Denis M. 49ans	A	Nelle Charles C.M. 47ans	A	
	Ferrouil Louis A. 47ans	A			
Villemur	Fourens Adelin M. 37ans	A	Bourdin Hypolite	A	
Canton de Saint-Étienne					
Ouis	Boyer Lucien M. 47ans	A	Beaujour Gustave C.M. 47ans	A	
Fontvenne	Lube Jean A.	A	Gondran Daniel C.M.	A	
Gardiers	Curis Bienvenu C.M. 32ans	A	Villary Prosper M.	A	
Mallefougasse	Gaubert Prosper M.	A	Gaubert François C.M.	A	
Montlaur	Pial Edouard C.M. 36ans	A	Bizot Denis C.M. 30ans	A	
Orgles	Rouillon Africain C.M. 49ans	A	Fortoul Ernest C.M. 42ans	A	
	Plastin Antonin C.M. 37ans	A			
Revest S ^t -Martin	Combe Paul M. 36ans	A	Cypirelly Felicien C.M. 46ans	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Saint-Étienne	Nivière Firmin. 39 ans. C.M. Suard Hippolyte. 51 ans. C.M. Arrondissement de Sisteron.	A A	Pisot Eugène. 51 ans. C.M.	A	
Canton de La Motte.					
Caire (le)	Burlé Célestin. 44 ans. C.M.	A	Martin Antoine. 57 ans. C.M.	A	
Châteaufort	Masse Ferdinand. 41 ans. A.	A	Brimond. M. 67 ans.	A	
Chamensane	Lagarde Fidéle. M. 38 ans.	A	Burlé Joseph. A. 54 ans.	A	
Claret	Conchy Aimé. A. 33 ans.	A	Grange Gustave. C.M. 47 ans.	A	
Curbans	Fève François. M. 61 ans.	A	Roché Étienne. A. 30 ans.	A	
Melve	Néon Bernard. C.M. 62 ans.	A	Gérard Gustave. C.M. 47 ans.	A	
Motte (la)	Reymond Hippolyte. 38 ans. A. Fayan Théophile. C.M. 44 ans.	A A	Reymond Béroni. C.M. 46 ans.	A	
Nibles	Laudrie Baptiste. M. 41 ans.	A	Brenet Théodore. C.M. 41 ans.	A	
Sigoyer	Roux Joseph. Félien. M. 55 ans.	A	Reyraud Pierre. 52 ans.	A	
Vioze	Daumas Joseph. M. 51 ans.	A	Coubé Hélène. C.M. 49 ans.	A	
Palasone	Moulet Jacques. A. 60 ans.	A	Courras Albert. C.M. 34 ans.	A	
Palernes	Pascal Désiré. C.M. 49 ans.	A	Andrieu Alfred. A. 44 ans.	A	
Laurmeilh	Coubé Polyxène. M. 52 ans.	A	Sarlis Ernest. C.M. 47 ans.	A	
Canton de Moyers et Jabron					
Bevonis	Chauvin Antoine. M. 38 ans.	A	Chauvin Oscar. A. 55 ans.	A	
Châteaufort-Miraval	Brimond Augustin. M. 63 ans.	A	Cler Sylvain. A. 39 ans.	A	
Curel	Girard Hippolyte. M.	A	Ortellos Louis. A. 60 ans.	A	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Rozers & Jabron Osmergues (les) Saint-Lincent Salbelle	Jourdan Ernest C.M. 42ans Berbert Jean Pierre C.M. 38ans Gabert Jean 13 ^e M. 62ans Julien 1 ^{er} 13 ^e M. 49ans Esprit Augustin M. 48ans Canton	A A A A A De	Jourdan Arini. A. 36ans Carnier Léon C.M. 38ans Cher Joseph C.M. 67ans Pial François C.M. 61ans Sisteron	A A A A	
Aubron Esdreziennes Feissal Mison Saint-Cyprien	Niviere Casimir C.M. 42ans Andrieu Fortuné C.M. 49ans Pécoul Bénosri C.M. 73ans Barboménche 1 ^{er} M. 66ans Léard Désiré C.M. 38ans Niviere Paul M. 33ans Hélène Félicie C.M. 33ans Blanc Louis C.M. 47ans Bec Hippolyte C.M. 60ans Léard Henri C.M. 42ans	A A A A A A A A A A	Erabuc Amary C.M. 42ans Giraud Jules M. 42ans Martel Eugène C.M. 32ans Brochier Jean C.M. 68ans Bernard Louis C.M. 33ans	A A A A A	
Sisteron	Ailhaud Joseph C.M. 60ans Pallet Henri C.M. 37ans Martel Henri C.M. 37ans Furrant Urbain C.M. 33ans Silvestre Jean C.M. 38ans	A A A A A	Roubeaud Césarion C.M. 60ans Léutier Gabriel C.M. 36ans	A A	
Saint-Symphorien Pélissier	Baillie Ludovic M. 37ans Romay Jules M. 43ans	A A	Richard Victor C.M. Gervais Louis C.M.	A R	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de Courriers.					
Astoin	Larlin Jules C.M. 47ans	A	Larlin Constantin A. 27ans	A	
Bayons	Fabre Eugène C.M. 47ans	A	Gustel Xavier C.M. 60ans	A	
	Larlin François C.M. 47ans	A			
Bellaiffaire	Aguillon Ferdinand culte 49ans	A	Maissin Jules C.M. 57ans	A	
Esparron la Bâtie	Dauvas Jules M. 36ans	A	Nicolas Joseph C.M. 60ans	A	
Faucon	Richier Joseph M. 47ans	A	Gérard Marius A. 51ans	A	
Gigors	Champsaur M. 57ans	A	Fons Joseph retraite 60ans	A	
Piegut	Garnier Désiré M. 62ans	A	Corribb César C.M. 37ans	A	
Reynier	Muselli J ^m M ^{te} Desservant 47ans	A	Richier Benonin C.M. 38ans	A	
Curriers	Ayasse Jules C.M. 57ans	A	Couche Désiré C.M. 40ans	A	
Urbis	Espie Alexandre M. 47ans	A	Amar Florimond C.M. 32ans	A	
Venterol	Piconcelly Eusebe C.M. 53ans	A	Philip Joseph C.M. 69ans	A	
Canton de Colonne					
Aubignosc	Magnan Aisné M. 57ans	A	Chabrier Edouard C.M. 42ans	A	
Beaumont	Andrie Hubert M. 33ans	A	Baillie Reunig C.M. 47ans	A	
Château-Arnoux	Bécarud Louis M. 47ans	A	Privoy Martial C.M. 57ans	A	
	Luchet Séraphin A. 47ans	A			
Châteauneuf S. B. Bonat	Meynier Mathieu M. 47ans	A	Joschet Ferdinand C.M. 43ans	A	
Escale (S)	Piton Joachim M. 28ans	A	Ornaud Victorios A. 47ans	A	
Montfort	Bonnet Albis M. 43ans	A	Bonnet Ferdinand C.M. 57ans	A	
Peipis	Brès Fortuni C.M. 69ans	A	Kavoux André C.M. 46ans	A	
Salignac	Maartel Fabien C.M. 33ans	A	Delage Edouard C.M. 46ans	A	

11-66-93.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Souviges	Daumas Louis M. 61ans	A	Géraud Honorius C.M. 30ans	A	
Solonne	Reyrie Victor C.M. 30ans	A	Reymond Lucien C.M. 30ans	A	
	Rolland Antoine C.M. 41ans	A			

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.	
1	Richard J ^m François	Délégué Castellot les bains	Saugier Félix		
2	Aguillon Ferdinand	}	Bellaiffaire Maximin Jules		
3	Ailhaud Joseph		Thorame B ^{te}	Ailhaud J ^m Paul	
4	Ailhaud Joseph		Asteron	Roubeaud Césarion Licutier Gabriel	
5	Aligre François		Conseiller d'arrond ^t		
6	Allemand César	Conseiller Général			
7	Alphand Jean Pierre	Délégué Abaye	Boudois Benjamin		
8	Ambrois Auguste	}	Aiglon Juranmy Frédéric		
9	Amieth Catist		Sanaron	Sivan Denis	
10	Amieth Leon Joseph		Bardes	Nicolas Henri	
11	André Hubert		Beaudomery	Baillie Rémy	
12	André Paulin	Castellane			
13	Andrieu Fortuné	}	Ortheziens Giraud Jules		
14	Angelvin César		Manosque	Chauvin Firmin Homoraty Jules	
15	Arnaud Benoît		Dauphin	Gordan Honoré	
16	Arnaud Casimir		Reynes	Themin Paul	
17	Arnaud Casimir	}	St-Jean-Baudouin Latil Jean		
18	Arnaud Hyacinthe		Thorame N ^{te}	Labbe' Alphonse	
19	Arnaud Jean Baptiste		Uvernet	Ricaud J ^m Jacques	
20	Arnaud Jean B ^{te}		Fours	Mauré Jules	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.	
21	Arnaud Jean Joseph	délégué	Montpezat	Galluy J ^e Maurice	
22	Arnaud Julien	}	Seyru		
23	Arnaud Marius		Corbieres	Blanc Léon	
24	Arnaud Rosin		Chorame H ^e	abbé' Alphonse	
25	Arnoux Désiré		St-Jeannet	Arnard Auguste	
26	Arnoux Thomas		St-Jeanson	Garcin Joseph	
27	Aubert J ^e Etienne		Digne	Bongarou Emile Gasserd Fortuné	
28	Audibert Alexandre Victor		Carriol		
29	Audibert Firmin		Robion	Jauverand Sidon	
30	Audibert Joseph		Courchons	Brun Fabien	
31	Audibert Jules		Reillanne	Girard Pierre	
32	Audibert Pierre		Castellet H ^e	Guigues Augustin	
33	Auquier Marcelin		Conseiller d'arrond ^t		
34	Auhan Frédéric	délégué	Peyroudes	Giraud Joseph	
35	Auhan Jean H ^e	}	Arnot	David Ghimotei	
36	Auzet Vincent		Braujou		
37	Avond Eugène	Conseiller d'arrond ^t			
38	Avond Marius	délégué	Quinson		
39	Ayme Jean	}	Colbe	Aubert Célestin	
40	Ayasse Jules		Curriers	Couche Désiré	
41	Baille Lutorie	délégué	St-Symphorien	Richard Victor	
42	Bals Alexandre	}	Meyronnes	Plaisant Antoine	
43	Bals Jean		Peyre	Gourand Joseph	
44	Baron Joseph		Gréoux	Allard Joseph	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
45	Barbe Léon	Délégué Erbevemes	Francois Clément	
46	Bardonnèche Joseph	Mison	Brochier Jean	
47	Barras Eugène		Palenole	Baron Marius Jean Honoré
48	Barrière Sigis	Conseiller d'arrond ^t		
49	Basset Melchior	Délégué La Billanne	Basset César	
50	Baudouin Florimond	Allos		
51	Baudouin Pierre		Erbevemes	Dozol J ^h Fortuné
52	Bausset Joseph	Palenole	Baron Marius Jean Honoré	
53	Bayle Laurent		Le Vernot	Glauche Jean
54	Bec Hippolyte	Sisteron	Koubeaud Césarion Léautier Gabriel	
55	Bécard Louis		Château-Vernon	Feivoy Martial
56	Bécard Benjamin	Chaudon	Peterson Henri	
57	Bernard Auguste	La Palud	Arian J ^m Baptiste	
58	Bernard Baptiste	Soleilhas	Pauzet Joseph	
59	Bernard Pierre Eugène	St Vincent	Bouchet Julien Auguste	
60	Bernoud Louisaint	St Galle	Guende Jacques	
61	Béroard Eugène	Erbevemes	Dozol J ^h Fortuné	
62	Berrin Joseph	Demarville	Guichard Benoît	
63	Besançon Saturnin	Palenole	Baron Marius Jean Honoré	
64	Blanc Antoine		St Croix Du Val	Régibaud Joseph
65	Blanc Bruno	Reuillon	Bernard Antoine	
66	Blanc Firmin	St Hospitalet	Curin Camille	
67	Blanc Louis	Sisteron	Koubeaud Césarion Léautier Gabriel	
68	Blanc Théophile		Oppède	Adrian Gabriel
69	Bordil Prosper	Conseiller d'arrond ^t		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
70	Bordil Joseph	Délégué	Crévas	Rudbert Joseph
71	Bordil Jules	}	Moustiers	Rouvier Augustin
72	Bonnefoy Henri		Retortiers	Bonnet Marcelin
73	Bonnet Albin		Montfort	Bonnet Ferdinand
74	Bonnet Antoine		Coburas	Gardalbert J ^m B ^t
75	Bonnet Denis		Néjéjun	Cardif Hippolyte
76	Bonnet Edoard		Méailles	Germain Emile
77	Bonnet Jean		Montcalier	Bonnefoy Alphée
78	Bontoux Félix	Conseiller Général		
79	Bouffier Joseph	Délégué	Crainon	Bouisson
80	Boyer Arrien	Conseiller d'arrond ^t		
81	Boyer Lucien	Délégué	Crain	Beaujeu Gustave
82	Bremond Achille	}	Moustiers	Rouvier Augustin
83	Bremond Augustin		Châteauneuf Miraval	Clér Sylvain
84	Bremond Denis		Pachères	Mille Charles
85	Bris Fortuné		Scipin	Ravoux André
86	Brun Auguste		St André	Mistral Alphonse
87	Brun Jacques		St Benoît	David Baptiste
88	Brun Melchior		Pierrevue	Magnan Baptiste
89	Bucelle François	Conseiller Général		
90	Burle Célestin	Délégué	Le Caire	Martin Antoine
91	Burle Laurent	?	St Martin de Romans	Reybaud Honoré
92	Cabrier Denis	Délégué	Sigorne	Arnaud Eugène
93	Caire Marc Calixte	Conseiller d'arrond ^t		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
94	Carrelier Ferdinand	Délégué	Neust du Blon	Lazare Henri
95	Carrelier Hippolyte		Sennanc	
96	Carrelier Prudent	Conseiller d'arrond ^t		
97	Catalan Hyacinthe Denis	Délégué	Allas	
98	Chabaud Joseph		Estouillon	Reubion Jules
99	Chabot Jean B ^{te}		Digne	Bongarcon Emile Garnier Fortuné
100	Chabrier Fortuné		Sevrais	Annaud J ^m Bruno
101	Chabus Joseph		Mars	Milange Antoine
102	Chaffaut Jules (du)	Conseiller Général		
103	Champsaur	Délégué	Gigons	Fors Joseph
104	Charnier Georges	Conseiller d'arrond ^t		
105	Charpenel Jean	Délégué	La Condaminie	Pallaman Adolphe
106	Chaspoul César		Champsteries	Faubert Mayeul
107	Chaspoul Paul		Clumane	Chaspoul Lion
108	Chaspoul Paul		Majastres	Pierrenard Melair
109	Charstan Maurice		Lambert	Magaud Hilarion
110	Chaudony Eugène		Mizel	Bermelhin J ^m B ^{te}
111	Chaussegros Bernard		La Javie	Buissier Charles
112	Chauvin Antoine		Bevons	Chauvin Oscar
113	Chauvin Célestin		Digne	Bongarcon Emile Garnier Fortuné
114	Clair Jean André		S ^t Pierre	Pilleville Jules
115	Clau André		Fortis	Durand Justin
116	Clarion Antoine		Sevra	
117	Cléopâtre Louis	Conseiller d'arrond ^t		
118	Cogordan Georges	Conseiller Général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
119	Collomp André	Conseiller d'arrondissement		
120	Collomp Sélicien	Délégué Castellon	Collomp Firmin	
121	Collomp Louis	}	Reyons	Mistral Joseph
122	Colomb Antoine		Digne	Bongarcou Emile Gasserd Fortuné
123	Colomb Jacques	Conseiller d'arrondissement		
124	Colomb Léopold	Délégué Digne	}	Bongarcou Emile Gasserd Fortuné
125	Combe Camille	Lauret		Dou Joseph
126	Combe Jean Ange Camille	Conseiller d'arrondissement		
127	Combe Paul	Délégué Rives St-Martin	Espinelly Sélicien	
128	Combe Auguste	}	Mallemaison	Plan Bonaventura
129	Coschy Aimé		Claret	Grange Gustave
130	Convers Octave	Conseiller Général		
131	Cossa Scraphin	id		
132	Coulet Sidou	Délégué La Garde	Collomp Damien	
133	Coulomb Louis Auguste	id Roumoules	Berrasson Hippolyte André	
134	Coupiet François	Conseiller d'arrondissement		
135	De Courtois Gaston	Délégué Bamon	Brémont Maurice	
136	Cotte Gustave	Conseiller Général		
137	Cotte Hypotite	Délégué Belensole	}	Bamon Marius Jean Honoré
138	Crez Adrien	Larche		Robert Jean
139	Cuchet Scraphin	}	Château Arnoux	Devozy Martial
140	Carnier Léon		Les Omergues	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
141	Daimé Louis	Conseiller Général		
142	Daumas Joseph	Délégué Bèze	Bouche Léon	
143	Daumas J ^e François	Conseiller d'arrond ^t		
144	Daumas Jules	Délégué Esparon la Bâtie	Nicolas Joseph	
145	Daumas Louis	}	Fontalquier	Bestasnieu Honoré
146	Daumas Louis		Tourniches	Debout Alphonse
147	Decory Louis		Villemur	Feraud Honoré
148	Defarge Adolphe	Conseiller Général		
149	Delage	Délégué Choard		Courrière Benoit
150	Delombe Paul	Député		
151	Delorme François	Député		
152	Demardols Etienne	Délégué Chasteuil		Colombet Angelin
153	Demardols Théodore	}	Bleus	Colomp Casimir
154	Demars		Allemagne	Gouin César
155	Denoize Jean Félix		Digne	Bongarçon Emile
156	Derbez Joseph	}	Rozeille	Gassend Fortuné
157	Dessier Calixte		Jausiers	Amayen Amable
158	Dessier Jean André	}	Cordamieu	Rose Jacques
159	Dol Mayeul		Conseiller Général	
160	Domadieu Antoine	Conseiller d'arrond ^t		
161	Doux Jean	Délégué Le Thuit		Ferrier Alfred
162	Durand Adolphe	Député	Quinson	
163	Ebrard	Conseiller d'arrond ^t		
164	Erignoux Casimir	Délégué Maron		Brimont Maurice

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
165	Esclapart Hilarion	Délégué	Manorque	Chaurin Pierre Homoraty Jules
166	Escoffier Edouard	}	Manorque	Chaurin Pierre Homoraty Jules
167	Escoffier Jules		Lincol	Uchari Philogène
168	Escudier Arrien		Montagnac	Aillaud J ^{ls} Antoine
169	Esmeieu Alphonse		St Gault	Guende Jacques
170	Esniol François		Brusnet	Amiel Léon
171	Esniol Hippolyte		Saimichel	Bec Jean B ^{te}
172	Espie Alexandre		Artis	Amar Florimond
173	Espinet Augustin		Palbelle	Pial François
174	Establier Firmin		Espisrouse	Bran Léon
175	Eyffred Joseph		Fugeret	Sauvan Elie
176	Eyrie Amédée	Céreste	Sautel Joseph	
177	Fabre Eugène	Délégué à Bayons	Bustel Xavier	
178	Fabre Joseph	Conseiller d'arrond ^t		
179	Fainolle Lucien	Conseiller Général		
180	Faudon J ^{ls} Joseph	Délégué	St Paul	Maurol J ^{ls} B ^{te}
181	Faudon J ^{ls} Honoré	}	Le Castellard	Arnaud Joseph
182	Faure Louis Maurice		Le Lauzet	Dou Joseph
183	Faure Daniel		St Michel	Escoffier Henri
184	Féraud Antoine		Arnot	David Ghimotee
185	Féraud Désiré		Châteauneuf	Maurin Joseph
186	Féraud Joseph		La Robine	Auzet Lazare
187	Féraud Joseph Julien		La Perouse	Julien Joseph
188	Féraud J ^{ls} Pierre		St Lyons	Coutton Lucien

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
189	Féraud Marius	Délégué	Choard	Courrois Benoit
190	Ferrand Urbain	}	Asterson	Roubeau Césarion
191	Ferrouil Louis		Pachères	Lieutier Gabriel
192	Fortoul Louis		St Laurent	Mille Charles
193	Frison Joseph		Mezel	Escudier Léon
194	Fruchier		Député	Hemelin J ^m B ^{te}
195	Gabert Jean	Conseiller d'arrond ^t		
196	Gaillanne Mathieu	Délégué	Salvants	Pascal Frédéric
197	Gaillard Félix	D	Corcalquier	Bastanier Honoré Debout Alphonsa
198	Galfari Marius	Conseiller Général		
199	Garin Hyacinthe Léon	id		
200	Garnier Denis	Délégué	Piegiat	Comilh César
201	Garron Hippolyte	}	St Jans	Bordil Jules
202	Garnier Joseph		Garagobie	Courrois Félixien
203	Gasquet Antoine		Riez	Burle Marie Antoine Jules
204	Gassier Hippolyte Aimé	Conseiller Général		
205	Gassier Honoré Adrien	id		
206	Gastinel J ^m Hilaire	Conseiller d'arrond ^t		
207	Gastinel Napoléon	Délégué	Auzès	Gaubert Jacques
208	Gaubert Firmin	}	Ainac	Rivière
209	Gaubert Prosper		Mallefougau	Gaubert François
210	Gayon François		Simons	Giraud Joseph
211	Gibert Philippe	}	Argles	Laugier Alexandre
212	Gibert Simon		Barème	Barbaroux Augustin

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
213	Gilly Ferdinand	Délégué	Cresset	Maresot Louis
214	Girard Hippolyte	}	Curel	Estellon Louis
215	Girard Louis		Rochejeu	Pial Ernest
216	Giraud Auguste		Barcelonnette	Chard Jean
217	Giraud Fernand		Foualquier	Bastanier Honoré Debout Alphonse
218	Giraud Pierre		Mariaud	Giraud Célestin
219	Grac Justin		Braux	Grac Alexandre
220	Grac Xavier		Villeveuille	Fenouil Cyrille
221	Granet Auguste		Seny	Payer Pierre André
222	Granger Justin		Nevest des Brauns	Dommet Jean
223	Granier Ernest		Feimeret	Féroux Fortuné
224	Grégoire Michel	Conseiller d'arrondissement		
225	Grivet Hippolyte	Délégué	Marcoux	Buis Casimir
226	Guichard Victor	}	Levens	Guichard Antoine
227	Guieu Baptiste		Montagnac	Aikaud J ^e Antoine
228	Guieu Joseph		Tourbes	Maurel Auguste
229	Guieu Paul		Riez	Boule Marie Antoine Jules
230	Guigou Charles		Colf	Aubert Célestin
231	Heiricy Antoine	Délégué	Manasque	Chaurin Pierre Homoraty Jules
232	Heirison Virgile	id	Pierrevue	Magnan Baptiste
233	Hermelin Lucien	Conseiller d'arrondissement		
234	Hermite Eugène	Délégué	Montclar	Silve Pierre
235	Heurier Victor	}	Colonne	Keymond Lucien
236	Homorat André		Lauffure	Gimbert Firmin

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
237	Honorat Lion	Conseiller Général		
238	Hugues Ambroise	délégué Saulonne	Plazis Erix	
239	Hugues Clément	id Caloir	Hugues Lucien	
240	Hugues Paul (2 ^{ème} J ^r)	Député		
241	Léard Frédéric	délégué Pierrevest	Pirivoua Fortuné	
242	Lambert Jean Pierre	}	Rogers	Jourdon André
243	Léard Édouard		Castellau	
244	Léard Félicien Philippe		Senez	Boyer Pierre André
245	Léard Hippolyte		St Etienne	Sirrot Eugène
246	Léard Joseph		Chénérailles	Castel Justin
247	Léard Justin		St Poil	Bernard Emilien
248	Léard Casimir		La Rochette	Augier Thomas
249	Léard Jean Joseph		Auzet	Joubert J ^r Honoré
250	Laubert Eugène		Conseiller d'arrondissement	
251	Laubert François	délégué Barcelonnette	Libari Jean	
252	Lauffred Jean	}	Enchastray	Manuel Paul
253	Lauffred Adolphe		Le Chaffaut	Gilly Jules
254	Lugy Paul		Bras d'Arm	Chabaud Théophile
255	Lugy Pierre Paul		Les Mées	Béroard Eugène
256	Julien Fabien		Auribeau	Gaubert Joseph
257	Julien J ^m B ^{te}		St Vincent de M ^{re}	Clér Joseph
258	Julien Léonard		St Michel	Escoffier Henri
259	Julien Martin		Sausanne	Maurel Hippolyte

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
260	Jourdan Ernest	Délégué Nogers	Jourdan André	
261	Jourdan Boussaint	Conseiller d'arrond ^t		
262	Lagarde Fidèle	Délégué Clamensane	Basle Joseph	
263	Lamotte Auguste	}	Forcalquier	Bestanière Honoré
264	Lamotte Frédéric		Simiane	Debout Alphonse
265	Laudric Baptiste	}	Nibles	Brunet Théodore
266	Laugier Joseph		Beauvezet	Fournier Simon
267	Laugier Lange		Aubenas	Reynier Félix
268	Laurens Charles	Conseiller d'arrond ^t		
269	Laurens Léon	Délégué St-Julien d'Ar ^z	Cardieu Cyrille	
270	Labil Louis	Conseiller Général		
271	Leautaud Jean B ^{te}	Délégué St-Paul	Maurel J ⁿ B ^{te}	
272	Mac-Araras	Conseiller Général		
273	Magnan Aimé	Délégué St-Aubignon	Chabrier Edouard	
274	Magnan Eugène	}	Forcalquier	Bestanière Honoré
275	Magnan Justin		St-Martin les Sep ^{ts}	Pascal Joseph
276	Mandine J ⁿ B ^{te}	}	Abbrayé	Germann François
277	Manent		Conseiller d'arrond ^t	
278	Manuel Antoine	Délégué Jausiers	Bou Jacques	
279	Manuel Casimir	}	Faucon	Maure Jean
280	Manuel Eugène		Les Apies	Bévoard Charles
281	Manuel Louis	}	St-Pons	Brun Camille
282	Marcellin		Vausses	Boutin Joseph

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de,)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
283	Maurel Casimir	Délégué à Traix	Pellestor Hippolyte	
284	Maurel Joseph	La Palud	Micard J ⁿ B ^{ts}	
285	Maurel Léon	Colmars	Gardalbert Jean B ^{ts}	
286	Maurin Jean	Revel	Allemand Frédéric	
287	Maurras Jean Louis	Esparon du Sud	Amiel Benonin	
288	Martel Adrien	La Colle St Michel	Chaillan Ferdinand	
289	Martel Fabien	Salignac	Delays Edouard	
290	Martel Henri	Sisteron	Roubeau Césarion Licutier Gabriel	
291	Martel Sraphin	St Estève	Richard Joseph	
292	Martin Casimir	Reilhame	Girard Pierre	
293	Martinet	Conseiller d'arrondissement		
294	Masse Ferdinand	Délégué à Châteaufort	Brisson	
295	Mathéron Antoine Hippolyte	St Vincent	Bouchet Julien Auguste	
296	Mathieu Auguste	St Croix à Luge	Gastin Jules	
297	Maynard J ⁿ Esprit	Châteauneuf de Castelnau	Albert Ferdinand	
298	Mayol Antonin	Conseiller d'arrondissement		
299	Meignier Mathieu	Délégué à Châteauneuf de St Hilaire	Joselet Ferdinand	
300	Michel Alphonse	Mars	Milany Antoine	
301	Michel Jean	Moriez	Pellotier Charles	
302	Michel Michel	Morbhane	Domesge J ⁿ B ^{ts}	
303	Meistre Marcel	Digne	Borgarion Emile Gassard Fortuné	
304	Mollet Désiré	Dauphin	Gordran Honoré	
305	Morge Angelin	Arges	Sol Joseph	
306	Morenos Thomas	Riez	Burk Marie Antonin Jules	
307	Moul François	Manosque	Chaurin Pierre Bosmonat Jules	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.	
308	Moulet Jacques	Délégué à Salvoire	Burcan Albert		
309	Moutagnier Joseph	} Marosque	Chaurin Pierre		
310	Moyrier Eugène		} Reverch du Bion	Honoraty Jules Lazare Henri	
311	Moyrier Joseph Auguste	Conseiller Général			
312	Muselli J ^m B ^{te}	Délégué à Reysier	Richard Benomin		
313	Nalin Joseph	Délégué de St Martin la Chapelle	Amous Eugène		
314	Nalin Théophile	} Villeneuve	Lube Joseph		
315	Nébon Bernard		} Melre	Gérard Gustave	
316	Nègre Achille		} Oraison	Bouisson	
317	Nègre Sigismond		} Grioux	Allard Joseph	
318	Nèvière Camille		} Authon	Grabeu Aman	
319	Nèvier Firmin		} St Etienne	Pisot Eugène	
320	Nèvière Paul		} St Geniez	Bernard Louis	
321	Noak Joseph		} Montjustin	Légier Louis	
322	Olivier Olivier		Délégué à St Jacques	Valmas Auguste	
323	Olivier Victor		} Fuimaison	Cotte Adolphe	
324	Pallet Henri	Délégué de Sisteron	Roubeaud Césarion Lieutier Gabriel		
325	Pascal Désire	} Palerus	Andrieu Alfred		
326	Passemar Victor	} Corbières	Blanc Léon		
327	Paul Francis	Conseiller d'arrondissement			
328	Paul Jules	Délégué de Cartonne	Pilleville Marius Paulin		
329	Paul Louis	} Barême	Barbaroux Auguste		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
330	Layan Séraphin	Délégué de Lambotte	Reymond Benoni	
331	Péroul Benoni	Feinal	Martel Eugène	
332	Pelestor Prosper	Entrages	Laail Artoise	
333	Pélinier Camille	Conseiller Général		
334	Pellegrin Amélie	Conseiller d'arrondissement		
335	Pellissier Jean Eugène	Idem		
336	Pellotier Charles	Délégué de Valensole	Maron Marius Jean Honoré	
337	Pellotier Charles	Barcelonnette	Chard Jean	
338	Peyron Joseph	Mélan	Pelestor Barthélemy	
339	Philippe ^{fr} ¹² ^{Alexandra}	Conseiller d'arrondissement		
340	Philippe Joseph	Délégué d'Allos	Maurin Alphonse	
341	Pironnelly Lucie	Lesteroul	Philippe Joseph	
342	Pierrissard Maxime	Valensole	Maron Marius Jean Honoré	
343	Pironnelly Eugène	Clumane	Chaspoul Léon	
344	Plaisant Léon	Conseiller d'arrondissement		
345	Plantin Antonin	Délégué d'Angles	Fortoul Ernest	
346	Plauche Firmin	Conseiller d'arrondissement		
347	Possière Léon	Délégué de Lurs	Arriand Louis	
348	Pons Félicien	Mirabeau	Granier Martin	
349	Pourcin Adelin	Pellenas	Bourdin Hippolyte	
350	Préve Calixte	Conseiller d'arrondissement		
351	Préve François	Délégué de Curbasson	Roche Étienne	
352	Pruvier Charles	Conseiller Général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
353	Reboul J ⁿ Louis	Délégué de Thorame Vaux	Ailhaud J ⁿ Paul	
354	Reinach Joseph	Député		
355	Rey Edoard	Délégué de Manorgue	{ Chauvin Pierre Hormonaty Jules	
356	Reymond Hippolyte	La Motte	Reymond Benoit	
357	Reynaud Antoine	La Briole	Guibaud Joseph	
358	Reynaud Camille	Auresch	Bouffard Louis	
359	Reynaud Casimir	Méloris	Chauvet François	
360	Reynaud J ⁿ B ^{te}	Larche	Robert Jean	
361	Reynaud Marius	Manorgue	{ Chauvin Pierre Hormonaty Jules	
362	Reynaud Victor	Conseiller d'arrond ^s		
363	Richard Amédée	Délégué de Bleux	Collomp Casimir	
364	Richard François Louis	Les Mées	Bérard Charles	
365	Richard Ghinotée	S ^t André	Mistral Alphons	
366	Richard Stienne	Conseiller d'arrond ^s		
367	Richard Mathieu	Délégué de Bégiers	Lanselme J ⁿ Noël	
368	Richard Vincent	Lars	Arnaud Louis	
369	Richard Joseph	Fausson	Gérard Marius	
370	Robert Ludovic	Conseiller Général		
371	Rochebrun Joseph	Délégué de Maljari	Hugues Desiré	
372	Rolland André Auguste	Lambreim	Fabre Auguste	
373	Rolland Antoine	Polosme	Reymond Lucien	
374	Rolland Fortuné	S ^t Maimé	Berlergue Placide	
375	Roman Jules	S ^t Marc	Gervais Louis	
376	Romieu Charles	Digne	{ Bongaron Emile Gassard Fortuné	
377	Rouchon Africain	Orgles	Fortoul Ernest	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
378	Rougier Ferdinand	Conseiller d'arrondissement		
379	Roux Adrien	Conseiller Général		
380	Roux Etienne Léon	Délégué de Digne	Bongarcon Emile Gassend Fortuné	
381	Roux Eugène	Medan	Chauvet François	
382	Roux Jean Joseph	Archaix	Segond Pierre	
383	Roux Joseph Félix	Sigoyer	Reynaud Pierre	
384	Roux Joseph Paul	Perdaches	Lombard Louis Joachim	
385	Roux Louis François	Pellars Colonne	Roux Adrien	
386	Roux Paul	Conseiller Général		
387	Rozier Jacques	Délégué de Castellane		
388	Salve Sébastien (de)	Conseiller Général		
389	Sardoz Joseph	Délégué de Coire	Sautel Joseph	
390	Sarlin François	Bayons	Pustel Xavier	
391	Sarlin Jules	Arbois	Sarlin Constantin	
392	Sauve Joseph	Brusquet	Pérand Joseph	
393	Segond Auguste	Prads	Brimmond Frédéric	
394	Segond Paul	Estangon	Aubert François	
395	Selle Albert (de)	Conseiller Général		
396	Seard Desiré	Délégué de Mison	Brochier Jean	
397	Seard Henri	Sisteron	Roubeau Césaire Lieutier Gabriel	
398	Seard Auguste	Oraison	Rouillon	
399	Seard Martial	Conseiller Général		
400	Seard Paulin	Délégué de Peyruis	Arnaud Jean Bourno	
401	Siéges François	Conseiller d'arrondissement		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
402	Signoret Jacques Sébastien	Conseiller d'arrondissement		
403	Signoret Léon	Délégué de Castellet	Nec Courvaish	
404	Silve Jean Joseph	Seyne		
405	Silvestre Jean	Sisteron	Roubeaud Césarion Lieutier Gabriel	
406	Sisteron Joseph	Conseiller d'arrondissement		
407	Sourribes Simon Jules	Délégué de Albion	Payan Lazare	
408	Souste Marius	Conseiller Général		
409	Sube Jean	Délégué de Fontienne	Gordon Daniel	
410	Terras François	Conseiller d'arrondissement		
411	Thelène Félix	Délégué de Sisteron	Roubeaud Césarion Lieutier Gabriel	
412	Thomas François	Baras	Thomas Charles	
413	Touche Auguste	Conseiller d'arrondissement		
414	Touche Polyippe	Délégué de Saumeilh	Carlin Ernest	
415	Trotabas J ^m P ^{te}	Beauvezet	Fournier Simon	
416	Trouche Théophile	Revel	Allemand Frédéric	
417	Troyshime François	Manosque	Chaurin Pierre Hamonaty Jules	
418	Turin Bienvenue	Lardiers	Vellary Prosper	
419	Turrel Eugène	Selommet	Roux Joachim	
420	Turrel Joseph	La Brèche	Guibaud Joseph	
421	Turrisi Leopold	Puisserisson	Cotte Adolphe	
422	Veissier Edouard	Délégué de Forcalquier	Bestanier Honoré Debaud Alphonse	
423	Vergelin Léon	Cault	Rouvier Argelin	
424	Vial Edouard	Montlaux	Bizot Dennis	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
429	Pellencas J ^h Frédéric	délégué de Montfuron	Laforest Joseph Emile	
436	Pincenot Joseph	} St-Julien	Gibert Joseph	
437	Piton Joachim	} St-Eusèbe	Arnaud Victorien	

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 3^e BUREAU DE VOTE.

De la lettre M à la lettre V

(N^{os} 278 à 427 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 10 août et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, en regard du nom du délégué qu'ils remplacent, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR deyant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
272	Mme. Moras Conseiller Général		V	V		
273	Magnan Aimé Délégué Aubignou		V	V		
274	Magnan Eugène Délégué Forcalquier		V	V		
275	Magnan Justine Délégué St Martin les Seyne		V	V		
276	Mandrin Joseph St ^e Délégué Abbaye		V	V		
277	Marnant Conseiller D'arrondissement St-Jarnet		V	V		
278	Manuel Antoine Délégué Fausiers		V	V		
279	Manuel Casimir Délégué Faucou		V	V		
280	Manuel Eugène Délégué Les Affés		V	V		
281	Manuel Louis Délégué St-Bons		V	V		
282	Docteur Marcellin Délégué Lussas		V	V		
283	Maurel Casimir Délégué Grain		V	V		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
284	Maurel Joseph Délégué La Palud		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
285	Maurel Léon Délégué Colmars		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
286	Maurin Jean Délégué Revel		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
287	Maurras J ⁿ Louis Délégué Esparron du Canton		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
288	Martel Adrien Délégué La Colle St-Michel		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
289	Martel Fabien Délégué Salagnac		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
290	Martel Henri Délégué St-Bermy		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
291	Martel Séraphin Délégué St-Pierre		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
292	Martin Casimir Délégué Reilhame		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
293	Martinet Conseiller d'arrondissement Salersode		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
294	Masse Ferdinand Délégué Châteaufort		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
295	Matheron Antoine Théophile Délégué St-Vincent		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
296	Mathieu Auguste Délégué St-Croix à Lauze		✓	✓		
297	Magnard J ^b Esprit Délégué Châteauneuf les Moustiers		✓	✓		
298	Mayol Antonin Conseiller d'arrond ^t		✓	✓		
299	Meynier Mathieu Délégué Châteauneuf S. H. G ^t		✓	✓		
300	Michel Alphonse Délégué Mare		✓	✓		
301	Michel Jean Délégué Moriz		✓	✓		
302	Michel Michel Délégué Montblanc		✓	✓		
303	Mistre Marcel Délégué Ligne		✓	✓		
304	Mollet Denise Délégué Dauphin		✓	✓		
305	Morze Angelin Délégué Angers		✓	✓		
306	Morenon Thomas Délégué Riez		✓	✓		
307	Moul François Délégué Manoque	Chauvin Pierre	✓	✓		Cause de maladie

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
308	Moutet Jacques Délégué Salavoire		V	V		
309	Moutagnier Joseph Délégué Mansorgue		V	V		
310	Moyrier Eugène Délégué Revest Sabon		V	V		
311	Moyrier J ^e Auguste Conseiller Général		V	V		
312	Murelli J ^e B ^e Délégué Reynier	Richier Honoré	V	V		
313	Nalin Joseph Délégué St-Martin les Pauls		V	V		
314	Nalin Théophile Délégué Villemarec		V	V		
315	Néon Bernard Délégué Melre		V	V		
316	Nègre Achille Délégué Oraison		V	V		
317	Nègre Sigismond Délégué Cricout		V	V		
318	Névière Casimir Délégué Aubron		M	V		
319	Névière Firmin Délégué St-Thomé		V	V		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
320	Neveu Paul Délégué St Geniez	Bernard Louis suppléant	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
321	Noat Joseph Délégué Montjustin		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
322	Nivier Nivier Délégué St Jacques		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
323	Nivier Victor Délégué Guimoisson		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
324	Pallet Henri Délégué Fisteron		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
325	Pascal Désiré Délégué Palennes		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
326	Passenard Victor Délégué Corbières		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
327	Paul François Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
328	Paul Jules Délégué Festonne		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
329	Paul Louis Délégué Barègne		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
330	Payan Séraphin Délégué La Motte		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
331	Péroul Benoni Délégué Festonne		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
332	Pelator Prosper Délégué Enghes		V	V		
333	Pelissier Camille Conseiller Général		V	V		
334	Pellegrin Emile Conseiller d'arrond ^t		V	V		
335	Pelissier Jean Eugène Conseiller d'arrond ^t		V	V		
336	Pellotier Charles Délégué Palermob		V	V		
337	Pellotier Charles Délégué Barclomethy		V	V		
338	Peyron Joseph Délégué Mélan		V	V		
339	Philip J ^m B ^t Alexandre Conseiller d'arrond ^t		V	V		
340	Philip Joseph Délégué Allons		V	V		
341	Pironcelly Eusèbe Délégué Lentherol		V	V		
342	Pionnard Mayeul Délégué Palermob		V	V		
343	Pironcelly Eugène Délégué Chumane		V	V		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
344	Maissant Léon Conseiller d'arrondissement		ed	W		
345	Marlin Antonin Délégué Orques		W	W		
346	Mauche Firmin Conseiller d'arrondissement Loyers		W	W		
347	Pomier Léon Délégué Liers		W	W		
348	Pons Félicien Délégué Mirabeau		W	W		
349	Pourcin Adelin Délégué Bellemus		W	W		
350	Prievé Calixte Conseiller d'arrondissement		W	W		
351	Prievé François Délégué Curbasson		W	W		
352	Trunier Charles Conseiller Général		W	W		
353	Reboul Jean Louis Délégué Château Bas		W	W		
354	Reizack Joseph Député		W	W		
355	Rey Edouard Délégué Marnoye		W	W		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
356	Reynoso Hippolyte Délégué La Motte		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
357	Reynaud Antoine Délégué La Briolle		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
358	Reynaud Camille Délégué Auzent		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
359	Reynaud Casimir Délégué Médan		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
360	Reynaud J ⁿ B ^t Délégué Larche		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
361	Reynaud Marius Délégué Mansque		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
362	Reynaud Victor Conseiller d'arrond ^t		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
363	Richard Amédée Délégué Blieux		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
364	Richard François Louis Délégué Les Mées		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
365	Richard Ghinotée Délégué St André		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
366	Richard Étienne Conseiller d'arrond ^t		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
367	Richard Mathieu Délégué Blégiers	Landelme J ^e Noël	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
368	Richard Vincent Délégué Lurs		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
369	Richier Joseph Délégué Faucon		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
370	Robert Lucovic Conseiller Général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
371	Rochebrun Joseph Délégué Malijai		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
372	Rolland André Auguste Délégué Lambrière		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
373	Rolland Antoine Délégué Lébonne		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
374	Rolland Fortuné Délégué St-Maurice		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
375	Roman Jules Délégué Lébonne		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
376	Romieu Charles Délégué Ligne		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
377	Rouchon Arsène Délégué Angles		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
378	Rougier Ferdinand Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
379	Roux Adrien Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
380	Roux Henri Léon Délégué Ligne		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
381	Roux Eugène Délégué Médan		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
382	Roux Jean Joseph Délégué Archaël		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
383	Roux Joseph Félix Délégué Sigoyer		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
384	Roux Joseph Paul Délégué Pudache		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
385	Roux Louis François Délégué Pillars. Colmar		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
386	Roux Paul Conseiller Général Mezel		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
387	Rozière Jacques Délégué Castellane		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
388	de Salve Sébastien Conseiller Général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
389	Sardou Joseph Délégué Céreste		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
390	Sarkis François Délégué Bayons		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
391	Sarkis Jules Délégué Astoin		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
392	Sauve Joseph Délégué Brousquet		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
393	Segond Auguste Délégué Trads		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
394	Segond Paul Délégué Exlangon		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
395	de Selle Albert Conseiller Général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
396	Siard Désiré Délégué Mison		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
397	Siard Henri Délégué Sisteron		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
398	Siard Auguste Délégué Oraison		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
399	Siard Martial Conseiller Général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
400	Siard Paulin Délégué Feyrieux		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
401	Sieyes François Conseiller d'arrondissement Digne		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
402	Signoret Jacques Sébastien Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
403	Signoret Léon Délégué Castellet		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
404	Silve Jean Joseph Délégué Leyre		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
405	Silvestre Jean Délégué Sisteron		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
406	Sisteron Joseph Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
407	Sourribes Amion Jules Délégué Albiac		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
408	Souste Marius Conseiller Général Ligne		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
409	Sube Jean Délégué Fontviem		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
410	Terras François Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
411	Thélein Félix Délégué Sisteron		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
412	Thomas François Délégué Naves		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
413	Touche Auguste Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
414	Touche Polymie Délégué Lauzeville		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
415	Trotabas J ⁿ B ^{te} Délégué Beauvezet		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
416	Brouche Théophile Délégué Revel		<i>T</i>	<i>T</i>		
417	Bryphème François Délégué Marsogues		<i>T</i>	<i>T</i>		
418	Burin Bienvenue Délégué Lardiers		<i>T</i>	<i>T</i>		
419	Burret Eugène Délégué Schemet		<i>T</i>	<i>T</i>		
420	Burret Joseph Délégué La Briole		<i>T</i>	<i>T</i>		
421	Burrier Léopold Délégué Quimoisson		<i>T</i>	<i>T</i>		
422	Veissier Édouard Délégué Foucalquier		<i>T</i>	<i>T</i>		
423	Bergelin Lion Délégué Poult		<i>T</i>	<i>T</i>		
424	Beal Édouard Délégué Montaux		<i>T</i>	<i>T</i>		
425	Billemus St Frédéric Délégué Montfleur		<i>T</i>	<i>T</i>		
426	Bincent Joseph Délégué St Julien		<i>T</i>	<i>T</i>		
427	Biton Joachim Délégué St Eschal		<i>T</i>	<i>T</i>		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 156 électeurs.

A Digne, le 10 août 1899.

Le Préfet,



ARRÊTÉ a présente liste au nombre de

cent cinquante six
cent cinquante cinq

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Cherandony

Président du bureau vote,

Les Scrutateurs,

Sourribes
T. Maennig
A. Douze
Bray

205
DÉPARTEMENT
des Basses-alpes.

ANNEXE
à la circulaire
du 13 novembre 1893.

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU ^{2^{ème}} BUREAU DE VOTE.

de la lettre II à la lettre L.

(N°s 141 à 271 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 10 août et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, en regard du nom du délégué qu'ils remplacent, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
141	Daine Louis Conseiller Général					
142	Daumas Joseph délégué Cheze		A			
143	Daumas J ⁿ François Conseiller d'arrond. ^t		A	7		
144	Daumas Jules délégué Esparron la Bâtie		A	7		
145	Daumas Louis délégué Foucalquier		A	7		
146	Daumas Louis délégué Sourribes		A	7		
147	Decory Louis délégué Villeneuve		A	7		
148	Defarge Adolphe Conseiller Général Manosque		A	7		
149	Delaye délégué Choard		A	7		
150	Delombre Paul député		A	7		
151	Deloncle François député		A	7		
152	Demandols Etienne délégué Chasteuil		A	A		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
153	Demandolx Chimotee délégué Bleux		A	7		
154	Denans délégué Allemagne		A	7		
155	Denoize Jean Félix délégué Segne		A	7		
156	Derbez Joseph délégué Niopelles		A	7		
157	Desdier Caliste délégué Jausiers		A	7		
158	Desdier Jean André délégué La Condamine		A	7		
159	Dol Mayor Conseiller Général Valensole		A	7		
160	Donnadieu Antoine Conseiller d'arrond. ^e		A	7		
161	Doux Jean délégué Les Chuires		A	7		
162	Durand Adolphe délégué Quinson		A	7		
163	Ebrard Conseiller d'arrond. ^e Segne		A	7		
164	Endignoux Casimir délégué Baron		A	7		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
165	Esclapart Hilarius délégué Manosque		A	R		
166	Escoffier Edouard délégué Manosque		A	7		
167	Escoffier Jules délégué Sincel		A	7		
168	Escutier Adrien délégué Montagnac	Ailland	A	R		
169	Esmieu Alphonse délégué Ste Gulle		A	9		
170	Esmiol François délégué Brunet		A	9		
171	Esmiol Hippolyte délégué Paimichel		A	9		
172	Espie Alexandre délégué Vertes		A	R		
173	Espirit Augustin délégué Valbelle		A	9		
174	Establier Frimoin délégué Espinoise		A	7		
175	Eyffrest Joseph délégué St Fugeres		A	ch		
176	Eyries Amédée délégué Cierste		A	R		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
177	Fabre Eugène délégué Bayons		A	A		
178	Fabre Joseph Conseiller d'arrond ^t		A	?		
179	Faisolle Lucien Conseiller Général					
180	Fauston Jean Joseph délégué St Paul		A	?		
181	Fauston J ^h Honoré délégué Le Castellard		A	?		
182	Faure Louis Maurice délégué Le Lauzet		A	?		
183	Faure Daniel délégué St Michel		A	?		
184	Feraud Antoine délégué Annôt		A	?		
185	Feraud Séverin délégué Châteaurandon		A	?		
186	Feraud Joseph délégué La Robine		A	?		
187	Feraud J ^h Julien délégué La Perouse		A	?		
188	Feraud J ^h Pierre délégué St Lyons		A	?		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
189	Feraud Marius délégué Choard		A	<i>[Signature]</i>		
190	Ferrand Urbain délégué Sisteron		A	<i>[Signature]</i>		
191	Ferrouil Louis délégué Hachères		A	<i>[Signature]</i>		
192	Fortoul Louis délégué St Laurent		A	<i>[Signature]</i>		
193	Frison Joseph délégué Meyzel		A	<i>[Signature]</i>		
194	Fruchier Raoul député		A	A		
195	Gabert Jean Conseiller d'arrond. Les Omergues		A	<i>[Signature]</i>		
196	Gaillanne Mathieu délégué Valsaintes		A	<i>[Signature]</i>		
197	Gaillard Félix délégué Forcalquier		A	<i>[Signature]</i>		
198	Galfard Marius Conseiller Général Oraison		A	<i>[Signature]</i>		
199	Garcin Hyacinthe Odon Conseiller Général Bigne		A	<i>[Signature]</i>		
200	Garnier Denis délégué Péguet		A	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
201	Garron Hippolyte délégué St Jurs		A	7		
202	Garnier Joseph délégué Ganagobie		A	7		
203	Gasquet Antoine délégué Riez		A	7		
204	Garnier Hippolyte Aimé Conseiller Général Barcelonnette		A	7		
205	Garnier Honoré Adrien Conseiller Général Barcelonnette					
206	Gastinel J. Hilaire Conseiller d'arrond ^t		A	7		
207	Gastinel Napoleon délégué Auzès		A	7		
208	Gaubert Firmin délégué Auzès		A	7		
209	Gaubert Prosper délégué Malleougasse		A	7		
210	Gayon François délégué Léman		A	7		
211	Gibert Philippe délégué Angles		A	7		
212	Gibert Simon délégué Barême		A	7		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
213	Gilly Ferdinand délégué Creisset		A	7		
214	Girard Hippolyte délégué Curel		A	7		
215	Girard Louis délégué La Rochequion		A	7		
216	Giraud Auguste délégué Barcelonnette	Habert (supplément)	A	7		
217	Giraud Fernand délégué Forcalquier		A	7		
218	Giraud Pierre délégué Marnaud		A	7		
219	Grac Justin délégué Braux		A	7		
220	Grac Xavier délégué Villericille		A	7		
221	Granet Auguste délégué Senet		A	7		
222	Granger Justin délégué Revest des Brousses		A	7		
223	Granier Ernest délégué Perrivert		A	7		
224	Grégoire Michel Conseiller d'arrondissement		A	7		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
225	Grivet Hippolyte délégué Marcoux		A	7		
226	Guichard Victor délégué Levent		A	7		
227	Guieu Baptestin délégué Montagnac		A	7		
228	Guieu Joseph délégué Les Bourbes		A	7		
229	Guieu Paul délégué Riez		A	7		
230	Guigou Charles délégué Vols		A	7		
231	Heuvey Antoine délégué Manosque		A	7		
232	Herisson Vigile délégué Pierrevet		A	P		
233	Hermelin Lucien Antoine Conseiller d'arrond ^e		A	7		
234	Hermite Eugène délégué Montclar		A	7		
235	Heyries Victor délégué Volonne		A	7		
236	Honnorat André délégué La Mure		A	7		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
237	Honorat Léon Conseiller Général Castellane		A	7		
238	Hugues Ambroise délégué Caulanne		A	7		
239	Hugues Clément délégué Caloire		A	7		
240	Hugues Paul (v. ^{te} d.) - député La Motte		A	7		
241	Isard Frédéric délégué Pierrevet		A	7		
242	Isard Jean Pierre délégué Noyers		A	7		
243	Isnard Edouard délégué Castellane		A	7		
244	Isnard Félicien Philippe délégué Seney		A	7		
245	Isnard Hippolyte délégué St Etienne		A	7		
246	Isnard Joseph délégué Chénérilles		A	7		
247	Isnard Justin délégué Le Poil		A	7		
248	Isnardy Casimir délégué La Rochette		A	7		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
249	Board Jean Joseph délégué Auzet		A	7		
250	Jaubert Eugène Conseiller d'arrond ^t		A	7		
251	Jaubert François délégué Barcelonnette		A	7		
252	Jauffret Jean délégué Enchastrayes		A	7		
253	Jauffret Adolphe délégué Le Chaffaut		A	7		
254	Jugy Joseph délégué Bras-d'âne		A	7		
255	Jugy Pierre Paul délégué Les Moëts		7	7		
256	Julien Fabien délégué Auribeau		A	7		
257	Julien Jean B ^{te} délégué St Vincent		A	7		
258	Julien Leonard délégué St Michel		A	7		
259	Julien Martin délégué Saumane		A	7		
260	Jourdan Ernest délégué Noyers	Jourdan André	A	7		cause de maladie

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
261	Jourdan Coussaint Conseiller d'arrond. ^t		A	3		
262	Lagarde Fidèle délégué Clamensane		A	3		
263	Lamotte Auguste délégué Forcalquier		A	7		
264	Lamotte Frédéric délégué Simiane		A	7		
265	Laudrie Baptiste délégué Nibles		A	4		
266	Laugier Joseph délégué Beauvezer		A	7		
267	Laugier Lange délégué Aubenas		A	2		
268	Laurens Charles Conseiller d'arrond. ^t Barrême		A	3		
269	Laurens Léon délégué St Julien d'Asse		A	4		
270	Latil Louis Conseiller Général Sisteron		A	7		
271	Liautaud Jean B ^{te} délégué St Paul		A	3		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 131 électeurs.

A Signe, le 10 août 1895.

Le Préfet,



ARRÊTÉ a présente liste au nombre de

cent vingt huit

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Président du bureau vote,

Les Scrutateurs,

[Handwritten signatures of the President of the voting bureau and the scrutateurs]